SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

Fondée Par Karl Piehl

publiée

avec la collaboration de MM. Baillet, Basset, De Bissing, Daressy, Iacoby, Jéquier, Legge, Legrain, Loret, Montet, Moret, Naville, Reich

par

ERNST ANDERSSON
Professeur Agrégé d'Egyptologie à l'Université d'Upsala
Directeur de la Revue

GEORGE FOUCART
Professeur d'Histoire des Religions à la Faculté des Lettres
de l'Université d'Aix-Marseille
Professeur à l'Institut Colonial de Marseille
Secrétaire de la Rédaction

Vol. XVI

Publication subventionnée par l'État

A.-B. Akademiska Bokhandeln
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS (VIe)

Paul Geuthner
13, Rue Jacob
PARIS (VIe)

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden
LONDON

Librairies E. Flammarion & A. Vaillant
34, Rue Paradis et 41, Rue de la Darse
MARSEILLE

UPSALA 1912

IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

Page

A. Articles de fond:

B. Comptes rendus critiques:

C. Comptes rendus analytiques:

Prix de l'abonnement d'un an: 18 francs; 14 sh. 6 d.; 15 M.

Inscriptions du quai d'Eléphantine

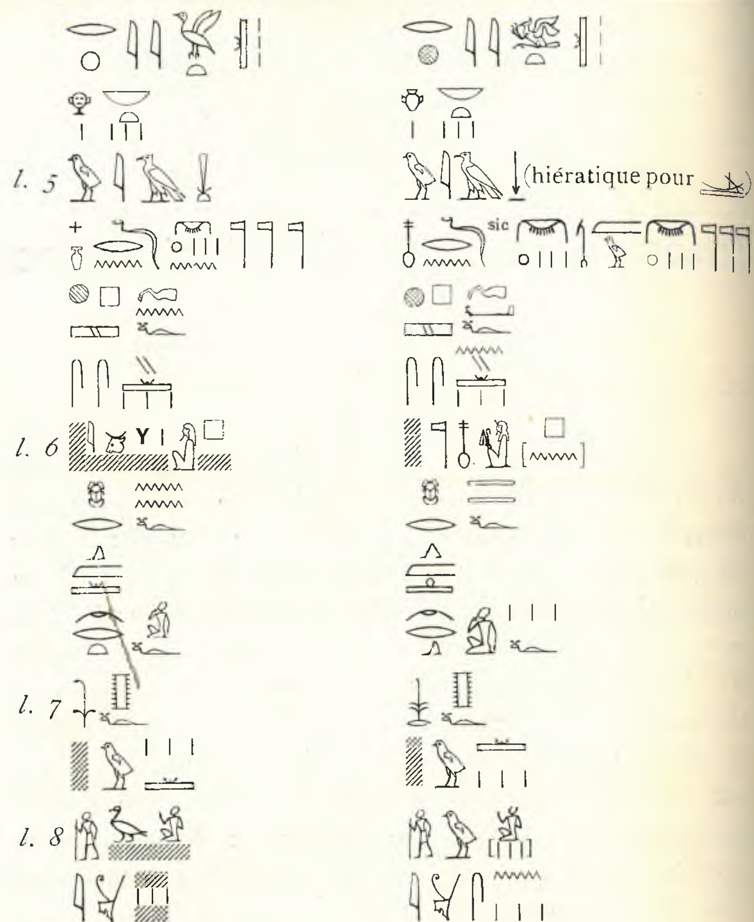
par

E. J.

La construction massive qui s'avance dans le Nil au sud du nilomètre d'Eléphantine et qu'on désigne sous le nom impropre de quai fut bâtie peut-être par Psamétik II avec des pierres provenant d'anciens édifices de Thotmès III, de Ramsès II et de Ramsès III. Sur un certain nombre de blocs on voit des inscriptions qui ont été publiées dans le «Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Egypte antique» du Service des Antiquités; mais ces textes y sont parfois défigurés par des erreurs de copie ou d'impression, il me paraît donc utile de donner la liste des corrections à faire à cette publication, alors surtout que les travaux de consolidation exécutés depuis lors ont eu pour résultat de masquer une partie de ces documents.

Page 117. *Inscription a.*

	Au lieu de	lire
l. 1		
l. 2		
l. 3		

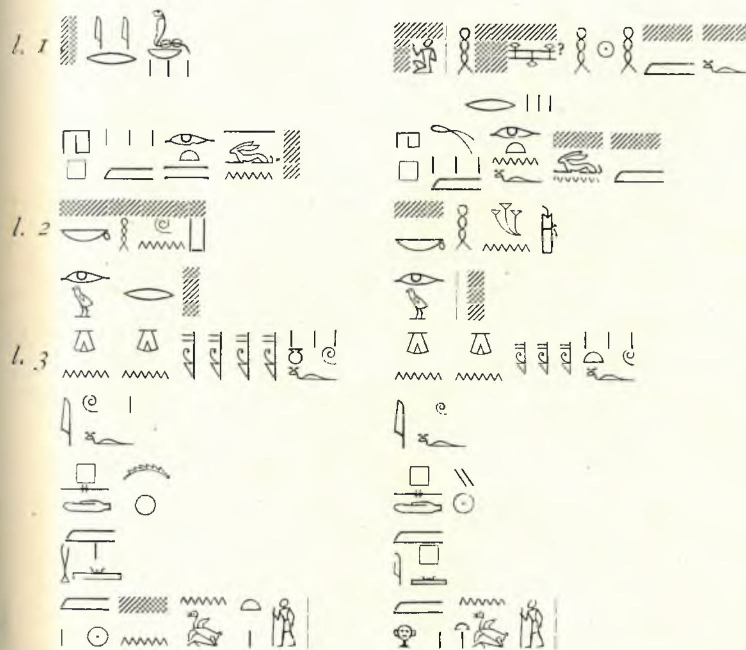


Page 118. *Inscription b.*





Page 118. *Inscription c.*[1]



[1] Publié par E. de Rougé. *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Egypte.* Pl. CCLVI. Il semble que les éditeurs du *Catalogue des Inscriptions* ont reproduit tant bien que mal cette copie sans la vérifier.

l. 4

l. 5

l. 6

l. 7

l. 8

l. 9

l. 10

l. 11 à corriger ainsi:

Page 119. *Inscription d.*[1]

l. 1

l. 2

l. 3

l. 4

?

l. 5

l. 6

l. 7

l. 8

l. 9

?

Je n'ai pas la copie de l'*Inscription f.*

Page 120. *Inscription g.* Le texte de gauche est en fort mauvais état; il n'y a rien à en tirer. A la troisième ligne j'avais lu: . Le texte de droite est mieux conservé.

[1] De Rougé, *Inscriptions* pl. CCLVIII.

col. 1

col. 2

col. 3

col. 4

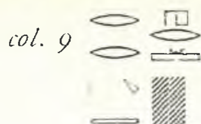
col. 5

col. 6

col. 7

?

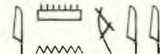
col. 8

col. 9  

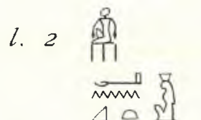
Page 121. *Inscription i.* C'est une autre édition de l'inscription *d* selon une copie de M. DARESSY.

Texte de gauche

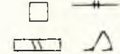
l. 10  

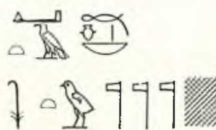
l. 11  

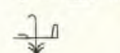
Texte de droite

l. 2  

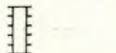
l. 3  

l. 4  

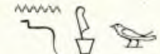
 

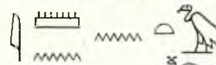
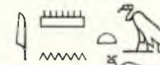
l. 5  

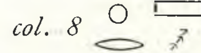
l. 7  

Page 122. *Inscription l.*

Titre.  

col. 8  

Le texte *c* est le plus intéressant de ces fragments et il est regrettable qu'il soit incomplet, sans que nous puissions fixer exactement l'étendue des lacunes. Les deux premières lignes ne contiennent que des formules laudatives, mais au milieu de la troisème ligne commence la copie de décrets royaux destinés à protéger les fonctionnaires en mission et aussi à fixer la marche à suivre en cas de découverte de malversations dans l'administration des Wakfs. Le peu de documents de ce genre que nous possédons rend ce fragment précieux et je voudrais en faire ressortir l'intérêt par cet essai de traduction.

(l. 3). «Décret promulgué comme mesure de sécurité, adressé aux gouverneurs, conseillers, juges, auditeurs, généraux, commandants des Oasis . . . . . .

«[A tout chef, inspecteur . . . . . fonctionnaire] (l. 4) du Palais, à toute personne envoyée en mission en province, qu'on ne mette pas d'empêchement à son voyage sur l'eau.

«A tout retardataire on ne prendra pas son bateau; mais on le privera de remplir aucune mission pour le Pharaon v. s. f.

«A toute personne envoyée en mission (aux armées et qui ferait de faux rapports sur les prises à l'ennemi?) (l. 5) de la récolte ou de ses bestiaux, on le privera de butin ou de partir (en expédition).

«A tout chef, inspecteur ou officier envoyé en mission en province, si aucun d'eux s'emparait de terrains, l'envoyé qui aurait ce vol à sa charge . . . . .

«. . . . (l. 6) provisions, gibier, conserves et salaisons.

«A tous les agents en service pour les Biens Religieux du Père des dieux et grandes déesses on n'appliquera pas de péage (?).

«A toute personne . . . . . (l. 7) à tout artisan, à toute personne des temples à qui l'on aura fait violence, que ce soit un individu quelconque ou un officier, c'est une violence

contre moi celle qu'on lui a faite et les suites fâcheuses en résultant seront à sa charge.

«Les voleurs que l'on prendra dérobant dans le temple du dieu grand et qu'on n'aura pas . . . (ne seront plus employés par?) leurs seigneurs pour leur labourage et pour leur service; encore, qu'on ne mette pas un voleur comme chef de gens, ou inspecteur quelconque pour tout dieu ou déesse; s'il s'est mis avec d'autres pour malfaire ou dans le dessein de piller . . . . (l. 9) le manque (?) est à sa charge, de même que pour un vol.

«Il y a des ordres de S. M. de ne pas laisser nomination d'un voleur se produire pour toutes choses des temples et des biens religieux: argent, or, vêtements, étoffes, huile . . . . . (l. 10) pareillement tous les vols seront à leur charge.

«Que pour toutes les personnes en mission pour les biens religieux on garde leur place pour remplir leurs fonctions près de leurs dieux . . . .

«. . . . (l. 11) et je ne lui donnerai aucune chose sur leur témoignage.

«Si un voleur quelconque a pris des choses quelconques d'un temple et qu'il fasse une déclaration (?) par écrit de ce qu'il a fait, on le poursuivra pour le détournement qui est à sa charge ou bien pour le vol.

«Les hommes . . . . .».

Là s'arrête la partie conservée de ces décrets; on serait tenté de souhaiter la démolition du quai si l'on savait y trouver parmi les matériaux les blocs portant le reste de cette inscription et d'autres documents analogues (tel le texte *g.*). Le nom du roi n'est pas indiqué, mais ce bloc a sans doute les mêmes origines que les autres pierres datées qui l'avoisinent; ce serait donc à Ramsès II ou à Ramsès III qu'il faudrait attribuer ces ordonnances.

E. J.

Varia.

Von

A. Wiedemann.

VIII. Ein auf uralte Zustaende im Nilthale hinweisendes Hieroglyphen-Zeichen ist 𓊖, das Determinativ für «Stadt» und übertragen für geschlossene, fest umgrenzte Begriffe, wie Ober- und Unter-Aegypten, und Aegypten selbst. Für die historische Zeit stimmt dieses Determinativ nicht mit den Thatsachen überein. Die Form der aegyptischen Staedte ist eine eckige und laengliche, die Wohnung der Menschen und Goetter hat gleichfalls als Haus 𓉐 und als Temenos 𓉗 eine eckige Gestalt. Das Zeichen 𓊖 weist demgegenüber auf eine Zeit hin, in der die Rundform noch herrschend war. Eine derartige Gestalt ist für die Behausung in Afrika weit verbreitet. Sie findet sich beispielsweise zur Zeit der Hätschepsut für die Hütten der Punt-Bewohner[1], und in viel jüngerer Zeit, in den ersten Jahrhunderten n. Chr. bei den Rundhütten und Rundgraebern bei El Kab[2], welche den Blemmyer-Staemmen zuzuschreiben sein werden.

Eine runde, kegelfoermige Gestaltung zeigt aber auch die aelteste Form des Tempels des Gottes Min, dem spaeter ein Vorsatz in Gestalt eines eckigen Thorpylons gegeben

[1] NAVILLE, *The Temple of Deir el bahari*, pl. 69, 70, 71.

[2] SCHWEINFURTH in *Zeitschr. für Ethnologie* 1899, S. 538 ff., *Zeitschr. der Gesellschaft fur Erdkunde in Berlin* 1904, S. 579 ff.

wurde. Diese Hütte steht sehr haeufig hinter dem Bilde des Gottes als sein besonderes Kennzeichen[1]. Nun ist Min, wie seine der Frühzeit angehoerenden, mit See-Muscheln geschmückten Statuen zu Koptos[2] gezeigt haben, ein bereits in der aeltesten Zeit im Nilthale hoch verehrter Gott. Er hat vor allem auch sonst, wie in seiner ithyphallen Gestalt, seine ursprünglichen Characteristica zu bewahren vermocht. Sein Heiligthum wird demnach die Gestalt einer der aeltesten aegyptischen Behausungsarten erhalten haben, und das Zeichen ⊗ als Erbschaft aus der Urzeit an die gleiche Rundform erinnern.

IX. Der Name des Niles zeigt im Aegyptischen eine zunaechst überraschende Determinierung ≋ ⊏⊐. Die Wasserlinien sind sinnentsprechend, aber als zweites Zeichen würde man, da die Horizontallinien offenbar die Flussufer darstellen sollen, ein an der rechten und linken Seite voellig offenes Zeichen erwarten. Das hier gewaehlte Bild haengt offensichtlich mit der altaegyptischen Anschauung zusammen, dass der Nil überhaupt kein einheitlicher Strom sei, dass er sich vielmehr aus einer Reihe von selbststaendigen, unmittelbar an einander stossenden Abschnitten zusammen setze, deren jedem eine goettliche Incorporation entsprach.

Meist werden zwei derartige Flusstheile angenommen, der Nil von Ober- und der von Unter-Aegypten, als deren Aufgabe es unter anderem galt, die von ihnen bewaesserten Landestheile für den Pharao zu vereinigen. Dementsprechend binden diese beiden Nile unter dem Throne des Pharao ihre

[1] Sehr deutlich mit dem Thor, einer (statt zwei) Uebel abwehrenden Flaggenstangen und einem Haken um Votivgaben aufzuhaengen *Leps. Denkm.* III. 191 g, mit dem Thor, Haken und den Uebel abwehrenden Kuhhoernern *Leps. Denkm.* III. 275c.

[2] Petrie, *Koptos*, p. 7 ff., pl. 3—4; Capart, *Débuts de l'art en Égypte* p. 216 ff.

symbolischen Wappenpflanzen um das Zeichen der Vereinigung . Statuarisch haben die beiden Gestalten in den Gruppen der Gaben bringenden Nilgoetter ihren Ausdruck gefunden[1]. An anderen Stellen geht die Zerlegung des Stromes noch weiter und besitzt jeder Nomos seinen eigenen Nil, dessen Gottheit in den Nomosprozessionen als selbststaendige anthropomorphe Persoenlichkeit Gaben bringend heran schreitet. Dieser Zertheilung giebt das Determinativ ⊏⊐ Ausdruck. Es zeigt in der Mitte einen dieser Nilabschnitte und rechts und links den Beginn, bez. das Ende eines anstossenden Theiles.

Die Thatsache der Ueberschwemmung konnte diese Vorstellung von der mosaikartigen Zusammensetzung des für das moderne Gefühl einheitlichen Niles nicht stoeren. Nach aegyptischer Anschauung ging diese Erscheinung nicht so sehr auf ein Stroemen von Süden her zurück als auf eine dem Strome inne wohnende Kraft, welche nach einer Vorstellungsreihe in jedem Jahre von Neuem durch die Thraene der Isis geweckt wurde. Das scheinbar selbststaendige Hervorbrechen des Grundwassers waehrend des Steigens des Flusses an Stellen, welche in keiner oberirdischen Verbindung mit dem Nile standen, konnte als Bestaetigung dieser Vorstellung dienen. Nach der Behauptung des 1616 n. Chr. gestorbenen Prosper Alpinus[2] begann die Nilerde, auch wenn man sie fern vom Flusse aufbewahrte, am 17. Juni schwerer zu werden und zwar im Verhaeltnisse zu der spaeter thatsaechlich zu erreichenden Nilhoehe. Dies zeigt, dass man noch im Mittelalter glaubte, eine von dem Zuflusse von Sü-

[1] Auf den daneben sich findenden Gedanken an einen einheitlichen Nilgott gehen die Statuen des einen Gaben bringenden Niles zurück. Dieser letztere künstlerische Typus wird dann auch auf Koenige, wie auf Thutmosis III, übertragen (*Cat. Kairo:* Legrain, *Statues et Statuettes*, nr. 42056, p. 34, pl. 32).

[2] *de Medicina Aegyptiorum.* Venedig. 1591. Lib. I, cap. 8, p. 13 f.

den unabhaengige Schwellkraft befinde sich in der Nilerde und dementsprechend in dem Nile selbst.

X. In der Sammlung des Bankiers Meuricoffre zu Neapel befanden sich 1882 je zwei Bruchstücke von zwei grossen Koenigstatuen, welche kurze Inschriften zeigen[1].

A. Das eine Bruchstück dieser Statue besteht aus den beiden auf den 9 Bogen stehenden Füssen des Koenigs, ohne Beischrift. Das zweite Fragment ist die Büste des Herschers, welcher aber der Kopf fehlt. An dem Rückenpfosten steht in einer Vertikalzeile: was dem Gold-Horus-Namen Amenophis' III und Merenptah's entsprechen würde. Der Styl der Statue macht eine Zutheilung an letzteren Koenig wahrscheinlicher.

B. Das erste Fragment aus hartem Sandstein zeigt den Fuss des Koenigs auf einer Basis mit der Beischrift . Das zweite bildet die Büste. An dem Rückenpfeiler steht , vorn an der Brust und an dem Gürtel Die Statue stellt demnach Osorkon I dar, dessen Ka-Namen-Anfang sie verzeichnet. Er entspricht dem Beginne des Ka-Namens seines Vaters Scheschonk I.

XI. Zu meiner Ausführungen über den Ȧnt-Fisch[2] moechte ich hier nachtragen, dass auf einer Reihe von Saergen, vor allem der spaeteren thebanischen Zeit, unter der Sonnenbarke je rechts und links ein Fisch erscheint[3]. Bei

[1] erwaehnt WIEDEMANN, *Aegypt. Gesch.* S. 479, 533.

[2] *Sphinx* XIV. S. 240.

[3] *Sarg der Nesi-Chunsu* (*Cat. Kairo:* DARESSY, *Cercueils des Cachettes Royales* pl. 46, 116), mehrfach auf dem Sarge des Nesi-pa-ur-schef in Cambridge (BUDGE, *Cat. of the Egypt. Collection in the Fitzwilliam Museum* p.

diesen wiederholten Darstellungen ist wohl kaum an eine Verdoppelung des Fisches aus ikonographischer Symmetrie-Freude zu denken, wie dies bei einer Stelendarstellung angenommen wurden konnte. Die Zeichner haben hier vielmehr wahrscheinlich thatsaechlich zwei Fische im Auge. Der eine von ihnen waere sicher der Ȧnt-Fisch, in dem zweiten wird man geneigt sein, den Ȧbdu zu erkennen. Es waere demnach nicht unmoeglich, dass man durch das Determinativ veranlasst, in spaeterer Zeit in ihm einen Fisch gesehn haette, wenn er auch ursprünglich, falls LORET's Deutung des Wortes zutrifft, eine Schildkroete gewesen waere.

XII. Die antiken Autoren bezeichnen das heilige Thier von Mendes regelmaessig als einen Bock, waehrend die aegyptischen Texte und Reliefs für dasselbe so gut wie einstimmig den Widder einsetzen[1]. Es giebt aber doch eine Reihe von Denkmaelern, in denen das Thier von den Aegyptern zwar gleichfalls als *ba* «Widder» benannt, in denen es aber daneben als Bock dargestellt wird. So erscheint «der goettliche Widder, der Oberste der Goetter» auf einem verhaeltnissmaessig jungen Ostrakon zu Paris[2] als bartloser, stehender, in seiner Gestalt an einen Steinbock erinnernder Bock. Einen ebenso bezeichneten Bock zeigt ein von Champollion[3] angeführtes, der Spaet-

17, wo den Fischen, wie mir F. W. GREEN freundlichst mittheilt, nirgends ein Name beigeschrieben ist), Sarg der Ta-pehrert (British Museum nr. 15659 bei BUDGE, *Guide to the first and second Egyptian Rooms* p. 70; vgl. für seine Darstellungen BUDGE, *Cat. of the Fitzwilliam Museum* p. 17 f.)

[1] Vgl. WIEDEMANN, *Herodots Zweites Buch* S. 216 ff.; BUDGE, *Gods of the Egyptians* II, p. 353 f.

[2] *Bibl. nationale.* cf. LEDRAIN, *Les Monuments Egyptiens de la Bibliothèque nationale* pl. 2.

[3] Manuscrits: *Panthéon égyptien* I, p. 237, citirt LORTET et GAILLARD, *Faune momifiée* I, p. 87 f. Es ist dies wohl das Kalkfragment in Turin mit dem Bilde eines liegenden entsprechend dargestellten Bockes, welches LANZONE, *Diz. di mit.* pl. 67 nr. 1, p 190 publizirt hat und welches der spaetthebanischen Zeit angehoert.

zeit zugeschriebenes kleines Denkmal. Ein drittes hierher gehoeriges, erheblich aelteres Denkmal bildet eine der thebanischen Zeit angehoerende kleine Stele des British Museums[1], auf der zwei Persoenlichkeiten den [hieroglyphs] anbeten. Trotz des Plurals der Inschrift ist nur ein heiliges Thier dargestellt und zwar ein deutlicher Bock mit etwas steiferem Horn wie bei dem Bocke der Pariser Bibliothek, sonst aber ein unverkennbar gleichartiges Thier.

Tritt demnach immer noch der Bock an Haeufigkeit hinter dem Widder weit zurück, so zeigen diese Denkmaeler doch klar, dass auch er unter [hieroglyphs] verstanden werden konnte, die Griechen also mit ihrer Nennung des Bockes nicht so sehr im Unrechte waren wie es früher der Fall zu sein schien. Die Eigenthümlichkeit der Benennung zweier so verschiedener Geschoepfe, wie es Bock und Widder sind, mit ein und demselben Worte haengt mit der Gleichgültigkeit zusammen, mit der die Aegypter einer genaueren zoologischen Scheidung der Thierwelt gegenüber standen. Wie sie die verschiedenen Falken- und Sperberarten nicht auseinander hielten, Fuchs, Schakal und Hund kaum trennten, so ist ihnen auch Ziege[2] und Schaaf als etwa gleichartig erschienen.

Ein eigenthümliches Gemisch der Merkmale beider Thierarten zeigt das heilige Thier in dem schoen gezeichneten Bilderpapyrus der Priesterin des Amon und der Mut Her-ub in Kairo[3]. Hier sitzt auf einer Art Sockelstuhl ein Widder mit lang ausgestreckten Hinterbeinen aufrecht auf seinem Hintertheile. Die Vorderbeine sind in ihrem Obertheile gerade ausgestreckt und lassen die Untertheile herab haengen.

[1] BUDGE, *Guide to the Egyptian Galleries* (*Sculpture*) nr. 469. Die Eigennamen bei LIEBLEIN, *Dict. des noms* nr. 688.

[2] Für Ziegenmumien vgl. LORTET et GAILLARD, *Faune momifiee* I, p. 107 ff., 277 ff.; *Cat. Kairo*: GAILLARD et DARESSY, *Faune momifiee* p. 103 ff.

[3] Photographirt von BRUGSCH. Vgl. für die Frau DARESSY, *Les Cercueils des Prêtres d'Ammon* in *Ann. Serv. Ant.* VIII p. 12 (*Sarg*), 16 (*Uschebti*).

Der Geschlechttheil ist stark betont. Das Haupt hat die Gestalt eines Bockkopfes mit dem Bockbart am Kinn. Die Hoerner sind aber nicht die üblichen Ziegenhoerner, sondern die weit ausladenden Hoerner des Chnuphis-Widder. Das Ohr haengt nicht wie meist bei den Widderbildern schlaff herab, sondern steht lang gezeichnet aufrecht da. Der Zeichner hat in dieser Darstellung offenbar gesucht, die Characteristica von Bock und Widder moeglichst zu einem einheitlichen Bilde zu verschmelzen, um so ein beiden Geschoepfen angegliedertes heiliges Thier zu gewinnen.

XIII. Die legendenumwobene Geschichte der Christianisierung Galliens und Germaniens gedenkt auch der Anwesenheit einer Reihe aus dem Nilthale stammender Persoenlichkeiten in den westlichen Provinzen des Roemerreiches. Vor allen wird von der sog. thebanischen Legion berichtet, welche aus Aegypten stammend zahlreiche Christen in ihrer Mitte zeigte. Von der Provence an die Rhone aufwaerts und den Rhein abwaerts und in mehrern ihrer Seitenthaeler fanden zahlreiche Angehoerige der Legion als Maertyrer für ihren Glauben den Tod. Mehrere gerade der aeltesten Kirchen zaehlen diese Glaubenshelden zu dem Kreise der in ihnen verehrten Heiligen. Die Frage nach dem geschichtlichen Kerne dieser Legenden ist viel behandelt worden, ohne bisher zu einem wirklich allseitig befriedigenden Abschlusse geführt zu haben[1]. Die Zahl der an den angeblichen Aufenthaltsstellen der Legion entdeckten aegyptischen Ueberreste ist jedenfalls

[1] Vgl. die wenig kritische Arbeit von A. BRAUN, *Zur Geschichte der Thebanischen Legion*. Bonner Winckelmann-Programm. Bonn 1855. — Verhaeltnismaessig am vollstaendigsten findet sich das sehr ungleichwerthige archaeologische Material für eine Behandlung dieser Frage gesammelt, aber nicht weiter kritisch verarbeitet, bei SCHAAFFHAUSEN, *Bonner Jahrbücher* 76, S. 31 ff., 81 S. 128 ff. (die in letzterer Arbeit besprochene Statuette ist, wie SCHAAFFHAUSEN, *Bonner Jahrbücher* 86 S. 285 ausführt, ein Erzeugnis der

sehr gering, ihre Datierung in die Zeit der Martyrien nirgends beweisbar. Was im Westen an aegyptischen Anticaglien und auf Aegypten bezüglichen Inschriften vorliegt, hat, soweit ein Urtheil bisher moeglich ist, im Gefolge des Isiskultes hier Eingang gefunden. Es musste auch von vorn herein unwahrscheinlich erscheinen, dass christliche Truppen diese aegyptischen Goetterbilder eingeführt und in ihre Graeber mitgenommen haben sollten.

Ist somit vom Aufenthalte von Aegyptern im Westen wenig bekannt, so fliesst das Material für das umgekehrte Verhaeltniss, die Anwesenheit von Galliern und Germanen am Nile, reichlicher. Bereits in der Diadochenzeit spielten die Gallier hier eine groessere Rolle. Im Verlaufe der Angriffe, die sie gegen Griechenland und Kleinasien gerichtet hatten, traten sie als nicht immer erfreuliche Söldner in dem ptolemaeischen Heere auf und bis in die Kaiserzeit hinein wurden aus ihren Kreisen Truppen für das Nilthal ausgehoben[1]. Vor allem wird dabei haeufig der Ala Vocontiorum gedacht. Diese stand im Jahre 59 n. Chr. in Babylon bei Heliopolis[2], 119 ist sie in der Gegend von Coptos stationiert, 134 erscheint sie am Mons Porphyrites, dann in Coptos selbst, 165 in Contra-Coptos, die Weiheinschrift eines ihrer Angehoerigen fand sich zu El Mueh[3]. Mehrere Texte weisen auch sonst

Sayner Hütte von etwa 1820). Stückelberg, *Archiv für Kulturgeschichte* VIII (1910) Tafel zur S. 46 giebt eine interessante kartographische Darstellung der Verehrung der Heiligen des Thebanerkreises von Solothurn Urs, Victor und Genossen.

[1] Vgl. besonders A. I. Reinach, *Les Gaulois en Egypte in Rev. des Etudes anciennes* XIII, p. 33 ff.; P. M. Meyer, *Heerwesen der Ptolemaeer und Roemer in Aegypten*, wo speziell auch die Geschichte der in Aegypten stationierten Legio XXII und der Legio III Cyrenaica behandelt wurden. Für eine bronzene, in Aegypten gefundene Gürtelschnalle mit dem Bilde der Woelfin und der Zwillinge, welche die Legio VI ferrata nennt, vgl. Domaszewski, *Roemisch-Germanisches Correspondenzblatt* III. S. 9 f.

[2] *Pap. Hamburg* 2 in *Griechische Papyrusurkunden der Hamburger Stadtbibliothek* I ed. P. M. Meyer. Heft 1.

[3] A. I. Reinach, *Fouilles à Coptos* p. 50 f. Ausführlich handelte über

auf ihren Aufenthalt in Ober-Aegypten im 2:ten Jahrhundert n. Chr. hin. Aus spaeterer Zeit beweisen vereinzelte Notizen und besonders Eigennamen das Vorhandensein von Germanen in und bei Aegypten. Am 12. Oktober 359 n. Chr. verkaufte Flavius Agemundus, Senator bei den Auxiliartruppen zu Askalon, an einen zu Arsinoe stehenden roemischen Offizier einen Sklaven[1]. Der Oberstkommendierende in Aegypten war 384 n. Chr. der Franke Merobaudes[2]. Ein vermutlich in Edfu gefundener griechischer Grabstein der frühbyzantinischen Zeit nennt den Skythen Rigimer, wobei unter Skythe wohl nur ein Barbar zu verstehn ist, der der Namensform zu Folge ein germanischer Krieger gewesen waere.[3] Die Notitia dignitatum nennt um 425 n. Chr. eine laengere Reihe von wesentlich westgermanischen Truppenkontingenten in Aegypten, unter denen die in Gallien und Germanien eingedrungenen Frankenstaemme besonders wichtig gewesen zu sein scheinen. Es standen damals laengs des Niles an verschiedenen Orten vertheilt Franken, Sugambrer, Chamaven, Alemannen, Iuthungen, u. s. f. Diese Truppentheile rekrutierten sich nach Moeglichkeit aus ihrer Heimath, hatten eigene Bewaffnung, Kampfesweise, einen eigenen Corpsgeist und heimische Anführer[4].

Diese lange Anwesenheit einer betraechtlichen Zahl von Galliern und Germanen am Nile muss die Erwartung nahe legen, zahlreichen Ueberresten ihrer Bewaffnung und Kunst in Aegypten zu begegnen. Auffallender Weise ist dies nicht

die Ala und ihre Inschriften A. I. Reinach, *Bull. de la Soc. Arch. d'Alexandrie* III, S. 122 ff., 145 ff. Vgl. Cichorius, *Realencyclopaedie des klass. Altertums von Pauly-Wissowa* I, Sp. 1269 f.

[1] (Erman und) Krebs, *Aus den Papyris der Kgl. Museen* (zu Berlin). S. 198 f.

[2] *Codex. Theod.* XI, 30, 43.

[3] Crum, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* XXIV, p. 233 f.

[4] Mommsen, *Das roemische Heerwesen seit Diocletian* in *Hermes* XXIV. S. 194 ff., besonders S. 271 ff. Vgl. I. G. Milne, *A History of Egypt under Roman Rule.* London 1898. S. 169 ff.

der Fall. Dabei ist es freilich schwer zu entscheiden, ob thatsaechlich derartiges Material fehlt, oder ob es von den Ausgrabern, denen es vor allem um die Gewinnung nationalaegyptischer Denkmaeler zu thun war, nicht entsprechend beachtet worden ist. Jedenfalls weist ein Spangenhelm, der auf dem Kopfe einer Mumie gefunden wurde und der sich jetzt in Leiden befindet, auf nordischen Ursprung hin. Er stammt vermutlich von einem Germanen her [1].

Auf zwei weitere hierher gehoerige Alterthümer aus Bronze, welche in Aegypten in meine Haende gelangt sind, moechte ich hier hinweisen. Das erste Stück erwarb ich Anfang 1897 zu Kairo von einem mit den grossen Alterthumshaendlern in Verbindung stehenden Manne. Bei der weiten Verzweigung der Handelsbeziehungen dieser Leute ist demzufolge über die Provenienz des Stückes nichts festzustellen. Das zweite kaufte ich Anfang 1907 von einem kleinen Haendler in Luxor, so dass es vermuthlich aus der Thebaïs oder aus deren Umgebung stammt. Hier standen nach der Notitia Dignitatum in Contra Apollonos, südlich von El Kab, die Ala prima Francorum, in Diospolis parva, dem heutigen Hou westlich von Dendera die Cohors septima Francorum.

Das erste Stück ist eine Art Zunge aus Metall, wie sie sich in fraenkischen Graebern mehrfach auf dem Endabschluss der Lederriemen gefunden hat. Das hintere Ende bildet eine gerade Linie, das vordere ist abgerundet. Die Masse sind: Laenge in der Mitte 29^{mm}, an den Seiten 25^{mm}, Breite 16^{mm}, Dicke 4^{mm}. In der Mitte der Breitseite und in der Mitte der Woelbung befindet sich ein Loch, um das Stück auf dem

[1] Max Ebert, *Ein Spangenhelm aus Aegypten* in *Praehistorische Zeitschrift* I, S. 163 ff., der daran anschliessend den Einfluss bespricht, den die germanischen Truppen am Nile bei der Uebertragung oestlicher Formen und Motive in das westliche Europa des frühen Mittelalters gehabt haben koennen. Vor allem eroertert er das auf germanischen Schmucksachen auftretende Bild eines reitenden Heiligen mit anbetend erhobenen Armen, das auf einen aegyptischen Grundtypus zurück gehe.

Riemen aufnaehen zu koennen. Die obere Flaeche ist durch aufgenietete Bronzestreifen in 4 halbkreisfoermige Vertiefungen, je zwei an jeder Laengsseite zerlegt. Sie lassen in der Mitte ein Viereck frei, in welchem ein Bronzeknopf gesessen zu haben scheint. Die vier Vertiefungen waren mit dunkelrothen halbkreisfoermigen Glasplaettchen ausgelegt, von denen die beiden hintern noch erhalten sind. In ihrer Form entspricht die Zunge einigen in Graebern vor dem Burgthore zu Andernach gefundenen Stücken [1], die Cassetierung ist aber geschmackvoller wie bei diesen rheinischen Exemplaren.

Interessanter ist das zweite Stück. Dasselbe besteht aus einer auf einer nur theilweise erhaltenen Bronzeplatte aufliegenden Zierscheibe in Gestalt einer aus 10 Blaettchen bestehenden blumenartigen Rosette. In der Mitte war ein kleiner, kreisrunder Raum für einen Knopf. Jedes der Blaettchen wird durch eine mit der Spitze auf die Mitte zu gestellte lanzettenfoermige Vertiefung gebildet. In jeder dieser Zellen ist ein dunkelrother, jetzt durch die Verwitterung matt gewordener, früher glaenzender, in der Form der Zelle ausgeschnittener Stein eingelegt. Das Stück hat einen Durchmesser von 28^{mm}, eine Hoehe über der unteren Bronzeplatte von 4^{mm}, jeder Einlagestein hat eine Laenge von 9^{mm}, eine groesste Breite von 4^{mm}. Bei einer mit freundlicher Beihülfe des Direktors Herrn Professor Dr. Lehner vorgenommenen Durchsicht der fraenkischen Alterthümer des Bonner Provinzialmuseums fand sich unter nr. 2486 ein genaues Pendant zu der besprochenen Scheibe [2]. Dasselbe stammt aus dem Grabe nr. 26 vom Kirchberg zu Andernach, aus einem Graeberfeld, welches nach dessen Bearbeiter Koenen aus der sich

[1] Publ. Koenen, *Bonner Jahrbücher* 86, Taf. 13, nr. 14, 15, wobei das eine Ende meines Exemplares aber gerundet ist, wie nr. 15, nicht zugespitzt, wie nr. 14. Vgl. für die Form ferner die Abbildungen Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Altertumskunde* I, fig. 11, 116 = 159, 282 = 463.

[2] Für die Technik derartiger Scheiben vgl. Lindenschmit, *Handbuch der Deutschen Altertumskunde* I, S. 441 ff.

unmittelbar an die spaetroemische anschliessenden frühfraenkischen, merowingischen Zeit herrührt[1]. Eine genauere Datierung erscheint nicht moeglich, würde die Entstehung der Zierscheibenausführung auch nicht im Einzelnen feststellen koennen, da die Form Jahrzehnte vor dem Grabe aufgekommen und dasselbe um Jahrzehnte überlebt haben koennte. Jedenfalls aber zeigt die vollkommene, bis in das Einzelste gehende Uebereinstimmung des aegyptischen Stückes mit dem voellig in den Kreis der sonstigen rheinfraenkischen Kultur gehoerenden Andernacher Exemplare, dass wir es auch bei ihm mit einem echtfraenkischen Stücke zu thun haben. Man wird dasselbe einst einem der in der Naehe von Theben stationierten und dort gestorbenen fraenkischen Krieger, der sein heimatliches Schmuckstück Zeit seines Lebens in seiner fernen Garnison getragen hatte, mit in das Grab gegeben haben. Die vorher besprochene, eine analoge Technik zeigende Endplatte rührt allem Anscheine nach gleichfalls aus einem fraenkischen Kriegergrabe am Nile her.

[1] KOENEN, *Die vorroemischen, roemischen und fraenkischen Graeber in Andernach* in *Bonner Jahrbüchern* 86, S. 148 ff. Die Zaehlung der Graeber in der Publikation stimmt mit der des Museumsinventars nicht überall überein. Aehnlich dem fraglichen Stücke ist Taf. 12, nr. 26, welches aber nach Aussen kreisrund abschliesst.

A. Wiedemann.

J. LIEBLEIN. *Le mot* [hieroglyphs] *anti n'indique pas myrrhe, mais encens, oliban.* — Christiania Videnskabs Selskabs Forhandlinger for 1910 n° 1.

Dans ce petit opuscule, un des derniers travaux qui soient sortis de la plume du très regretté doyen de l'égyptologie actuelle, M. LIEBLEIN a voulu trancher une question fort intéressante au point de vue archéologique, et établir le sens d'un mot désignant une matière bien connue des Egyptiens et souvent employée par eux. Le mot *ânti* [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], n'a en effet jamais été étudié à fond jusqu'ici, et les égyptologues se bornent à le traduire les uns par *encens*, les autres par *myrrhe*, sans donner de preuves appuyant leur manière de voir. Seul J. KRALL, approfondissant la chose, était arrivé à la conclusion que l'*ânti* ne désigne ni la myrrhe ni l'encens, mais la gomme arabique[1]; cette thèse n'a pas eu grand succès et peut du reste, pour diverses raisons, être considérée comme inacceptable: il n'eût pas été nécessaire d'aller chercher jusqu'au pays de Pount une matière qu'on pouvait se procurer dans des pays beaucoup moins éloignés de l'Egypte, et de plus, les arbres à *ânti*, tels qu'ils sont figurés sur les monuments, ne rappellent en aucune façon les acacias qui produisent la gomme arabique et l'on aurait certainement employé pour les désigner un mot autre que *nehat* [hieroglyphs], le sycomore, arbre avec lequel l'acacia, quelle que soit son espèce, n'a aucun rapport; enfin, et ceci est la raison la plus péremptoire, nous savons que l'*ânti* était employé surtout pour des fumigations, et il est clair que la gomme arabique ne peut servir à cet usage.

[1] J. KRALL, *Studien zur Geschichte des alten Aegyptens. IV. Das Land Punt* p. 26—35.

Restent donc la myrrhe et l'encens; pour arriver à découvrir lequel des deux est l'*ânti,* M. Lieblein cherche à déterminer l'essence des arbres produisant la matière en question, arbres qui sont représentés avec grand soin sur les murailles du temple de Deir-el-Bahari,[1] et cette méthode n'est guère critiquable. Souvent, il est vrai, les arbres égyptiens sont figurés de façon toute conventionnelle, mais presque toujours, lorsqu'il s'agit d'un grand tableau où l'espèce même de l'arbre représenté a son importance, les artistes égyptiens s'appliquaient à en reproduire au moins les caractères principaux, en les stylisant un peu selon leurs procédés ordinaires: c'est ainsi que nous avons de très bonnes images de sycomores, d'acacias, de tamaris, de balanites, de napécas, de doums et de dattiers. Les arbres à *ânti* de Deir-el-Bahari rentrent sans aucun doute dans cette catégorie de végétaux reproduits fidèlement, d'après nature, puisqu'ils diffèrent très nettement des autres arbres égyptiens, aussi M. Lieblein a-t-il eu pleinement raison en se servant de ces reliefs comme point de comparaison pour identifier la plante; ceci admis, il n'y a aucune hésitation possible, car les arbres à *ânti* présentent, légèrement schématisés, tous les caractères de l'arbre à encens *(Boswellia Carteri)* et n'offrent aucune ressemblance avec celui qui produit la myrrhe *(Balsamodendron Myrrha)*.

La question semble donc définitivement tranchée en faveur de l'encens ou oliban, mais il faut cependant encore l'examiner sous ses autres faces pour voir si la conclusion se confirme, et ajouter ainsi tout un chapitre au travail de M. Lieblein.

Comme nous l'avons vu, on employait surtout l'*ânti* dans les cérémonies du culte, pour faire des fumigations odorantes devant l'image ou le symbole de la divinité, en le brûlant dans une sorte de pot-à-feu ou d'encensoir très simple[2]; les textes ne laissent aucun doute à cet égard, et ils disent même que l'*ânti* avait pour cet usage une valeur supérieure[3]

[1] Naville, *Deir-el-Bahari* pl. LXIX à LXXII, et surtout LXXIV et LXXVIII. — Les arbres à *ânti* figurés dans le temple d'Athribis, à l'époque ptolémaïque, sont trop mal dessinés et trop mal conservés pour qu'on puisse en tirer des conclusions (Petrie, *Athribis* pl. XIX).

[2] Loret, *Rec. de Trav.* XVI. p. 148, note I. — Moret, *Rituel du culte div.* p. 210. — De Rochemonteix-Chassinat, *Temple d'Edfou*, I. p. 110, 131, 132, 242, 271, 405, 476, 587, etc.

[3] Golenischeff, *Rec. de Trav.* XXVIII. p. 81, l. 150.

à la résine ordinaire, le *sonter* [hiéroglyphes]. Le fait que cette dernière matière[1] conserva cependant toujours, pour les besoins du culte, la prééminence sur l'*ânti*, tient uniquement à la tradition, toute-puissante dans les usages religieux, car elle se trouvait dans des pays peu éloignés de la vallée du Nil et était connue dès les plus anciens temps, tandis que l'*ânti* ne paraît guère avant la fin de l'Ancien Empire. Quoiqu'il en soit, cet emploi de l'*ânti* correspond exactement à l'usage qui a été fait de l'encens dans tous les pays et depuis un temps immémorial pour les offices religieux, et ne peut s'appliquer à la myrrhe.

A côté de cela, l'*ânti* entrait aussi dans la composition de nombreux remèdes employés par les médecins égyptiens, surtout des emplâtres[2], et d'un cosmétique, huile ou onguent en usage pour la toilette dès le Moyen Empire[3]. Il semble au premier abord que la myrrhe serait plus indiquée que l'encens pour des préparations de ce genre, mais dans la pharmacopée moderne, on emploie fréquemment l'oliban, surtout pour des baumes, aussi peut-on admettre sans aucune difficulté que les anciens en faisaient aussi usage dans le même but.

La même huile d'*ânti* qui servait à la toilette des vivants était aussi employée parfois pour celle des morts, avant la momification[4]; on en faisait aussi solennellement l'offrande aux dieux en certaines cérémonies, dans des vases à parfums du type ordinaire ou soutenus par une statuette de roi ou de sphinx[5]. Dans ces deux cas, il s'agit probablement d'une fonction rituelle ou magique, l'onction à l'huile d'*ânti* symbolisant la consécration, comme c'est très certainement le cas quand on oint de cette matière des objets inanimés tels que des amulettes ou des offrandes alimentaires[6]. Le fait qu'on

[1] D'après M. Loret, *Rec. de Trav.* XVI, p. 147, ce serait la résine du pin d'Alep.

[2] Stern, *Glossarium pap. Ebers*, p. 9.

[3] Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht*, pl. XXIII. Chassinat. *Fouilles à Assiout.* p. 232. — Sethe, *Urk. der XVIIIen dyn.*, p. 1058, etc.

[4] Maspero, *Mem. sur quelques pap. du Louvre*, p. 43, 50. — *Livre des Morts*, ch. CXXV, l. 3 (ed. Naville); ch. CXLV, l. 36 (ed. Lepsius) ch. CXLVIII l. 64 (ed. Naville).

[5] Mariette, *Dendérah* IV, pl. V. — Rochemonteix-Chassinat, *Temple d'Efou*, I. p. 30, 98, 121, 122, 132, 135, 150, 235, 256, etc.

[6] *Pap. de Nou*, ed. Budge, pl. XXXIX, l. 18, XLV, l. 47 (*Livre des Morts* ch. CLXXXIX et LXIV).

n'a pas trouvé jusqu'ici d'encens parmi les matières embaumantes recueillies sur les momies ne prouve rien, vu le peu d'analyses qui ont été faites jusqu'ici[1], et du reste, si cette onction n'était qu'un symbole rituel et non une opération pratique de l'embaumement, elle ne pouvait guère laisser de traces. Enfin si les peintres se servaient parfois d'*ânti* pour délayer leurs couleurs ou pour enduire les objets à décorer avant de les peindre[2], il faut sans doute rattacher cette coutume plutôt aux vertus magiques de l'*ânti* qu'à ses propriétés réelles au point de vue technique, car il s'agit toujours d'objets sacrés.

Un texte très curieux gravé sur une des parois du laboratoire du temple d'Edfou, nous donne l'énumération de quatorze espèces différentes d'*ânti*[3] — onze pour l'usage du culte et trois qui ne devaient pas entrer dans les temples — avec un commentaire bref mais précis décrivant l'aspect, la forme et la couleur des diverses matières ainsi nommées. Il est bien évident qu'ici il ne peut être question uniquement de l'encens proprement dit: il existe peut-être deux ou trois variétés d'oliban, mais elles ne diffèrent que très peu les unes d'avec les autres, et il serait impossible d'en trouver quatorze espèces aussi variées. La seule explication plausible est que, dans cette liste, on a voulu grouper sous le nom d'*ânti* un certain nombre de gommes-résines analogues à l'encens, employées pour les mêmes usages et provenant des mêmes contrées, mais ayant chacune son nom spécial et ses particularités bien définies; ces noms paraissent très rarement ailleurs, aussi n'est-il pas possible de les identifier, malgré la description sommaire qui les accompagne, mais il est probable que si l'un d'eux est un nom spécial de l'encens, les autres doivent s'appliquer à la myrrhe[4], au bdellium, peut-être

---

[1] JÉQUIER, *Sphinx* XV, p. 209.

[2] MASPERO, *Mem. sur qqs. pap. du Louvre*, p. 43. — *Livre des Morts*, ch. C, l. 11 (*Pap. de Nou*) CI, l. 9 (ibid.), ch. — LORET, *Rec. de Trav.* V, p. 91, l. 126.

[3] DÜMICHEN, *Recuiel de Monum. Eg.* IV, pl. LXXXVI—LXXXVII. — Une liste semblable se trouvait dans le temple d'Athribis, mais très fragmentée (PETRIE, *Athribis* p. 18, pl. XVIII—XIX).

[4] Il est cependant à remarquer que le nom de *Kheri* qu'on considère généralement comme celui de la myrrhe, ne paraît pas sur cette liste. (BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 1119).

aussi à l'opoponax, à l'élémi et à d'autres drogues du même genre.

En résumé la conclusion de M. LIEBLEIN est pleinement justifiée en ce qui concerne l'*ânti* aux plus anciennes époques et peut-être même pendant tout le temps que dura la royauté pharaonique, mais il faut reconnaître qu'à un certain moment ce nom prit un sens plus étendu, plus général et servit à désigner tout les aromates provenant des pays situés au Sud de la Mer Rouge et employés soit pour des fumigations soit pour la préparation de certains onguents. Il est très possible que cette acception nouvelle du mot *ânti* ne soit pas antérieure à l'époque ptolémaïque.

Neuchâtel mars 1912.

Gustave Jéquier.

Dr. H. F. HEYES, Joseph in Ägypten. Münster in Westfalen, 1911. 8°, 37 pp. (Biblische Zeitfragen, Heft. 9).

Dans cette brochure, le Dr. Heyes a résumé et condensé à peu près tout ce que les égyptologues et les exégètes ont dit jusqu'à ce jour sur la question de Joseph en Egypte. L'arrivée de Joseph à l'époque des Hyksos, ses aventures dans le palais de Putiphar, les songes de Pharaon, la nomination au vizirat, les sept années d'abondance et les sept années de disette, la politique du vizir durant la famine, l'établissement de la famille de Jacob en Egypte, la terre de Gessen, les noms égyptiens cités dans la Genèse, autant de chapitres traités sobrement en tenant compte des dernières publications.

Dans toute cette question, il faut noter que les renseignements fournis par les sources égyptiennes sont extrêmement pauvres et se réduisent à des noms propres, ceux que nous donne la Bible et les noms de Jacob et Joseph des listes géographiques et des scarabées. Tout le reste est biblique ou fondé sur des probabilités et des vraisemblances plus ou moins grandes. Il importe aussi de distinguer les problèmes littéraires et les problèmes historiques. Avant d'écrire l'histoire, en effet, il est de toute nécessité d'en étudier les sources, de connaître leur nature et d'apprécier leur valeur. Ce travail a été fait, pour la période où la tradition place Israël en Egypte, par R. WEILL dans sa remarquable étude: *Les Hyksôs et la restauration nationale dans la tradition égyptienne et dans l'histoire*[1]. On y voit qu'il n'y a rien de plus obscur et de plus compliqué dans l'antiquité égyp-

[1] *Journal Asiatique.* Dixième série, XVI, p. 47 sqq., 507 sqq., XVII, p. 1 sqq.

tienne que l'époque comprise entre la XIIe et la XVIIIe dynastie. Les rois qu'on était convenu d'appeler Hyksos pourraient fort bien être de vrais Egyptiens et peut-être que les rois étrangers, sémites, se réduisent à un seul. Le Pharaon de Joseph fut-il précisément celui-là? Comment le savoir? Le Dr. Heyes observe ici, comme dans tout le reste de son excellent travail, une louable prudence. Il se garde de donner comme certain ce qui n'est qu'essai d'explication. Ce qu'il met surtout en relief, d'accord avec tous les égyptologues, c'est la couleur nettement égyptienne de tout le récit biblique, indice incontestable que l'auteur juif était parfaitement au courant des choses d'Egypte.

Peut-être trouvera-t-on qu'il pousse trop loin l'exigence au sujet des noms פוטי פרע et צפנת פענח. Sans doute, nous n'avons pas la certitude absolue, mais les solutions données par Steindorff et Spiegelberg offrent les garanties les plus sérieuses. Pour le nom de Joseph en particulier, il ne semble guère logique de poser comme condition préalable que ce nom contienne en lui-même une allusion directe à l'interprétation des songes ou à la dignité de grand vizir. Pharaon ne créa pas pour Joseph un nom de forme complètement nouvelle et jusqu'alors inusitée, il lui en donna un composé à l'image de ceux que portaient les grands de l'époque. La seule méthode scientifique, dans le cas, est donc de rechercher parmi les noms propres égyptiens à quelle série correspond le mieux le composé biblique צפנת פענח. Tout autre procédé manque de fondement solide. Quant à la date à fixer à ces noms propres et par suite, indirectement, au texte sacré correspondant, le Dr. Heyes garde, à bon droit, les plus grandes réserves. Aucune lumière n'est à négliger, sans doute, mais toute conclusion définitive est prématurée.

Pour les gens qui ne sont pas initiés aux études égyptiennes, cette brochure de haute vulgarisation donne en peu de mots une idée juste de la question.

Alexis Mallon.

A. HEBBELYNCK, Les manuscrits coptes-sahidiques du «Monastère Blanc». Recherches sur les fragments complémentaires de la collection Borgia. I. Fragments de l'Ancien Testament. Louvain 1911. 8°, 63 pp.

On sait quel a été le sort de la riche bibliothèque copte du Monastère Blanc qui, pour le seul Evangile ne contenait pas moins de cinquante volumes, grands et petits[1]. Disperser ces codex dans toutes les parties du monde eût été un petit malheur, ils furent mis en pièces et vendus au détail par les brigands qui s'en emparèrent. Les feuillets épars s'en allèrent dans toutes les directions; plusieurs ont été recueillis par les bibliothèques publiques. Combien ont péri pour toujours!

Essayer de reconstituer les manuscrits primitifs, au moins en ce qui touche l'Écriture Sainte, en comparant et identifiant les divers fragments conservés à Rome, à Paris, à Londres, à Berlin, à Vienne et ailleurs, telle est l'oeuvre utile et méritoire qu'a entreprise Mgr. Hebbelynck. C'est un travail préliminaire en vue de la publication du catalogue des manuscrits coptes de la Bibliothèque Vaticane. Ce travail était de toute nécessité pour l'établissement d'un texte critique de la Bible. Le savant prélat nous a fait connaître les résultats de ses premières recherches. Ils sont intéressants et instructifs; 32 codex ont été étudiés et, dans la mesure du possible, reconstitués. Ce qu'il faut pour cela de sagacité et de patientes confrontations, seuls les professionnels en ont l'idée. Le succès a couronné l'effort. Pour ne citer qu'un exemple, Mgr Hebbelynck a reconnu comme appartenant

[1] CRUM, *Journal of theological Studies*. V, 1904, p. 564, inscriptions B. 12, B. 13.

au même codex (Borgia VI) vingt feuillets de Rome, un feuillet du British Museum (Ms. 9), plusieurs fragments de la Bibliothèque Nationale de Paris (f°s 129[1], 59—64, 84), un feuillet de Vienne (WESSELY, *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, IV, n° 14).

Le travail, malgré l'accumulation des chiffres, est clair et bien disposé. A la fin est donné un tableau synoptique des fragments coordonnés. Nous tenons à encourager Mgr Hebbelynck à continuer ses recherches, et nous espérons qu'il ne tardera pas trop à nous donner le catalogue promis.

Alexis Mallon.

Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire. N°s 44301—44638. *Objets de toilette. 1ère Partie.* Peignes, etc. Par M. GEORGES BÉNÉDITE. Le Caire. Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale. 1911. 80 pages, 27 planches.

Ce nouveau volume du *Catalogue Général* du Musée du Caire constitue la première partie du catalogue comprenant les objets de toilette: peignes, épingles de tête, étuis et pots à kohol, stylets à kohol. L'auteur en est l'éminent égyptologue et archéologue M. GEORGES BÉNÉDITE à qui nous devons déjà une partie précédente du *Catalogue Général:* celle qui décrit les antiquités n°s 44001—44102: *Miroirs*, et qui a paru en 1907 [1]. On nous annonce sur la couverture du présent volume que l'Introduction paraîtra avec la 2me partie. En vue de ce fait, je ne me crois pas en droit de parler de la nature et de l'importance des objets que M. BÉNÉDITE a catalogués dans ce volume. L'introduction de M. BÉNÉDITE une fois parue, je me ferai un plaisir d'en résumer les points principaux. J'espère que cette introduction ne se fera pas trop attendre: elle nous donnera, à coup sûr, des choses excellentes qui compléteront notre connaissance des objets de toilette dont les anciens Égyptiens se sont servis.

Ce qu'on peut dire du présent volume, c'est qu'il est rédigé d'une manière excellente et qui fait honneur à l'éminent auteur. Les planches excitent notre admiration au point de vue technique. Les planches IV—VII donnent de jolis spécimens de peignes — même quelques peignes doubles Les épingles de tête sont représentées par des spécimens de diverses espèces (pl. VIII—X). Viennent ensuite les étuis à kohol, les pots à kohol (cf. *Catalogue Général, Steingefässe* par M. DE BISSING) et les stylets à kohol.

[1] Voir mon compte rendu dans le *Sphinx*, XII, pp. 81—88.

Upsala, mars 1912. *Ernst Andersson.*

Die Uschebti-Formel Amenophis' III.



Von

A. Wiedemann.

Ende 1906 kaufte ich zu Luxor den 5,5^{cm} hohen Obertheil eines sorgsam im Style der 18:ten Dynastie gearbeiteten Uschebti aus schwarzem, grau gesprenkeltem Granit. An der Stirn des Kopfes, bei dem nur die Nasenspitze etwas bestossen ist, liegt ziemlich flach der Uraeus an, am Kinn haengt der geflochtene, ganz unten in einer stumpfen Erhebung endende Osiris-Koenigsbart. Die Kaputze zeigt auf dem Kopfe engere, neben dem Gesichte etwas weitere Streifen, welche alle nach der Rückseite, nach der Stelle, an der der zopfartige Ansatz beginnt, convergieren. Die breiten Brustbaender der Kaputze sind enger gestreift. Die Haende, deren jede ein ☥ haelt, sind über der Brust gekreuzt, an dem Armansatz ist ein einfaches Armband angedeutet. Vorn befinden sich die ersten Zeichen von vier Zeilen einer Vertikalinschrift: 1) 2) 3) 4). Diese Reste genügen um zu zeigen, dass der Text nicht der üblichen Fassung des 6:ten Kapitels des Todtenbuches entsprach, deren Entwicklung LORET [1] verfolgt hat, und welche sich nicht nur bei Privat-

[1] *Rec. de trav. rel.* etc. IV p. 89 ff.; vgl. die Texte bei MARIETTE, *Cat. Abydos* p. 45 ff.; BUDGE, *The Mummy* 1893, p. 211 ff.; BORCHARDT, *Aeg. Zeitschr.* 32, S. 111 ff.

personen, sondern auch bei zahlreichen Koenigen und ihren naechsten Angehoerigen findet. So bei Amenophis II[1], den Schwiegereltern Amenophis' III[2], Seti I[3], Ramses VI[4], Ramses IX[5], Psammetich[6], Amasis[7], Nepherites[8], Nectanebus I[9], Nectanebus II[10].

Abweichende Inschriften auf Uschebti sind, abgesehen von der *suten ṭu ḥetep* Formel unter Amenophis IV[11] und spaeter, selten. Vereinzelt kommt das 5:te Kapitel des Todtenbuches vor[12], das zu den Statuetten in keinerlei Beziehung steht und wohl nur durch ein Versehen hierher kam. Der Schreiber der Vorlage für den Uschebti-Arbeiter wird sich bei dem aufzuzeichnenden Texte vergriffen haben. So gering auch die auf der vorliegenden Statuette erhaltenen Reste sind, so genügen sie doch, um zu zeigen, dass sie einer Formel entstammen, welche zahlreiche Uschebti des Koenigs Amenophis' III bedeckt[13]. Eine laengere Reihe derselben wurde im Grabe des Koenigs gefunden und, in freilich

[1] *Cat. Kairo:* DARESSY, *Fouilles de la Vallée des Rois* p. 93 ff., pl. 25; *Brit. Mus.* 35615, 35365 (publ. BUDGE, *Guide to the first and second Egyptian Rooms* p. 130).

[2] *Cat. Kairo:* QUIBELL, *Tomb. of Yuaa and Thuiu* p. 36 ff., pl. 17—18; DAVIS, *The Tomb of Iouiya and Touiyou* p. 26 f., pl. 18—20.

[3] z. B. *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 18. April 1896, pl. 5.

[4] l. c. pl. 7; *Brit. Mus.* 29998, 29999 (publ. BUDGE, *l. c.* p. 127).

[5] *Brit. Mus.* 8570—1.

[6] *Brit. Mus.* 21922, *Berlin* nr. 4524, 8085.

[7] *Berlin* nr. 7483, vgl. ERMAN, *Ausführliches Verzeichnis, 2:te Aufl.* S. 277.

[8] LORET, *Rec. de trav.* etc. 4, p. 110.

[9] MARIETTE, *Mon. div.* pl. 95 b.; *Wien* nr. 367.

[10] LORET, *l. c*

[11] WIEDEMANN, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 7 p. 202. Andere Uschebtis aus derselben Zeit bei MASPERO, *Le Musée égyptien* III, pl. 23, p. 27 und LEGRAIN, *Ann. du Serv.* 10, p. 107.

[12] WIEDEMANN, *Rec de trav.* etc. 17, p. 13 f.; cf. BIRCH, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 5, p. 78.

[13] Einzelne Uschebti des Koenigs zeigen nur seinen Namen und Titel (in *Genf. Bibliothek*) oder neben seinem Namen den der Koenigin Tii (*Descr. d'Egypte* II, pl. 80, nr. 6; MASPERO, *Mél. d'Arch. Égypt.* 1, p. 109)



nicht immer klarer Weise, in der Description d'Égypte publizirt[1]; sie bestanden nach deren Angabe aus schwarzem oder rothem Granit, aus Serpentin, einmal auch aus Alabaster. Weitere Exemplare befinden sich im Louvre[2], im British Museum[3], in München[4], in der Privatsammlung FOX[5].

Die Stücke scheinen so gut wie alle fragmentirt zu sein, bald ist der Obertheil abgebrochen, bald die Füsse und macht es den Eindruck als sei dieses Zerbrechen absichtlich erfolgt. Da eine derartige systematische Vernichtung kaum auf Grabraeuber zurückgeführt werden kann, so wird man es wohl mit einem Toedten der Statuetten bei Gelegenheit des Begraebnisses zu thun haben. Dieses war, wie in zahlreichen analogen Faellen, dazu bestimmt, die Figuren, bez. die ihnen entsprechenden realen Gestalten umzubringen, um sie um so sicherer dem Koenige in das Jenseits nach zu senden. Hierfür spricht auch der Umstand, dass die Stein-Uschebti des Ment-em-hāt das gleiche absichtliche Zerstoeren zeigen. Letzterer Mann aber, der zur Zeit Taharkas in Theben eine groessere Rolle spielte und auch sonst archaisierende Tendenzen verfolgte[6], ist bisher der einzige Privatmann, der

---

[1] *Ant.* II, pl. 80—81. — Abgesehen von dem in der vorigen Anmerkung genannten Stücke liess sich ihr Verbleib nicht mit Sicherheit feststellen.

[2] *S. H.* 12, 50, 51, 52, 70, 230, 231; vgl. CHAMPOLLION, *Not. du Musée Charles X*, p. 58, nr. 36—38.

[3] nr. 8689—92.

[4] *Antiquarium* nr. 116.

[5] publ. WIEDEMANN, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 11, p. 421.

[6] Vgl. für Mentemḥāt die historischen, bez. Tempelrestaurierungen behandelnden Texte bei WRESZINSKI, *Orient. Lit. Zeit.* 13, Sp. 385 ff.; BENSON and GOURLAY, *The Temple of Mut in Asher* p. 350 ff. (dort die aeltere Litteratur), GOURLAY and NEWBERRY, *Rec. de trav.* etc. 20, p. 188 ff. Sein eigenartiger Kopf CAPART, *L'Art Egyptien* pl. 83 (dort die sonstigen Publikationen aufgeführt); ein Inschriftfragment WIEDEMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. 8, p. 69; grün glasierte Einlageplatten WIEDEMANN, l. c. 17, p. 14; Statuetten seiner Schutzdaemonen LEGRAIN, *Ann. du Serv.* 8, p. 122 ff.; sein Grab publ. SCHEIL, *Mém. de la Miss. Franç.* 5, p. 613 ff.; Grabkegel bei WIEDEMANN, *Die aegypt. Grabkegel (Congrès intern. des Orient. Leyde)* p. 11 ff. und DARESSY, *Mém. de la Miss. Franç.* 8, p. 327; sein Stammbaum und seine Familienmitglieder LEGRAIN, *Rec. de trav. rel.* etc. 13, p. 180 ff. — Einen zerbrochenen Uschebti des Mannes aus blau glasiertem Thon und einen zweiten aus graugrünem Granit erwaehnen BENSON und GOURLAY, *l. c.* p. 356 f.

wenigstens auf einem seiner Uschebti[1] auf die Formel Amenophis' III zurückgegriffen hat, wenn er auch sonst das 6:te Kapitel des Todtenbuches bei Weitem bevorzugte.

Die Formelfassung Amenophis' III ist zuerst BIRCH aufgefallen[2]. In scharfsinniger Weise hat er den Text festzustellen gesucht und eine noch jetzt im Wesentlichen gültige Uebersetzung gegeben. Spaeter hat der Text, ausser in einer von BIRCH abhaengigen Uebersetzung von PIERRET[3], keine Beachtung gefunden. Da er ein religionshistorisches Interesse darzubieten scheint, auch abgesehen von der auffallenden Thatsache seiner Abweichung von der hergebrachten Form, moechte ich hier auf ihn und seinen sachlichen Inhalt eingehen.

In seiner normalen Fassung lautet der Text folgendermassen, wobei wichtigere Varianten in Klammern beigefügt, Schriftvarianten und Schreibfehler, welche für das Verstaendniss keinen Werth besitzen, aber übergangen worden sind:

(*London* 8690, 8692) (mehrfach) (kann fehlen) (oder) (mehrfach) ( ) (*London* 8690) (fehlt *London* 8690) (FOX , *Descr.* 80. 1) (*Louvre S. H.* 12 , *London* 8690)

---

[1] *Louvre* E. 3512; publ. PIERRET, *Inscr. du Louvre* II, p. 130.

[2] *Aegypt. Zeitschr.* 2 (1864), S. 91 ff.

[3] *Cat. de la Salle historique du Louvre* p. 23.

(*Louvre S. H.* 12 und *Descr.* 80. 17) (mehrfach *Louvre S. H.* 12 nur) (mehrfach nur) (oder) × (hier schliessen eine Reihe Texte, bez. setzen dahinter nur noch Rā-maā-neb, *Descr.* 80. 18 setzt Rā-maā-neb) (*London* 8691) .

(*London* 8692 nur , *London* 8691 laesst die ganze Gruppe fort) (mehrfach) (oder Ȧmen-hetep-hek-ust) (*London* 8692 beginnt den Satz , zahlreiche Texte lassen den Satz fort) (*Louvre S. H.* 12.) (mehrfach) (letzterer Satz fehlt mehrfach) (*London* 8689).

Waehrend die Texte bei Amenophis etwa übereinstimmen, zeigen sich bei Mentemāt zahlreiche Abweichungen, welche den Sinn zwar im Allgemeinen nicht aendern, aber doch einen gesonderten Abdruck des Textes verlangen:

Der Sinn der aelteren Fassung des Textes würde demnach etwa dieser sein: «Machen lassen Uschebtis für den Ergebenen des Osiris, den Koenig Amenophis III, den richtig sprechenden in der Unterwelt. — Oh Ihr Goetter, die Ihr seid bei dem Herrn des Alls (hier jedenfalls Osiris), die Ihr sitzet bei seinem Munde a)! Erinnert Euch [1] meiner, so dass Ihr aussprecht seinen (d. h. meinen) Namen [2] (var. Ihr kennt meinen Namen), so dass Ihr ihm (d. h. mir) gebt die Auferstehungsfeier b), so dass Ihr erhoert alle seine (d. h. meine) Bitten in dem Gefilde von Pek c), wenn er feiert (d. h. ich feiere) das Fest Uka d) — Es ist die Pflicht des Osiris Koenig Amenophis III zu bewaessern das Uferland (var. du bebauest die Felder, damit bewaessert werde das Uferland), zu bringen den Sand von Osten nach Westen. Man erinnere sich (d. h. Ihr sollt dafür sorgen, dass man sich erinnere) des Osiris Koenig Amenophis III jeglichen Tag vor Un-nefer (d. h. vor dem Gotte Osiris), damit er empfange Opfergaben» (letzterer Zusatz kann fehlen).

---

[1] Einen interessanten mit *seχa* gebildeten Titel traegt ein Beamter Rames' II (*A Catalogue of the Scarabs of the Collection belonging to* G. Frazer nr. 311). Er hatte demnach das Denken an den Pharao und damit wohl vor allem das Einfügen seines Namens in die Opferformeln im Tempel- und im Todtenkulte zu pflegen und zu beaufsichtigen.

[2] Das *tem* des Namens, worunter, wie das Determinativ des Messers, welches das Wort auch in dem Sinne «aussprechen» bisweilen erhaelt, zeigt das richtig scandierte Aussprechen des Namens gemeint ist, galt als besonders wichtig. So hebt die Legende von Rā und Isis (Pleyte und Rossi, *Pap. de Turin* pl. 133, Z. 11 = Moeller, *Lesestücke* II, pl. 31, Z. 11) hervor, dass eine Person leben soll, wenn ihr Name in richtiger Weise ausgesprochen werde.

a) Bei den Goettern, welche sich bei dem Herrn des Alls befinden, wird man an Gestalten zu denken haben, welche aehnliche Funktionen besitzen, wie sie gern Ḥu und Sa zugeschrieben werden. Diese Gestalten, welche man meist als Geschmack und Gefühl deutet, werden vielfach in nahe Beziehungen zu Gottheiten gesetzt und als deren untrennbare Begleiter aufgefasst. Ihre mythologische Gestaltung ist wenig ausgepraegt, sie sind offenbar stets mehr personifizierte Eigenschaften geblieben als wirklich selbststaendige Goetterindividuen geworden. Nach dem Todtenbuche[1] entstanden Ḥu und Sa aus dem Blute, das aus dem Phallus des Rā kam, als er sich selbst schnitt. Sie blieben dann in seinem Gefolge und hoffte der Todte, dass ihm ein gleiches Loos, im Gefolge des Sonnengottes zu sein, zu Theil werden würde. Sa erscheint weiter als einer der Namensgeber des Rā[2]. In der Sonnenbarke stehen beide Gottheiten bei der Cajüte. Auch im Papyrus Sallier 4 sind sie mit Rā verbunden. Am 5 Tybi soll nach diesem Texte Weihrauch verbrannt werden für Rā und für die Goetter in seinem Gefolge Ptaḥ, Thoth, Ḥu-Sau. Dabei haben letztere beiden hinter sich als gemeinsames Determinativ einen Gott, werden also als ein einheitlicher Begriff aufgefasst[3]. An andern Stellen werden sie von einander getrennt; so erscheint in Dendera Ḥu als Gott der 2:ten, Sau als Gott der 3:ten Tagesstunde, wobei jeder als baertiger Mann mit einer Uraeusschlange auf dem Kopfe dargestellt wird[4]. Auch wenn die Gestalten Eigenschaften des Gottes bilden, koennen sie bei ihm verschieden lokalisiert werden. So heisst es[5] von dem gottgleichen Ramses II: «Hu ist in Deinem Munde, Sa ist in Deinem Herzen, Deine Zunge ist

[1] *Cap. 17 thebanisch* Z. 29, *Turin* Z. 23.
[2] *Todtenbuch* 17, *thebanisch* Z. 56, *Turin* Z. 47.
[3] Vgl. MASPERO, *Journ. asiat.* 7 *Ser.* 11, S. 344 f. = *Etudes égyptiennes* I, p. 32.
[4] DÜMICHEN, *Aeg. Zeitschr.* 3 (1865) S. 1 ff. und Tafel.
[5] *Stele von Kuban* Z. 18.

ein Tempel der Wahrheit, es sitzt ein Gott auf Deinen Lippen». Aehnlich spricht ein Hymnus zu Leiden[1] von Amon: «der Sa ist sein Herz, der Ḥu seiner beiden Lippen ist sein Ka, alle bestehenden Dinge sind in denen, die in seinem Munde sind», d. h. doch wohl in Sa und Ḥu. In dem Kairener Hymnus auf Amon-Rā[2] heisst es von dem Gotte: «er ist der Herr des Sa, Ḥu ist auf seiner Mundspitze»[3].

Das Wort wird von BRUGSCH[4] als «Mund, Mundspitze», dann «mündliche Mittheilung, Bitte, Zauberspruch» aufgefasst und mit dem koptischen ⲧⲁⲡⲣⲟ zusammengebracht[5]. So heisst es von den Goettern, sie erhoerten «die Bitte». Nach andern Texten gehen die Goetter hervor aus den aus den Mundspitzen des Amon-Rā[6], oder sind die «die Lebenshauche die Mundspitze des Amon-Rā»[7], d. h. seine Worte sind so gut wie Lebenshauch.

Neben dem Ḥu, der meist mit Sa auftritt, steht ein zweiter Ḥu, der mit ihm kaum etwas zu thun hat und der als ein Gott des Ueberflusses gilt. Er wird im Grabe Ramses' III als ein Mensch mit dem Lotus auf dem Haupte abgebildet und erscheint neben dem Nile und andern seiner Gaben. In den Nilhymnen[8] wird der Nil als Ḥu bezeichnet und heisst es, Ḥu sei auf seinen Fingern.

[1] *Pap.* nr. 350; GARDINER, *Aeg. Zeitschr.* 42, S. 12 ff.; Col. V. Z. 11—12.
[2] *Pap. Bulaq* 17, p. 4. Z. 5.
[3] (so ist, soweit die Publikation ersehn laesst, die lückenhafte Stelle eher zu ergaenzen, als durch .
[4] *Woerterb.* IV, S. 1540 f.; VII, S. 1324.
[5] *Matériaux* p. 49 f.
[6] *Dekret für Nesi-Chunsu* bei MASPERO, *Momies Royales* in *Mém. de la Miss. Franç. du Caire* I, p. 597.
[7] LEPS. *Denkm.* III. 73 e. Z. 3.
[8] Vgl. STERN, *Aeg. Zeitschr.* 11. S. 129 ff.

b) Nicht ganz einfach ist die Feststellung der Bedeutung, welche hier der Gruppe beizulegen ist. Gegen die woertliche Auffassung «Ding des Altars», also «Opfergabe», spricht das Determinativ, welches nicht, wie bei diesem Sinne erforderlich waere[1], den Altar mit Gaben darauf darstellt, sondern wie bei dem Worte *χaui* «Abend und Abendzeit»[2] durch den Nachthimmel gebildet wird. Die Gruppe bildet ferner den Namen des 5:ten Tages des Monats[3], dies ergaebe aber hier keinerlei befriedigenden Sinn. Am ehesten ist wohl in einem religioesen Texte an einen Zusammenhang mit der zu denken, in welcher nach dem Todtenbuche[4] Osiris in Letopolis mit Hülfe des Thoth einen seiner Erfolge errang. Der Sinn letzterer Stelle ist spaeter den Aegyptern verloren gegangen, der Turiner Text hat das Wort *χaui* «Nacht» durch «Opfergaben» ersetzt. Was ursprünglich unter den *χet-u χau* im Todtenbuche verstanden wurde, ist unklar. RENOUF[5] dachte an einen Sinn «Abendmahlzeit» und sah darin eine Anspielung an den Glauben der Aegypter, dass der mit der Sonne identifizirte Todte alles, was ihm in den Weg kam, besonders auch alle Goetter, verzehrte. An unserer Stelle muss der Begriff etwas bezeichnen, was für den Verstorbenen und sein künftiges Sein von groesster Bedeutung ist. Hierzu würde ein Goettermahl sehr gut stimmen, wenn sich auch ein zwingender Beweis für diesen Sinn der Gruppe nicht erbringen laesst.

---

[1] Vgl. die Schreibung bei BRUGSCH, *Woerterb.* III, S. 1024, STERN, *Aeg. Zeitschr.* 11, S. 133, u. s. f.

[2] Varianten bei BRUGSCH, *l. c.*

[3] z. B. BRUGSCH, *Matériaux* pl. 14, *Woerterb.* III S. 1146, VI S. 976.

[4] *Cap.* 18 NAVILLE Z. 3, 10.

[5] *Book of the Dead* in *Life-Work* IV, p. 57 f.

Das thebanische Todtenbuch[1] selbst erklaert, die fragliche Nacht sei «das Leuchten des Sarges des Osiris», ein offenbar mit dessen Auferstehung in Verbindung stehender Vorgang, welcher der gleiche sein wird wie derjenige, welchen der Anfang der üblichen Uschebti-Formel mit seinem dem Todten wünscht. In der genannten Nacht würde dies bei Osiris eingetreten sein und diese Vorgaenge sollten demnach die auf den Uschebtis Amenophis' III angerufenen Goetter dem Osiris und damit dem diesem gleichen Koenige verschaffen. Auf ein Aufleuchten des Auferstehenden spielen auch die Sonnenlitanien an, in denen[2] Rā bezeichnet wird als «der Lichtstrahl im Sarkophage, der Koerper des mit grossem Phallus Versehenen», wozu eine der Vignetten eine ithyphalle Gestalt zeichnet. Das Aufleuchten des Todten faellt demnach mit dem Wiedererwachen seiner Zeugungskraft zusammen, die gerade bei der Auferweckung des Osiris zu neuem Leben stark betont zu werden pflegt[3].

Erschwert wird das Verstaendniss der Stelle durch den Zusatz , der eine Hervorhebung oder naehere Bestimmung des vorhergehenden Wortes bezweckt. Die Uebersetzung von BIRCH «Adytum» ist bei dem Fehlen eines Determinativs unwahrscheinlich. Eher koennte man an einen Hinweis auf einen ersten Rang denken. Den Aegyptern selbst ist spaeter der Sinn des Wortes entschwunden. Mentemhāt fasst die Stelle , sieht also in (*em*) *χent* eine Praeposition und fügt dem die Stadt

---

[1] *Cap.* 18 NAVILLE, Z. 12.

[2] NAVILLE, *La Litanie du Soleil* p. 49, nr. 34.

[3] WIEDEMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. 20, p. 134 ff., *Herodots Zweites Buch* S. 224 f.

Letopolis[1] bei, welche auch im thebanischen Todtenbuche mit den Ereignissen der fraglichen Nacht in Verbindung gebracht wird. Wahrscheinlicher erscheint es jedoch, dass man hier eine Anspielung auf die Goettin Schemti zu suchen hat, welche nach einem Todtenbuch-Capitel[2] neben der Goettin Sechet den Todten empfangen hatte. Bereits dem thebanischen Todtenbuche war der Name dieser Goettin[3] nicht mehr gelaeufig; es hat ihn durch das an dieser Stelle sinnlose ersetzt[4]. Die Goettin muss jedoch in aelterer Zeit als Gottesmutter und damit als Wiedergebaererin des Todten für die Unsterblichkeit wichtig gewesen sein. Mit ihr waere die Nacht, auf die unsere Formel anspielt, verbunden und erklaerte sich auf diese Weise der sonderbare Zusatz *χenti*. Man wird ihn wie in den thebanischen Todtenbüchern durch das aehnlich aussehende Ideogramm Schemti zu ersetzen haben. Bei der Auferstehung des Osiris wird auch eine maennliche Gottheit des gleichen Namens, die wohl mit ihr identisch ist, genannt. In der ersten Tagesstunde bringt sie dem Osiris Salbe, in der 12:ten Nachtstunde erscheint sie als Schutzdaemon[5].

c) In *pek*, bez. *peker* sah MASPERO[6] einen Bergspalt, westlich von Abydos, in dem die Sonne versank, SCHAEFER[7]

[1] Vgl. für die Stadt BRUGSCH, *Dict. géogr.* p. 737 ff. Auf ihre Bedeutung für die Auferstehung des Osiris weist wohl auch der Titel des dortigen Oberpriesters Oeffner des Mundes sc. des Verstorbenen hin.

[2] *Cap.* 174 NAVILLE, Z. 7; die Stelle bereits *Pyr. Unas* Z. 390.

[3] Vgl. für diesen und die Goettin selbst LACAU, *Rec. de trav. rel.* etc. 24, S. 198 ff.

[4] An einer andern Stelle (vgl. LACAU, *l. c.* S. 200) ist statt ihres Namens der der Neith eingesetzt worden.

[5] JUNKER, *Stundenwachen in den Osirismysterien* S. 35, 124.

[6] *Études égypt.* I, p. 121; vgl. BIRCH, *Aeg. Zeitschr.* 2, S. 95.

[7] *Aegypt. Zeitschr.* 41, S. 107 ff.; vgl. *Die Mysterien des Osiris* S. 28 f.

den Namen eines Baumes. Jedenfalls lag, wie ich vor laengern Jahren[1] unter Hinweis auf die diesbezüglichen Angaben aegyptischer Todtenstelen ausgeführt habe, in oder bei Peker das Grab des Osiris. Daher wünscht der Todte mit Osiris hierhin zu fahren[2] und hier in dem Antheil an den Osiris dargebrachten Opfern zu haben[3]. Die an einem dem Aegyptologen wenig zugaenglichen Orte veroeffentlichte Stele des Schreibers des Opfertisches des Herrn beider Laender[4] und Festordners des Osiris Hui aus Abydos zu Neapel[5] aus der 19:ten Dynastie kleidet den Gedanken in die Worte, dass der Todte wünscht zu fahren in der Neschemt-Barke nach dem Gefilde von Pek; ich bin (dann) folgend Deinen Schritten wie jeder Erleuchtete[6].

[1] *Une stèle du Musée de Florence* in *Mém. du Congrès provincial des Orient.* St. Etienne 1879, S. 151 ff. — Als Sitz des Osiris erscheint Todtenbuch 142, Z. 17 das .

[2] Für die dabei in Betracht kommende Barke *neschem-t* vgl. besonders CHASSINAT, *Rec. de trav. rel.* etc. 16. p. 105 ff.

[3] z. B. *Stele Florenz* nr. 1617; SCHIAPARELLI, *Cat.* p. 350.

[4] Für das Vorkommen des Amtes vgl. WIEDEMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. 18, p. 124 f.

[5] *Real Museo Borbonico* I, *Neapel* 1824. Taf. 52. Ich benutze ausserdem eine zu Neapel genommene Abschrift der Inschrift. Die Eigennamen bei LIEBLEIN, *Dict. des noms* nr. 619. Die gleichen Persoenlichkeiten wie die Neapler Stele nennt die Stele nr. 115 zu Wien (publ. von BERGMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. 7, p. 189 f., die Eigennamen LIEBLEIN, *l. c.* nr. 644 und *Nachtrag* S. 962; vgl. die Stele zu Wien nr. 49, publ. von BERGMANN, *l. c.* 9, p. 39 f., LIEBLEIN, *l. c.* nr. 974, *Nachtrag* S. 976), welche einem gleichbetitelten Amen-ḥetep geweiht ist.

[6] Dem Zusammenhange nach kann *šuti* hier nicht Kaufmann sein, es wird mit Glanz, Licht zusammenhaengen. — In der Inschrift wünscht der Todte auch die mit den Opfern vor den Goettern erscheinenden Blumenstraeusse zu erhalten. Es sind dies offen-

d) Das Uk-, bez. Uak-Fest verlegen die Vertraege von Siut[1] auf den 17:ten und 18:ten Thoth. Nach einem andern Texte[2] fiel es unter Ramses III auf den 16:ten und 17:ten Thoth. Das Grab des Nefer-hetep zu Theben[3] setzt es auf den 17:ten Thoth fest und laesst an ihm die Fahrt des Todten zu Osiris stattfinden, wie auch eine Statueninschrift dem Todten[4] verspricht, er wurde am Tage des Uak-Festes einen Platz in der Barke des Gottes erhalten. Gelegentlich[5] wird als Festtag auch der 18:te Thoth erwaehnt. Das Fest selbst muss für den Osiris-Kult von besonderer Wichtigkeit gewesen sein. Nach dem grossen Osiris-Hymnus zu Paris wurde der Gott an diesem Tage viel gepriesen und in der Liste der Feste, an denen der Gott Osiris dem Todten, dem sein eigenes Geschick zugestossen war, Nahrung zukommen liess, erscheint besonders im Mittlern Reiche haeufig das Uak-Fest an erster Stelle.

In den Uschebti-Statuetten, welche in dem Mittlern Reiche vereinzelt, im Neuen Reiche in stetig wachsender Zahl dem Todten in das Grab gelegt werden, sind zwei im Alten Reiche gesonderte Typen von Grabbeigaben zusammen geflossen. Zunaechst die Dienerstatuen, welche bis in das Mittlere Reich hinein haeufig, spaeter nur noch selten auftreten, und welche diese Leute in der Ausübung ihres Berufes als Baecker, Schlaechter, Brauer, Bootsleute, Gabenbringer, Ackerbauer, u. s. f. darstellen. Auf

bar die gleichen Straeusse, deren die Stele 2289 zu Berlin (cit. SCHAEFER, *Mysterien des Osiris* S. 29) gedenkt.

[1] MASPERO, *Transact. Soc. Bibl. Arch.* VII, p. 1 ff.; ERMAN, *Aeg. Zeitschr.* 20, s. 159 ff.; GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh.* London 1889.

[2] BRUGSCH, *Matériaux* pl. II, nr. 6 a—u.

[3] DÜMICHEN, *Kal. Inschr.* pl. 35, Z. 31, *Flotte*, pl. 31, Z. 31; BÉNEDITE, *Tombeau de Neferhotpou* (*Mém. de la Miss. Franç. du Caire.* Vol. V), pl. 3, p. 520; MASPERO, *Études égypt.* p. 132 f.

[4] SHARPE, *Egypt. Inscr.* II. 78.

[5] BRUGSCH, *Aeg. Zeitschr.* 19, S. 102.

diese Dienerstellung gehn die Ackerbauwerkzeuge zurück, welche die Uschebti tragen, und auch die übliche Formel spielt auf eine entsprechende Thaetigkeit an. Der zweite Typus, der in den Uschebti nachklingt, ist die Statue des Todten oder seines Ka, die in einem oder mehrern Exemplaren im Grabe stand. Zunaechst in realistischer Ausführung, dann, als man sich gewoehnt hatte, in der Statue nicht mehr so sehr den einstigen Erdenbewohner selbst wie seine verklaerte, vergoettlichte Idealgestalt zu sehn, in schematisierter Formung. Vor allem dachte man bei den Uschebti an eine Darstellung des Todten selbst, wenn man sich daran erinnerte, dass diesem im Jenseits persoenlich die Bedienung des Herrn der Todtenwelt in gleicher Weise oblag, wie er auf Erden dem Herrn des Diesseits gedient hatte.

In solchen Faellen sollte der Uschebti der eigenste Ersatzmann des Todten sein um ihm die persoenliche Arbeit zu ersparen. Hierzu musste er dem Menschen aber aeusserlich oder doch im Namen entsprechen, um bei dem Todtenherrscher den Eindruck hervorzurufen, dass der zur Arbeit aufgerufene Todte wirklich seine Pflicht thue. Dementsprechend gab man der Statuette Anklaenge an individuelle Eigenheiten, soweit dies innerhalb des herrschenden Schemas moeglich war. An diesem letzteren musste man aber andererseits um so strenger festhalten, je mehr das wachsende Ansehn des Osirisglaubens auch eine Steigerung der Angleichung des Todten an den Gott Osiris verlangte, der das Prototyp seiner Auferstehung bildete. Der Todte musste dieser Vorstellung zu Folge einbalsamiert werden wie einst der Gott, die Begraebnissceremonien des Gottes mussten sich für ihn wiederholen, sein menschengestaltiger Sarg musste dem des Osiris mit seinem Goetterbarte und seinen Symbolen gleichen, er musste als Osiris bezeichnet werden, und ganz entsprechend mussten auch die für eine Belebung im Jenseits bestimmten Uschebti osirianisches Gepraege zeigen.

Bei den Koenigen hat man die Andeutung einer Individualisirung gelegentlich dadurch zu erreichen gesucht, dass man ihre Uschebti zwar als eingewickelte Mumien vorführte, ihnen dann aber das Herrscherzeichen des Uraeus an die Stirn setzte. Ausserdem gab man ihnen statt der Ackerbauwerkzeuge die Zeichen des Lebens in die Hand, welche der Herscher auch sonst bei feierlichem Auftreten gerne traegt. In andern Faellen hat man es aber wohl als eine Entwürdigung des Herrscherthumes empfunden, wenn eine als Koenig characterisierte Gestalt im Uebrigen so erscheint, wie sonst ein Diener. Dann liess man die Uraeusschlange und die Lebenszeichen fort, stellte auch den Herrscher in der üblichen Uschebti-Gestalt dar und verzeichnete auf ihm die Uschebti-Formel unter Einfügung des Koenigsnamens.

Neben diesen beiden Funktionen der Uschebti, als Vertreter des Todten und als dessen Diener, besonders beim Ackerbau, aufzutreten, wurden ihnen aber noch andere Aufgaben zugeschrieben. Ein Theil dieser Thaetigkeiten geht vermuthlich auf eine irdische Sitte zurück. Wie eine Inschrift im Grabe des Nefer-hetep zu Theben[1] lehrt, wurde der Chor der Klageweiber bei der Bestattung als [Hieroglyphen] bezeichnet, offenbar weil sie ihre Klagerufe in der Form eines Responsoriums vortrugen, für welches die Wechselgesaenge der Isis und Nephthys für Osiris das Vorbild abgegeben haben werden. Durch ihr Thun sollten sie dabei jedenfalls nicht nur dem Trauern der Hinterbliebenen im Diesseits Ausdruck geben, sondern durch die dabei gewaehlten Worte und Bewegungen auch für das jenseitige Leben des Verstorbenen sorgen. Sie leisteten damit in geringerem Masse das, was

[1] Wilkinson-Birch, *Mann. and Cust.* III, pl. 67; Maspero, *Ét. égypt.* I, p. 141; vgl. für das Grab Bénédite, *Mém. de la Miss. Franç. du Caire* V. 3. p. 489 ff.

nach einem Dekrete des Amon-Rā[1] die [Hieroglyphen] für die Verstorbene Nesi-Chunsu leisten sollten. Letztere werden in dem Dekrete angewiesen, ihre Pflicht bei der Todten zu thun, sie unter Verneigungen zu beklagen, wie sie das für den Todten zu thun pflegen, wenn er sich verjüngt, sie jeder Zeit zu schützen und ihr zur Seite zu stehn. Auf eine speziellere, dem Ackerbau gewidmete Thaetigkeit wird dabei nicht hingewiesen, die Rolle der Gestalten ist eine weit umfassendere, sie hebt bereits mit der Todtenklage an.

Wichtiger noch als diese Stellung der Uschebti ist eine weitere, auf welche das eigenartige Kapitel 151 des Todtenbuches hinweist. Dieses Kapitel ist dazu bestimmt, in Wort und Bild die Grabkammer, die für den Todten dort wirksamen Schutzmaechte und seine Auferstehung vorzuführen. Das Wesentliche ist dabei die Vignette, die Inschriften sollen dieselbe nur ergaenzen und verdeutlichen. In dem Papyrus der Mut-hetep[2], mit dem mehrere andere thebanische Texte etwa übereinstimmen[3], erblickt man in der Mitte einen Baldachin, unter dem sich Anubis mit dem Sarge, bez. mit der Mumie beschaefftigt, nicht um sie zu bestatten, denn wir befinden uns bereits in dem ordnungsgemaess vollendeten Grabe, sondern um ihr durch das Auflegen seiner Haende zur Auferstehung zu verhelfen. Dieser Handlung wohnt die Seele Ba bei in der Gestalt eines Vogels mit Menschenkopf, welche für den gewoehnlichen Sterblichen die Sperberseele des Koenigs vertritt. Diese Sperberseele verliess in dem Augen-

[1] Holztafel Rogers bei Maspero, *Rec. de trav. rel.* etc. II, p. 13 ff. Vgl. die Holztafel Hamilton, bei Birch, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 5, p. 76 ff.; London, Brit. Mus. nr. 16672 (Budge, *Guide to the 3. and 4. Egypt. Rooms* nr. 60, p. 17). Die Bedeutung des [Hieroglyphen] in dem Worte ist unklar; Maspero, übersetzt es daher ganz allgemein: amulette-oushabti.

[2] Naville, *Todtenbuch* I, pl. 173.

[3] Vgl. Naville, *Todtenbuch. Text* p. 181; besonders werthvoll sind *Pap. Nebket* pl. 6—7 und *Pap. Ani* pl. 34.

blicke des Todes den koeniglichen Leib, machte ihren Weg zum Himmel, vereinigte sich mit der Sonnenscheibe, ihre Glieder drangen ein in die ihres, des Koenigs, Erzeuger, die Sonne[1]. Ebenso wird auch der Ba gleich beim Tode aus der Leiche gewichen sein, die er hier in der vorgeführten Szene in dem Grabe wieder traf. In andern Faellen verschaffte er ihr Nahrung, indem er den Schacht zu der oberen Grabkammer durchflog um von der Oberwelt Speise und Trank herabzuholen[2].

Rechts und links vom Baldachin knien wie bei dem Osiris-Sarge Isis und Nephthys. Die Grabwaende sind nach den vier Seiten umgeklappt und wird dabei vorausgesetzt, dass die Kammer genau orientirt ist, die Waende die Nord-, Süd-, Ost-, West-Seiten bilden. Hier standen je ein Anubis-Schakal, eine menschliche Gestalt, ein Tet-Amulet und eine Flamme auf ungebrannten, mit Inschriften versehnen Lehmziegeln[3]. In den vier Ecken des Grabes stehn die vier Todtengenien, welche in einigen Papyris ihre üblichen verschiedenartigen Koepfe tragen, waehrend beispielsweise der sonst in seinen Vignetten sehr sorgsame Papyrus Ani allen vier den Menschenkopf giebt. Hinter den beiden obern Daemonen Hapi und Kebsenuf erblickt man jeweils die Vogelseele des Todten mit nach der Aussenseite des Grabes hin erhobenen Armen. Sie wird als lebende Seele bezeichnet und betet das eine Mal die aufgehende, das andere Mal die untergehende Sonne an.

[1] Beispiele der betreffenden Saetze gesammelt von GARDINER bei CUMONT, *A propos de l'aigle funéraire des Syriens* in *Rev. arch.* 1911. BRUGSCH hatte die Saetze (*Aeg. Zeitschr.* 12, S. 133) missverstanden und als Sonnenuntergang gefasst. «Seine Majestaet flog zum Himmel» für sterben *Pap. d'Orb.* 19, Z. 3.

[2] Darstellung im *Pap. Nebket* ed. DEVÉRIA und PIERRET pl. 3, *Todtenbuch* NAVILLE I, pl. 1.

[3] Geschildert auf 4 Stelen zu Marseille, ed. NAVILLE, *Les quatre stèles orientées du Musée de Marseille*, vgl. MASPERO, *Cat. du Musée Egypt. de Marseille* p. 25 ff. — Zwei derartige Lehmziegel sind im Museum zu Bonn, publ. WIEDEMANN, *Rec. de trav. rel.* etc. 20, p. 144 ff.

Hinter den unteren Todtengenien, Àmset und Tuamutef steht je eine Uschebti-Statuette in der üblichen Gestalt mit Menschenkopf. Vor ihnen ist die gewoehnliche Uschebti-Formel angebracht, welche dem Todten in den Mund gelegt ist, waehrend sonst jeweils die abgebildeten Gestalten selbst redend eingeführt werden. In dem Papyrus der Mut-hetep zeigt auffallender Weise nur einer der beiden Uschebti den Menschenkopf, waehrend der zweite hinter Àmset stehende mit Schakalkopf auftritt. Im Papyrus Ani haben zwar beide den Menschenkopf, aber nur bei dem einen steht die Uschebti-Formel. Bei dem zweiten, demselben, der im Papyrus der Mut-hetep den Schakalkopf trug, stehn die dem Todten in den Mund gelegten Worte: «Ich bin die vollkommene Seele, welche sich befindet in jenem Ei des Àbd[1], ich bin die grosse Katze, welche sich in dem Sitze der Wahrheit befindet, in welchem Schu aufgeht». Hiernach waere der Verstorbene die grosse Sonnenkatze von Heliopolis, welche ihrerseits dem Todtenbuche[2] zu Folge der Sonnengott Rā selbst ist. Dieses Bekenntnis spricht der Verewigte hier aber nicht im Allgemeinen aus, es steht in einem bisher freilich im Einzelnen nicht genau fassbaren Zusammenhange zu dem Uschebti, vor dem es aufgezeichnet steht. Dieser kann demnach hier nicht als einfacher Diener gelten, er muss, worauf auch der Schakalkopf[3] in der Papyrusvignette hinweist, eine hoehere goettliche Gestalt vertreten[4].

[1] Für den Àbd vgl. WIEDEMANN, *Sphinx* 14, S. 242 ff., 16, S. 14, 15.

[2] *Cap.* 17, Z. 55 f. *thebanisch* Z. 46 f. *Turin.* — Als Katze erscheint der Sonnengott auch in der Sonnen-Litanei (NAVILLE, *La Litanie du Soleil* p. 49, nr. 33).

[3] Um den Uschebti eines heiligen Thieres kann es sich hier nicht handeln, wie in andern Faellen, in denen der Uschebti einen Stier-, Sperber- oder Widder-Kopf traegt (WIEDEMANN, *Proc. Soc. Bibl. Arch.* 32, p. 166 f.), da das betreffende Todtenbuch für einen Menschen ausgestellt ist.

[4] In spaeterer Zeit hat Kapitel 151 seine Bedeutung stark eingebüsst. Der Turiner Text zeigt nur noch den Todten auf dem Ruhebette, daneben Isis und Nephthys, und darüber und darunter den liegenden Schakal, jeweils mit zwei der menschenkoepfig aufgefassten Todtengenien.

Die vier Todtengenien, in deren Begleitung die Uschebti hier erscheinen, gelten als Soehne des Horus und, nach einer vereinzelten Angabe, der Isis[1]. In alter Zeit spielten sie in der Unsterblichkeitslehre eine grosse Rolle. Sie sorgten für das Fortleben des Koenigs nach dem Tode[2], wuschen als Zeichen der Verehrung sein Gesicht[3], begleiteten ihn[4], halfen ihm[5], hielten ihm die Leiter[6], vollzogen an ihm das Oeffnen des Mundes[7], zerstoerten den Hunger in seinem Leibe, so dass er weder Hunger noch Durst mehr empfand[8], er wurde ihnen sogar gleich[9]. In spaeterer Zeit traten sie mehr zurück. Beim Todtengerichte stehn sie zwar vor Osiris, haben dabei aber keine aktive Thaetigkeit. Als Waechter und Beschirmer des Todten treten sie aus der grossen Zahl von Daemonen, welche aehnliche Bestrebungen verfolgen, nicht hervor. Bei den Stundenwachen des Osiris[10] beginnen sie zwar den Dienst und füllen die ersten vier Tagesstunden, es wird ihnen aber kein Einfluss zugeschrieben, der den der Daemonen der folgenden Stunden übertroffen haette. Betont wird dauernd ihre Fürsorge für die Eingeweide des Todten, aber auch da erschienen, wie die Canopen-Texte lehren, als wesentliche Gestalten mit ihnen Goettinnen, Isis, Nephthys, Neith, Selk. Man gewinnt aus allen diesen Stellen den Eindruck, dass ihre Bedeutung für den Verstorbenen durch die Hauptgottheiten des Osiriskreises, besonders durch Isis, Nephthys und Anubis erheblich vermindert worden ist. Die Verdraengung der alten Sondergoetter durch die grossen Goetter, welche im Verlaufe des Neuen Reiches an den verschiedensten Stellen sich bemerkbar machte[1], hat auch ihrem Ansehn Abbruch gebracht.

[1] *Pap. Nebseni* cap. 112 (NAVILLE, *Todtenbuch* II, p. 260).
[2] *Pepi* I. 593.
[3] *Teta* 197.
[4] *Pepi* I. 262.
[5] *Pepi* I. 445.
[6] *Pepi* II. 974.
[7] *Pepi* I. 600.
[8] *Teta* 60—61.
[9] *Pepi* I. 369, 671 f.
[10] ed. JUNKER, *Denkschr. der Wiener Akad.* 54, nr. 1.

Aehnlich scheint es, und das führt zu den Statuetten, von denen wir ausgegangen sind, zurück, den Uschebti-Gestalten ergangen zu sein. Als trauernde Daemonen sorgten sie in dem Dekrete der Nesi-Chunsu für den Todten, im Capitel 151 des Todtenbuches konnten sie in goettlicher Stellung den Schakalkopf der Unterweltsgoetter tragen oder zu dem Sonnengotte in Beziehung treten. Und auch auf dem Uschebti Amenophis' III haben sie hoehere Macht. Hier ist zwar mit aehnlichen Worten, wie im Todtenbuch Capitel 6 von Feldarbeiten des Todten die Rede, es wird aber nicht von Dienern gesprochen, welche ihn dabei ersetzen sollen. Die Goetter werden nur angerufen, dann vor dem Throne des Osiris seiner zu gedenken, damit er, wie die vollstaendigern Texte hervorheben, Opfer empfange. Was den angerufenen Beisitzern des Osiris aber vor allem obliegt, ist für die Auferstehung des Todten und deren einzelnen Phasen Sorge zu tragen.

Es wird kein ausdrücklicher Zusammenhang zwischen den Uschebti, die gemacht werden sollen, und diesen Goettern betont, die Vermuthung liegt aber nahe, dass eine innere Verbindung zwischen ihnen besteht. Ursprünglich werden sie sich annaehernd gedeckt haben und wird man durch die Herstellung der Uschebti dem Gotte neue, dem Todten für ihre Schaffung zu Dank verpflichtete Beisitzer und Genossen gespendet haben. Spaeter, als bestimmte Gottheiten, wie Hu und Sa, als die regelmaessigen Beisitzer des Gottes erschienen, traten die Uschebti mehr zurück und wurden Genossen zweiten Ranges. Diener des Todten sind sie aber in der Formel Amenophis' III noch nicht, das war das Er-

[1] Vgl. z. B. WIEDEMANN, *Orient. Lit. Zeit.* 6 Sp. 3 ff.; *Demotisches Totenbuch* ed. LEXA II. 4, 6.

gebniss einer weiteren Entwicklung, deren Gedankengaenge die Folgezeit des Neuen Reiches beherrschen.

Aus diesen Erwaegungen scheint, um dies zum Schlusse zu betonen, hervorzugehn, dass die Uschebti-Formel, welche hier zu besprechen war, einer aeltern Auffassung der Uschebti entspricht, wie das 6:te Kapitel des Todtenbuches. Es erklaert dies, warum die Formel spaeter verschwindet und nur von Alterthümlern, wie Mentemḥāt wieder hervorgesucht wird. Dass Amenophis III sie verwerthete, obwohl seine Vorfahren begonnen hatten, das 6:te Kapitel zu benutzen, wird mit den religioesen Bestrebungen und Gedankenentwickelungen zusammenhaengen, welche unter ihm einzusetzen begannen, um in dem Àten-Kulte seines Sohnes zu dem Versuche einer Reform der gesammten aegyptischen Religion sich auszuwachsen.

A. Wiedemann.

British School of Archaeology in Egypt. Studies t. I. *Index of Names and Titles of the old Kingdom* by MARGARET A. MURRAY. *London Quaritch.* Prix 21 sh.

Voici un travail qui appartient au type le plus méritoire, par la somme de travail qu'il représente et par les services qu'il peut rendre, tout autant que par le caractère nécessairement provisoire qu'il représente. J'entends par là qu'il faut avoir un grand amour de la science et un désir très-élevé d'être utile pour entreprendre volontiers un recueil comme celui-ci. Ce n'est pas que le travail soit particulièrement fastidieux de dépouiller et de classer en bon ordre tant de milliers de documents. On s'y résignerait volontiers, si de ce long labeur devait sortir une acquisition définitive; on y consentirait encore si l'on avait quelque certitude de créer un instrument de travail, comme peut l'être, par exemple, l'édition critique d'un texte ou la publication intégrale d'un monument. Le malheur inévitable est qu'en des listes du type que publie Miss MURRAY, il se faut résigner à l'avance à n'être jamais complet, ni à faire œuvre définitive; il se faut résoudre à faire seulement le premier travail indispensable à ceux qui entreprendront par la suite de le tenir à jour. Je crois qu'il est peu de recherches qui supposent à l'avance autant d'abnégation, et nous devons beaucoup de gratitude à ceux qui en ont le courage.

En composant d'affilée ces 73 planches autographiées, toutes chargées en caractères serrés de noms et de titres memphites, l'auteur n'avait certainement ni la prétention ni l'intention d'avoir *tout* publié. Miss MURRAY a pensé beaucoup plus simplement qu'en levant cet *Index* d'après une trentaine de publications, qu'elle choisissait de son mieux, elle déblayait assez de terrain, pour que, dans nos propres travaux, nous puissions ensuite ajouter, si besoin en était,

le nécessaire. Le dépouillement de la bibliographie qu'elle a eu la patience de mener à bien aurait demandé a chacun de nous des heures dont ne nous disposons pas et un courage que nous n'avons pas toujours. Il nous est désormais singulièrement plus facile, au gré de nos études, de compléter ou de rectifier s'il y a lieu, celle des diverses sections du répertoire qui nous intéresse en particulier.

Une publication de ce genre est à une science déterminée ce qu'est à une bibliothèque publique la série de ses catalogues fiches. Elle ne vaut que par la méthode de classement adoptée. On sait que suivant la mentalité des bibliothécaires, les «fichiers» peuvent modifier du tout au tout, par les subdivisions méthodiques adoptées, la facilité des recherches et la valeur des collections comme instruments de travail. Je voudrais résumer de mon mieux ce que je pense de celui-ci.

La bibliographie sur laquelle Miss MURRAY a fondé son répertoire donne à peu près l'indispensable. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'aurait pas eu beaucoup à gagner à y adjoindre une dizaine d'intitulés. Je prie mes lecteurs de croire que je ne veux pas jouer au jeu facile, si en honneur dans une certaine presse critique, qui consiste à faire de l'érudition à peu de frais, en sortant contre toute publication qui vient de paraître un arsenal de noms de livres qui n'y ont point été cités ou utilisés. Miss MURRAY nous en a d'ailleurs prévenus elle-même: elle ne se proposait au début que la levée des *Mastabas* et des *Denkmäler;* la force des choses la mena à s'occuper de *some other works;* il s'est trouvé que sa situation la mettait mieux à même d'avoir sous la main ceux-ci que ceux-là. Et c'est tout. Mais puisqu'elle commençait à utiliser la muséographie, en prenant le *British Museum*, ou les collections de Leiden, voire celles de petites dimensions comme celle d'Halifax, elle nous aurait rendu bien service en ne nous obligeant pas à ajuster nous-même à ses tableaux le dépouillement qu'il nous faudra bien faire par nos moyens des collections du Musée du Berlin ou du Louvre. Les *Inschriften* publiées par le premier, les documents partiels des *Inscriptions inédites* de PIERRET pour le second ne représentaient qu'un assez petit effort, somme toute, à ajouter à la somme de travail qu'il avait fallu déjà fournir. Il ne s'agissait pas de donner la série muséologique au complet. L'état hélas! des catalogues publiés pour la moitié d'entre eux, à commencer par le Caire, obligerait à aller matériellement sur place pour faire le relevé des inscriptions memphites. Ce que nous aurions désiré, c'est une utilisation plus complète de ceux qui ont aujourd'hui des inventaires complets et accessibles de leurs monuments de l'Ancien Empire. Je crois également qu'en cet ordre de critiques, il aurait été bon d'adjoindre aux *mastabas* ou hypogées memphites la documentation du *Catalogue* de MORGAN, ses publications fragmentaires (par exemple son tombeau du Phtashopsisou d'Abousir), ou encore quelques petits autres monuments de ce genre, aisés en somme à se procurer et à dépouiller rapidement. La plus grosse omission en toute cette affaire me paraît la *Rue de tombeaux* de CAPART. Nos publications memphites ne sont pas si nombreuses en fait de reproductions intégrales qu'on puisse omettre ainsi un des trop rares recueils où l'auteur s'est donné la peine de donner, *in extenso* et pierre à pierre, les textes de tout un groupe de *mastabas* réellement importants par l'abondance de leurs textes à titulatures. Les *Recueils de Monuments Egyptiens* du même auteur sont, je crois, faciles à consulter et auraient fourni également un certain nombre de noms de titres.

Les procédés de répartition employés pour le classement préalables m'ont paru fort satisfaisants. L'ordre matériel adopté pour la série des noms propres, en les prenant *tels qu'ils sont écrits* (eg. «Ka-Gim-Ni» et non «Gim-ni-ka» pour ) est beaucoup plus pratique (j'ajouterai plus scientifiquement désirable) que les systèmes, trop fréquents dans de récentes publications, qui fondent leur ordre alphabétique sur des lectures qui ne seront peut-être pas celles de demain: surtout pour les noms propres où entrent des éléments divins ou des allusions mystiques à une qualité divine, c'est-à-dire pour les quatre cinquièmes du répertoire.

Les XVI premières planches ont été consacrées à l'index proprement dit des noms propres. Je ne sais pas jusqu'à quel point, en l'état actuel des fouilles et des publications,

le répertoire disponible peut déjà fournir matière à des vues d'ensemble sur l'onomastique de l'Ancien Empire. Il est évident qu'il nous manque trop de la Haute Egypte ou du Delta, et la prépondérance apparente des noms memphites ne doit pas faire illusion à qui connaît les proportions respectives des nécropoles qui ont constitué cet inventaire.

Sur le simple vu de ces tableaux, on comprendra l'urgence qu'il y aurait pour nous à adopter sans plus tarder une numération conventionnelle pour certains de ces noms, dont la désespérante richesse remplit presque une colonne entière en petits hiéroglyphes pressés. Au fur et à mesure que nous submerge, d'année en année, la bibliographie égyptologique, il devient de plus en plus difficile d'identifier avec la clarté nécessaire la troupe des Phtahhâtpou et des Phtahshopsisou (il y en a non moins de 33 et de 31 respectivement pour le présent Index) ou celles des Miriri, des Oïrouryâ, des Khennou, des Knoumhâtpou, des Kasikhimou, etc. Le mal devient au reste général. Quiconque veut aujourd'hui s'occuper d'archéologie thébaine sait quelle difficulté il y a à se reconnaître, à Gournah par exemple, entre les différents Nakhiti. Faute d'un numérotage conventionnel de nos personnages, rien n'est plus difficile, à moins d'être sur les lieux, que de dresser la liste exacte des représentations qui appartiennent à tel ou tel d'entre eux, ou de donner l'inventaire, sans répétitions ou omissions, des hypogées où figure telle scène rituel des funérailles ou encore telle section de l' . Le troisième Nakhiti cité par SCHIAPARELLI est-il bien celui que cite ailleurs un ouvrage de BÉNÉDITE, de BUDGE ou le guide de WEIGALL? On ne sait plus, et il n'est plus possible de le savoir. Les erreurs ont été assez fréquentes de ce chef, dans les derniers temps encore, pour plusieurs des travaux publiés. Il serait plus que temps de se concerter et d'adopter pour les homonymes de la période memphite un moyen d'éviter les équivoques. J'en veux peu de preuves aussi convaincantes que les tableaux du présent *Index*.

J'aurais voulu signaler comme il convient tous les services qu'ils peuvent déjà rendre à l'histoire des religions de l'Egypte, même à les reconnaître par force encore incomplets

pour l'instant. Je dois me borner à signaler l'intérêt qu'ils présentent pour le *schema* de la formation des noms théophores. Les grandes colonnes verticales adoptées par Miss MURRAY ont un avantage optique évident sur les pages du dictionnaire de LIEBLEIN, sans parler qu'elles sont beaucoup plus complètes sur ce point. J'engage le lecteur, par exemple, à comparer la série en Râ et la série en Phtah. On sera surpris de tout ce que révèle ou suggère, à première vue, la divergence entre les manifestations héliopolitaines et celles du culte memphite. L'expression des modes d'union, d'identification avec le dieu, ou celle des protections, puis celles des portions d'«âmes» ou d'«aspects» du dieu incorporées à l'être humain par la dation du nom pourraient donner lieu à des études fécondes. Ce sont recherches minuscules à première idée que de chercher à voir si Phtahônkhou a son parallèle en Raônkhou, ou si, par delà les modalités communes en *hâtpou,* en *ousir,* il n'y en a pas qui soient l'apanage exclusif de tel dieu, et pourquoi. Un peu de réflexion montre bien vite qu'il en peut résulter d'assez précieuses indications pour connaître les rapports que l'Egyptien entretenait avec ses dieux, et l'idée qu'il s'en faisait. Ni la mythologie ni les textes religieux n'y suffisent entièrement, et sous le sens simplement évonyme en apparence d'un nom théophore, l'histoire comparée des religions est là pour nous dire tout ce que la formation de ces noms inclut de magie animiste aux débuts, et plus tard, par évolution, de définitions abstraites du divin. C'est en fin de compte à des questions de cosmogonie ou de métaphysique que se rattachent ces indices, si menus d'apparence, et c'est par l'étude raisonnée de ces tout petits points d'histoire documentaire que l'on arrivera à édifier quelque jour les premières vues d'ensemble munies de la solidité nécessaire. Voilà pourquoi la rédaction de tableaux tels que ceux-ci rendent grand service, en fournissant en bon ordre les premiers matériaux. Même dans les séries formées parallèlement et déduites par les mêmes procédés de l'*ousir*, du *shopsisou* et des autres qualités divines, ou celles des «unions» indiquées par les aspects *khouou, biou, khâou* ou *kaou* de ces noms théophores, la matière est encore toute entière à traiter; elle nécessitait préalablement

le long travail de groupement matériel des séquences qui nous est aujourd'hui présenté en si bon ordre. Tout ce répertoire des noms des personnages de l'Ancien Empire est parfaitement conçu et propre à rendre de grands services.

Je n'en dirai pas autant de l'index des noms divins. Le catalogue n'en a été dressé que d'après le ou l'indice des : ce qui n'envisage que deux des côtés de la question. Je ne vois pas pourquoi Miss MURRAY n'y a pas ajouté un ou plusieurs tableaux d'après les charges ou titulatures ecclésiastiques de nos personnages. Ni les quatorze Anubis (non compris le Ouap-Matonou) ni les neuf Osiris ou les trois Khont-Amenatit ne suffisent. La brièveté même d'une énumération de 42 divinités pour une pareille époque indique assez qu'*a priori*, un tel répertoire divin ne peut servir qu'à un nombre très limité d'études sur les questions religieuses. Il n'est que juste d'ajouter: l'absence totale de toute étude monographique sur ce groupe même si restreint des deux formules en question prouve combien l'égyptologie en ces matières en est encore dans la période de début. Je ne connais pas encore d'étude qui ait envisagé les façons dont l'*amakhou khri* se liait à un nom divin déterminé, ni ce qui semblait justifier la présence ou l'absence de telle épithète déterminée à la suite du nom divin. Je n'en sais pas non plus qui ait cherché à vérifier si la séquence historique semblait indiquer quelque modification, ni même si les variantes locales avaient quelque sens particulier. Je reconnais que la période examinée ici est en somme fort courte par rapport à la durée de l'histoire religieuse, et que le nombre des localités examinées est peu élévé. Au total nous ne saisissons par le document direct qu'une toute petite période du long développement qui a engendré, puis modifié l'idée exprimée par l'. Si peu que ce soit, l'étude de MASPERO sur le a montré jadis que, même en quelques siècles, le travail incessant de la pensée religieuse pouvait déceler les modifications et leur orientation, et que c'était par l'étude de ces infiniment petits de l'archéologie religieuse que l'on pouvait arriver à en conjecturer les lois de la marche générale.

Les tables de fêtes qui tiennent les pl. 72 et 73 ne doivent pas nous faire illusion. Tirées du proscynème et des intitulés de *piritkhrou* — et exclusivement m'a-t-il semblé — elles ne peuvent servir qu'a ce qui a trait au calendrier funéraire, ou même plus étroitement au propre du temps des nécropoles memphites. Un seul des *mastabas*, celui de Sabou, arrive péniblement à en aligner treize. Nous voici loin de ces immenses répertoires des textes des sarcophages protothébains, où les morts en arrivent, à Dendéreh ou à Beni-hassan, à énumérer plus de cent fêtes, ou aux intitulés muraux des hypogées du type du Knoumhatep de Beni-Hassan. Les fêtes héliopolitaines ou memphites des vivants, dont les extraits de la Pierre de Palerme ou les calendriers recopiés à l'époque thébaine font soupçonner les cadres, manquent nécessairement, aussi en ces documents, tous d'ordre funéraire. C'est à des groupements memphites et à des statistiques que doit finalement se borner l'utilisation des documents recueillis dans le présent *Index*.

Le classement des titulatures absorbe naturellement plus des deux tiers du volume (pl. XVII—XLVII). Ces centaines d'intitulés, qui comprennent toute l'organisation administrative, politique ou religieuse de la société memphite, Miss MURRAY a pris le parti fort sage de renoncer à des divisions trop souvent artificielles et souvent aussi contestables. L'ordre alphabétique pur et simple y met impartialement, à la suite les uns des autres, prêtres ou inspecteurs, lecteurs ou juges, trésoriers ou directeurs du bureaux, mêlés aux innombrables titulaires de charges de cour ou de prébendaires de *Wakfs*. En regard de chacun des titres, grades, ou fonctions, l'auteur donne la liste des personnages qui l'ont porté (pl. XVII—XLVII). On doit noter qu'ayant adopté pour les noms propres l'ordre tel que le nom était *écrit*, Miss MURRAY a renoncé ici à ce procédé pour mettre les titres en ordre *tels qu'ils sont lus*. La chose s'imposait, donnée la rédaction graphique des prêtrises ou des cultes de Pyramides qui eût obligé à un ordre absurde, si l'on avait suivi le premier système. Le fâcheux est que cet ordre oblige, d'autre part, à

séparer des fonctions qui se rattachent à un même groupe d'opérations ou de rouages; en sorte que l'on ne voit plus bien, au premier coup d'oeil, le nombre ou l'importance des charges ou grades que comportait un service déterminé. C'est à quoi il sera paré plus loin, en une certaine mesure, par le tableau des «grades».

Je crains qu'en dehors de notre monde d'égyptologues, bien peu de savants aient la curiosité de jeter les yeux sur ces longs tableaux qui ont dû prendre tant de temps à rédiger. Et je le crains d'autant plus que nul essai de transcription, fût-ce pour les cas les plus certains, ne vient commenter l'intitulé hiéroglyphique. C'est un dictionnaire pour les gens du métier dans toute la force du terme. Et je le regrette. Aucun livre d'histoire, aucun étude sur l'ancien orient, si attachante qu'on la suppose, ne saurait donner à un historien la sensation qu'il éprouverait ici de la force et de la perfection administrative à laquelle était parvenue la vieille société memphite. Il faut cinq planches sur trois colonnes serrées pour tenir les variétés d'inspecteurs *mirou* affectés aux divers offices de la cour, des temples, des domaines funéraires ou des services publics. Ces longues catégories de «maîtres des secrets» de toutes les variétés, de de , de , ou de , les deux tiers de leurs occupations ou de leurs spécialités techniques nous sont encore mal connues. Il faudrait vingt volumes d'*Études Egyptiennes* pour épuiser la matière. Mais que la suite des recherches où MASPERO a tracé la voie soit susceptible d'être entreprise immédiatement, c'est ce que montrent assez nettement les tableaux de Miss MURRAY, et il convient de la remercier fort d'en avoir si bien groupé ici même le premier répertoire documentaire.

Le défilé alphabétique de près de cent colonnes serrées de titres et de noms n'est qu'une des manières, et la plus urgente, de procéder à un inventaire. Il y en a vingt autres que l'on peut imaginer à la suite: par règne ou par localité, par service royal ou féodal, funéraire ou sacerdotal, par noblesse de cour ou noblesse féodale, par hiérarchies ou par spécialisations rationelles. Un choix s'imposait, sans peine d'être condamné à une dizaine de volumes de planches, sans l'espoir même d'avoir jamais envisagé tous les aspects possibles de telles statistiques. L'auteur s'est arrêté à en prendre trois: l'ordre des titres (pl. XLVII—LVIII), la tabulation des titres portés ou non par les personnages (LIX—LXVI) et les grades (LXVII). Le lecteur devine ce que la première de ces trois recensions, à elle seule, suppose d'exclusions préliminaires. Aucun titre n'y figure qui n'a pas eu au moins six titulaires. Aucun personnage n'y est dénommé, qui n'ait eu au moins six titres, grades, dignités ou fonctions. Je dois dire franchement que ces exclusions, pour nécessaires qu'elles soient, sont matière à sérieuses objections. Ainsi réduite aux cas courants et aux exemples des titulatures fournies, l'énumération des titres memphites perd une bonne partie de sa valeur d'enseignement. Il n'est plus qu'indicatif. Miss MURRAY observe elle-même, par ailleurs, en son introduction, qu'aucune femme ne peut figurer dans des listes ainsi entendues, pas une n'ayant jamais de plus de cinq indices à son protocole. Ce n'est pas tout: la rédaction matérielle de cet ordre même se heurte en nombre de cas à des difficultés parfois embarrassantes. L'auteur *(Introduction)* en a éprouvé quelques-unes, en cherchant à établir l'ordre réel qui correspondait aux titulatures alternées des montants verticaux. Le travail serait purement mécanique, s'il y avait eu en Egypte des règles absolues de transpositions ou de répétitions des rédactions horizontales sur les montants horizontaux de la stèle. Mais les caprices, les inadvertances ou les redondances foisonnent. Les reduplications non symétriques, et les subdivisions des alternances (par exemple dans les fausses portes surchargées de la VI[e] Dyn.) achèvent de rendre la tâche ardue.

Dans les listes tabulaires, Miss MURRAY a dû se résigner, là aussi, à ne donner que le plus indispensable: j'entends par là réduire à 150, chiffres ronds, le rôle de sa troupe de fonctionnaires et à un peu moins de 120 les titres ou fonctions, en faisant élimination de tous les titres rares et surtout des subdivisions ou catégories secondaires de *mirou*, de *sahazou*, de *kharpou*, etc. Un numérotage conventionnel donne l'ordre absolu et le chiffre total des titres pour chacun des personnages énumérés dans la colonne verticale,

la lecture horizontale présentant en série les titres, dignités ou fonctions. Ce travail de haute patience est un des plus rebutants que je sache à mener à bien. La lassitude matérielle vient à bout, en ce genre, des mieux entraînés. On s'en aperçoit trop vite, pour peu que l'on s'avise, comme il m'est arrivé souvent, de vouloir réduire en tableaux de ce genre, par exemple, une formule du corps de l'épigraphie memphite ou une phrase du rituel thébain. Erreurs ou omissions se multiplient après quelques heures de travail d'affilée. Si la petite liste des *errata* (Introduction p. 2) est exacte, il faut louer Miss MURRAY de son courage et de la puissance de son attention.

Une planche que j'aurais voulue dédoublée à tout le moins est la planche LXVII, où sous l'intitulé *Grades*, Miss MURRAY a réuni le troisième des aspects de la statistique qu'elle dressait, en y ajoutant par surcroît la liste des nomes et celle des Pyramides mentionnés dans les inscriptions utilisées. Ce tableau vient fort heureusement compenser l'inconvénient que je signalais plus haut, à propos de l'ordre de lecture adopté dans la seconde partie. Ici, l'auteur prend un bureau, une administration ou un service, et nous montre, pour chacun d'eux, la hiérarchie des fonctionnaires qui y sont attachés, au moins par ce que nous possédons actuellement de documents. C'est assez dire tout l'intérêt de ce tableau, que je considérerais volontiers comme le plus important de tout l'ouvrage. Que l'ordre hiérarchique soit partout bien assuré n'est pas toujours évident. Je ne vois pas, par exemple, ce qui permettrait d'assurer que le d'un venait avant le . Il n'importe, après tout, et c'est affaire à ceux qui étudieront par la suite tel ou tel organisme de l'administration memphite, comme le «Grand-Château», ou le «Diwân des Six», de remettre tel personnage en dessus ou en dessous de son voisin. Le plus important est qu'un tel essai de groupement ait été présenté pour la première fois, avec ce qu'il comporte déjà de renseignements, rien que par l'impression visuelle que donne l'examen d'une des catégories figurées en cette planche.

Mais voilà justement pourquoi j'aurais désiré que la liste fût plus complète, qu'elle reprit, sans en omettre une seule, les merveilleuses variétés énumérées dans le beau répertoire des planches XVII à XLVII, et qu'elle fût accompagnée en marge des références d'origine nécessaires, comme il avait été fait partout ailleurs. C'était simplement affaire de deux ou trois planches de plus à remplir. Celle que l'on nous présente est trop réduite. Elle est aussi pressée en trop petits caractères, et c'est la seule critique générale que je ferai à tout l'ouvrage, pour ce qui a trait à sa composition matérielle: l'autographie hiéroglyphique de ce volume, déjà tant soit peu austère par lui-même, est d'allure trop menue et les signes y sont serrés à s'étouffer. Sans réclamer quelque chose de semblable à cette belle et large écriture des *Notices* de Champollion ou des *Mastaba* de Mariette, chefs d'œuvres jamais égalés de belle copie d'égyptien à l'autographie, nous aurions aimé au moins le type adopté par SETHE en ses publications.

Ce n'est là qu'un défaut d'ordre bien secondaire, et les quelques autres améliorations de fond dont l'ouvrage serait susceptible ne portent pas davantage sur des points essentiels. Miss MURRAY a rendu un grand et louable service à tous ceux qui veulent étudier de près la société memphite, ou contrôler par les documents ce qui en a déjà été dit.

George Foucart.

E. A. Wallis Budge, Coptic Biblical Texts in the Dialect of Upper Egypt. With ten Plates. Printed by Order of the Trustees. Sold at the British Museum. London 1912.

L'œuvre méritoire que M. Budge a accomplie en livrant à la publicité les textes coptes que comprend le présent volume fournit un précieux appoint à notre littérature copte. Il est rare en effet que, d'un coup, nous ayons à notre disposition de nouveaux textes aussi importants, et le philologue copte a bien raison d'exprimer sa joie d'avoir pu disposer de ces nouveaux matériaux pour ses recherches grammaticales, d'autant plus que les textes dont il s'agit se présentent dans une rédaction sûre et fidèle, comme cela est le cas du reste pour les autres éditions coptes dues à la main habile de M. Budge.

Le titre du présent ouvrage indique que nous avons affaire à des textes sahidiques de la Bible et voici l'ordre des versions coptes d'après le livre de M. Budge:

1. Deutéronome: **ⲠⲦⲈⲨⲦⲈⲢⲞⲚⲞⲘⲒⲞⲚ**. (Brit. Mus. Ms. Orient. 7594).

2. Le Livre de Jonas: **ÏⲰⲚⲀⲤ**. (Brit. Mus. Ms. Orient. 7594 fol. 53 b, et suiv.; fol. 53 b contient la fin du Deutéronome et les versets 1—4 du Livre de Jonas).

3. Les Actes des Apôtres: **ⲚⲈⲠⲢⲀⲜⲈⲒⲤ Ⲛ̄[ⲚⲀⲠⲞⲤⲦⲞⲖⲞⲤ]**. (Brit. Mus. Ms. Orient. 7594, fol. 58 a et suiv.).

4. L'Apocalypse: **[ⲦⲀⲠⲞⲔⲀⲖⲨⲮⲒⲤ Ⲛ ÏⲰϨⲀⲚⲚⲎⲤ]**. (Brit. Mus. Ms. Orient. 6803).

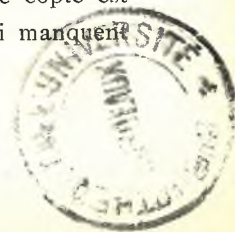
Les trois premières de ces versions coptes proviennent du même manuscrit, signé Ms. Orient. 7594. Elles sont d'une importance toute particulière, parce que la version des Actes des

Apôtres porte une note finale (colophon) écrite en grec cursif, tandis que le langage est le copte. L'existence de cette note finale semble prouver que ce rouleau de papyrus date du milieu du 4e siècle. M. Budge n'a pas oublié d'attirer notre attention sur ce point important qui lui permet d'affirmer que des copies de certains livres de l'Écriture Sainte, écrits en copte, ont circulé parmi les Égyptiens chrétiens déjà dans la première moitié du dit siècle. Nous pouvons donc conclure, pour l'origine de la version qui nous occupe, qu'elle date du 3e siècle.

La version du Deutéronome qui entre dans ce papyrus n'est pas complète. Voici la liste des passages qui ne s'y trouvent pas: chap. I, vv. 1—38; chap. II, v. 20—IV, v. 48; chap. VIII, v. 3—IX, v. 6; chap. XIII, v. 18—XIV, v. 17; chap. XVIII, v. 11—XIX, v. 1; chap. XX, v. 6—XXII, v. 2; chap. XXVI, v. 11—XXVII, v. 26. Signalons enfin quelques versets qui manquent foll. 36 et 45. A côté de ces grandes lacunes, la version contient des omissions d'un ou de deux mots, et si l'on peut énumérer des cas où le texte copte n'a pas d'équivalent à la teneur du texte grec, il y a d'autre part certains passages où le copiste a introduit dans son texte des mots ou des phrases coptes qui ne correspondent à aucun prototype de l'original. Tout bien pesé, on conviendra que M. Budge a eu raison de considérer notre version non comme une traduction directe du grec, mais comme une copie entreprise pour correspondre aux besoins personnels d'un homme privé.

Le titre de la version du Deutéronome se lit à la fin du texte (fol. 53 b): ⲡⲧⲉⲩⲧⲉⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲟⲛ. Audessous du titre, le copiste a écrit les mots suivants: ⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲧⲱ ⲅⲣⲁⲯⲁⲛⲧⲓ ⲕⲁⲓ ⲧⲱ ⲁⲛⲁⲅⲓⲛⲱⲥⲕⲟⲛⲧⲓ.

Le Livre de Jonas débute au fol. 53 b immédiatemment audessous du titre du Deutéronome et de la petite invocation en grec que nous venons de mentionner. Le texte copte est complet à l'exception de deux ou de trois lettres qui manquent au chap. I, v. 17 et au chap. IV, v. 8.



Les Actes des Apôtres terminent le papyrus n° 7594. L'écriture de cette version est bonne et révèle une main très habile, tandis que la rédaction du texte présente beaucoup de défauts. Les omissions de mots ou de lignes entières sont fréquentes, des négligences très curieuses abondent de sorte que le lecteur a l'impression que le copiste n'a pas veillé avec soin sur son ouvrage. M. BUDGE a noté toute une série de fautes de copiste, qu'il a réunies dans une liste qui occupe six pages à peu près. Le texte est d'ailleurs intéressant et mérite qu'on l'étudie à fond.

La version sahidique de l'Apocalypse est publiée d'après le Ms. Oriental 6803. L'écriture est faite d'une main habile (12e siècle). Le texte est complet; il n'y a que deux petites lacunes: 1) chap. I, vv. 1—8 et 2) chap. XXII vv. 15—21.

L'introduction de M. BUDGE offre une riche moisson d'observations utiles sur la nature et les particularités des versions coptes qu'il publie. Le court chapitre qu'il a consacré à l'histoire du christianisme en Égypte réhausse considérablement la valeur de cette partie de son livre.

J'ai déjà dit que les textes coptes paraissent avoir été publiés avec le plus grand soin. Je n'ai pas eu l'occasion de les examiner ligne à ligne. Les spécimens de fac-similés des différentes versions que M. BUDGE a introduits dans son texte sont d'une exécution nette et belle.

Deux listes ont été mises à la fin du livre. L'une comprend les formes coptes des mots grecs. L'autre donne les noms des personnages, des pays, des villes, etc.

Upsala, mai 1912.

Ernst Andersson.

Les signes 𓂸 et 𓂺

par

Pierre Lacau.

Les deux signes 𓂸 et 𓂺 ont été considérés pendant longtemps comme ayant exactement la même valeur; c'étaient pour tous les égyptologues deux variantes d'un même hiéroglyphe.

M. MÖLLER[1] le premier a reconnu qu'il fallait les séparer: il a montré qu'ils avaient un emploi distinct dans les manuscrits hiératiques du moyen empire. A cette époque

𓂸 a toujours la valeur *mt*

𓂺 a toujours la valeur *bꜣḥ*.

Je voudrais montrer que cette différence entre les deux signes pour importante qu'elle soit, est en réalité récente et secondaire.

Nous avons bien affaire en effet à deux hiéroglyphes distincts mais leur valeur primitive est tout autre que celle qui est en usage au moyen empire.

Cette valeur est la suivante:

𓂸 représente l'organe lui-même: il sert à écrire ou à déterminer les différents noms de l'organe, les mots qui désignent le mâle, le mari, etc.

[1] Son opinion a été citée d'abord par GARDINER *ÄZ.* 42, 37 *note* 3. Puis voir MÖLLER, *Paläographie* I et II nos 95, 96. — Cf. WRESZINSKI, *Medizinische Papyrus*, p. IX, où l'auteur signale une autre distinction plus récente: 𓂸 = *mt*, 𓂺 = déterminatif. — ERMAN, *Ägyp. Gram.* (3), tableau des signes D. 90.

représente le liquide sortant de l'organe: il sert uniquement à écrire ou à déterminer les mots urine, semence etc., et toutes les actions dans lesquelles il y a émission de liquide de la part de l'organe.

Nous allons voir que dans les Pyramides et d'une façon générale pendant tout l'ancien empire, cette distinction est toujours respectée avec la plus grande précision.

Examinons d'abord le signe .

Il sert à écrire ou à déterminer les mots suivants:

1. , par ex: P. 446 = [1] M. 529 = N. 1107 (1248 b)

T. 312 (681 d.); W. 620 (510 b)

P. 571 (1313 c.)

2. dans la préposition composée «devant»[2] W. 353 (18 a.).

---

[1] Naturellement peut être accompagné du trait | indiquant que le signe sert à écrire le nom de l'objet même dont il est l'image. Voir Sethe, *ÄZ.* 45, 44.

[2] Proprement «au prépuce de (?)» ou «au phallus de». Les prépositions simples ou composées ainsi formées avec le nom d'une partie du corps sont nombreuses. Les différentes parties du corps ont servi primitivement de points de repère à la localisation d'un objet par rapport au sujet. — Pour le lien sémantique dans l'expression qui nous occupe on comparera en hébreu מול, cf. Goodwin, *ÄZ.* 4, 55.

Le sens «prépuce (?)» est à préciser. Si c'est bien là le sens primitif, l'hiéroglyphe nous donnerait le tout pour la partie: cela s'est produit souvent. Quand le dessin d'une partie d'un organe n'était pas clair, on en est arrivé rapidement à dessiner l'organe entier: pour , pour , pour . Seulement pour la forme primitive serait encore inconnue.

est la forme courante dans les Pyramides. W. 7, 74 = N. 221, 235 (18 a), etc., etc. C'est également l'orthographe normale dans toutes les inscriptions de l'ancien empire. Par exemple:

. Caire 1432 (4e dynastie) (= Sethe, *Urk.* I, 13, l. 10, l. 15) et Caire 1732 (= Sethe, *Urk.* I, 75, l. 14).

A la sixième dynastie le mot, dans une expression analogue, commence à être accompagné du rouleau de papyrus :

«auparavant». Inscription de (= Sethe, *Urk.* I, p. 106, l. 3, 10). (On a aussi ibid. I, 101, l. 4). Inscr. de (= ibid. I, 129 l. 4).

Jamais à ma connaissance le mot *bꜣḥ* n'est déterminé par sous l'ancien empire. L'emploi de ce déterminatif avec cette valeur au Moyen Empire est donc secondaire et devra être expliqué.

3. «mari»[1] *LD* II 109. W. 629 (510 c). *Caire* 376 (= Sethe, *Urk.* I. 73 l. 14). *Caire* 1613 (= Sethe *Urk.* I 119 l. 17), etc. Ce mot est fréquent. Jamais il n'a d'autre déterminatif sous l'ancien empire.

4. «mâle»[1], [2] P. 777, M. 772 = P. 661 (1462 c).

5. . C'est le déterminatif du nom de certains animaux mâles.

W. 178 (121 b), 307 (227 a), etc. etc.

[3] P. 87 = M. 53 = N. 69 (547 a). P. 78 = M. 108 (803 a), etc.

---

[1] Il faudra rechercher si le signe avec les valeurs 3 et 4 a été primitivement un signe-mot, ou un déterminatif.

[2] L'original porte la tête seulement avec les deux bras.

[3] L'original porte le devant du corps seulement avec les pattes.

dans = SETHE, *Urk.* I, 126 l. 17.

PETRIE, *Deshasheh* pl. XVIII.

6. avec la valeur *mt*.

Il a existé un mot de consonantisme *mt* qui désignait le *phallus* ou le *mâle*[1] et qui appartenait au vieux fond de la langue. On comparera avec STEINDORFF[2] le mot sémitique מתים (pluriel), eth. *met*, ass. *metu* = «homme, mari». Le substantif a disparu en égyptien, mais l'image a conservé la valeur phonétique *mt*. C'est ce qui est arrivé pour et . Les anciens noms de l'oreille et de l'œil, (= און) et (= עין) ont disparu, mais les deux signes et ont conservé les lectures *ꜣdn* et *ꜥin* comme valeur phonétique avec d'autres sens.

La valeur *mt* se rencontre dans un très grand nombre de mots. Par exemple:

P. 691 (1508 b). (Nous retrouverons ce mot plus loin).

P. 490 (363 f.).

W. 454 (317 b.), etc. etc.

[1] Il avait sans doute les deux sens «phallus» et «mâle» dérivés d'une même racine. Nous avons le même fait pour le signe = *ḥim* (*i* médial dénoncé par le ɪ du pluriel copte ϩιοομε). Deux dérivés d'une même racine ont servi à désigner le mot «vulve» et le mot «femme» — le signe est l'image du pubis montrant en bas le commencement de la vulve. — Le mot «vulve» semble avoir disparu de bonne heure, le mot «femme» s'est conservé: ϩιμε (= *ḥĕimĕt*). Le radical ici encore se retrouve en sémitique רחם «uterus» (ר = *i* et métathèse), mais seul le nom de l'organe a survécu. (Je vois que ce rapprochement vient d'être proposé par M. EMBER dans le dernier numéro de la *Zeitschrift*, *ÄZ.* 49, p. 93).

[2] Cité par ERMAN: *Das Verhältniss des Ägyptischen zu den semit. Sprachen. ZDMG.* 46, p. 112, et cf. BROCKELMANN, *Grundriss der vergl. Gram. der semit. Sprachen*, p. 333.

Dans les Pyramides, jamais = *mt* n'est confondu avec et cette distinction s'est maintenu jusqu'au Moyen Empire.

Examinons maintenant le signe .

Il est employé par exemple dans les mots suivants:

1. «uriner» W. 628 (510 b.).

«urine» W. 189 (127 c.), 551 (441 a.).

Le signe ici est l'image soit de l'action d'uriner, soit du liquide lui-même, de l'urine sortant du phallus[1].

2. N. 1107 (1248 c.).

L'écoulement est ici parfaitement à sa place. Remarquons d'ailleurs que n'est dans ce mot qu'un déterminatif secondaire. Dans P. et M. nous avons pour ce même verbe le vrai déterminatif ancien qui est beaucoup plus précis et plus réaliste . Nous remarquerons une simplification analogue dans le verbe W. 324 (239 b.) où le signe remplace le déterminatif véritable [2] qu'on rencontre dans ce mot et dans d'autres de même sens[3]:

[1] Un même signe pouvait exprimer sans aucun doute les deux idées à la fois. En tous cas comme ici les deux mots sont dérivés d'une même racine on passait phonétiquement de l'une à l'autre valeur sans difficulté.

[2] Sur l'original le phallus traverse le . Ce signe complexe nous manque.

[3] Il ne faut assurément pas chercher la cause de ces modifications dans un sentiment de pudeur. Pour les textes des Pyramides on doit penser à une cause générale qui a profondément modifié l'aspect de l'écriture: l'idée que les figures humaines pouvaient nuire au mort. Cette croyance a amené la suppression ou le remplacement d'un grand nombre de déterminatifs, contenant une figure humaine et la mutilation de tous ceux qu'on a conservés (ils sont réduits à la tête munie des deux bras faisant la geste caractéristique). Ce pourrait être le cas pour le verbe . — Il faut enfin remarquer que d'une manière générale les déterminatifs précis et complexes ont cédé la place aux déterminatifs généraux et simples. En effet les signes représentant l'ensemble détaillé d'une action étaient utiles quand ils servaient de signe-

[1] W. 181 (123 a.), 628 (510 b.), P. 579 (1321 a.).

[1] LD. II, 77.

3. . M. 529 = N. 1108 (1248 c.).

Le signe semble bien à sa place ici. Pourtant le texte de P. 466 donne . Est-ce simplement une erreur du scribe ou bien à ses yeux le sens du mot permettait-il d'hésiter?

4. «semence». Les variantes du mot dans les Pyramides sont tout-à-fait instructives:

1° N. 1093 (1416 c.), 1093 (1417 a.).
W. 116 (145 a.), M. 148 (1636 a.).
M. 510 (1416 a.), 510 (1417 a.).

2° W. 574 (466 b.).
N. 933 (990 a.).

3° P. 741 (532 b.).
W. 553 (443 a.).
W. 629 (510 c.).

mot dans une écriture composée d'images. Mais quand, plus tard, ils furent accompagnés de leur lecture alphabétique, ils devinrent de purs déterminatifs de ces lectures. Leur précision dès lors était superflue, et comme ils étaient difficiles à dessiner, ils disparurent devant les déterminatifs plus simples. C'est ainsi qu'on supprimait pratiquement les signes représentant le «modelage au tour», la «moisson à la faucille» etc., etc. Il n'y a jamais eu suppression complète d'ailleurs. L'homme modelant est très fréquent à Esneh par exemple.

[1] Voir la note 2 à la page précédente.

4° P. 30 (632 c.), 690, 691 (1505 a., 1508 b.), N. 650 (1636 a.).
N. 968 (466 b.). M. 41 (632 c.).
P. 198 = M. 372 (990 a.).
T. 23 (532 a.).
T. 24 (532 b.).
P. 635 (1416 c.), 635 (1417 a.).
(Sic) P. 216 (1061 b).
T. 277 (632 c.).

Nos deux signes se trouvent employés ici dans le même mot et le rôle qu'ils jouent dans ses diverses orthographes nous montre clairement en quoi ils diffèrent l'un de l'autre. En effet:

a partout la valeur d'un signe-mot se lisant *mtwt*.

Ce signe-mot est accompagné de tout ou partie de sa lecture alphabétique, les éléments de cette lecture étant placé comme d'habitude avant ou après lui et donnant lieu aux groupements de lettres que voici:

Dans les orthographes réunis sous le n° 1 nous avons le signe-mot *suivi* des dernières lettres seulement de sa lecture = , le *m* initial n'étant pas exprimé, exactement comme dans .

Dans les orthographes n° 2 le signe-mot est *entouré* de sa lecture complète = , comme dans le mot .

Dans les orthographes n° 3 le signe-mot est *précédé* de sa lecture complète à laquelle par suite il semble servir de déterminatif[1] = , comme dans le mot . Or il se trouve que dans la lecture du mot *mtwt* se rencontre la syllabe *mt* laquelle est exprimée par le signe . C'est là une pure coïncidence. Mais il en résulte que le signe *phonétique*, , se trouve figurer dans la lecture du *signe-mot*, .

Enfin dans les orthographes n° 4 nous avons affaire à une graphie purement phonétique sans signe-mot[2]. Dans les éléments de cette orthographe phonétique peut figurer naturellement le signe phonétique *mt*.

En résumant ces exemples nous voyons que sous l'ancien empire:

sert à écrire l'organe et ce qui est caractérisé par cet organe (mari, mâle, etc.).

sert à écrire ce qui sort de l'organe.

Cette distinction très simple et très logique est intéressante parce qu'elle nous permet de comprendre plus clairement un des procédés dont on a usé à l'origine du système graphique. Or nous avons le plus souvent beaucoup de peine à saisir la portée primitive d'un signe, son usage à l'époque classique nous masquant sa valeur première.

Le premier effort des inventeurs de l'écriture a consisté à trouver pour représenter chaque mot une image propre. L'application de ce procédé offrait naturellement des difficultés[3].

[1] Cf. Sethe, *ÄZ.* 45, 42.

[2] Remarquer seulement le déterminatif secondaire oooo (dans 1061 b. il faut sans doute corriger en OOOO car il ne s'agit pas du pluriel ici).

[3] Je ne parle pas ici de la difficulté principale qui consistait dans ce fait que pour un très grand nombre de mots (les termes abstraits, les actions morales, les qualificatifs, etc.) il n'y avait aucune espèce d'image *possible*. On eut recours pour résoudre cette difficulté à un moyen nouveau, à une véritable invention qui a consisté à écrire le *son* d'un mot à l'aide de l'image d'un mot homophone mais de sens différent. On eut ainsi une image exprimant le *son* séparé du *sens*. Cette invention complémentaire c'était celle de l'écriture proprement dit au sens ou nous l'entendons, c'est-à-dire le moyen d'exprimer le son comme tel. L'écriture *son* vint donc compléter nécessairement l'écriture *image*. Comme elle était plus claire, elle réduisit peu à peu le rôle de la première sans du reste jamais la faire disparaître tout à fait.

Nous n'examinerons pour le moment qu'une seule catégorie de mots, ceux qui servent à désigner des actions du corps humain.

Parmi ces mots les uns sont très faciles à représenter par une image:

1°. Les différentes positions du corps humain:

être assis (*ḥmsi̯*).

être couché (*sdr*).

tomber à plat ventre (*hr*).

tomber la tête la première (*sḫd*).

se courber (*ksi̯*).

nager (*nbi̯*), etc., etc.[1].

Autant de signe-mots parfaitement clairs.

2°. Les actions accomplies à l'aide d'un instrument, actions techniques:

façonner an tour (*qd*); moissonner à la faucille (*ꜣsḫ*)

fondre au chalumeau (*nb*); mesurer au boisseau (*ḥꜣi̯*)[1].

La série de ces signe-mots est théoriquement indéfinie; elle n'avait de limite pratique que la complication trop grande de la scène à représenter en abrégé.

Mais pour figurer les actions accomplies par les différentes parties du corps, des difficultés vont se présenter.

[1] Tous ces signes complexes qui nous manquent ont été remplacés ici pas des équivalents approximatifs.

A côté de la jambe nous avons les différentes actions des jambes représentées par:

marcher (un grand nombre de verbes).

courir (un grand nombre de verbes).

marcher en arrière.

La clarté ici est encore suffisante. Mais quand il s'agit des organes des sens leur action n'est plus susceptible d'être figurée par une image: «voir, entendre, sentir» ne sont pas des concepts *représentables*. C'est le même hiéroglyphe, l'image de l'organe, qui servira de signe-mot à la fois à l'organe et à son action propre. C'est ainsi que:

représente l'organe *ỉrt* «œil».
son action *m33* «voir»[1].

— *msḏr* «oreille».
— *sḏm* «entendre»[2].
— *fnd* «nez»[3].
— et *sỉn, sn* «sentir», «flairer»[4].

[1] Dans tous ces exemples, il s'agit de signe-mots non de déterminatifs. Ainsi est entouré de sa lecture représentée par un signe syllabique placé devant lui et un signe alphabétique placé derrière.

[2] est également entouré de sa lecture. Ce ne sont pas bien entendu les seules valeurs possibles pour chacun des signes en question. On remarquera que l'organe lui-même peut porter plusieurs noms. Noter pour et les valeurs «être sourd, être aveugle». Pour la racine «dormir» on a employé primitivement l'œil fermé. P. 689 (1500 c.) P. 271 (1099 b.)

[3] Il peut en être de même pour «langue» déterminant ⲧⲱⲡ «goûter; la langue a pu servir originellement de signe-mot au verbe «goûter».

[4] se lit , De Rougé, *Inscr. Hiérogl*, p. 80; les signes sont disposés comme dans .

Au contraire pour d'autres actions il y a possibilité d'une représentation au moins approximative. L'œil qui «regarde» n'a pas d'image spéciale, mais l'œil qui «pleure» peut être figuré assez clairement par signe-mot de la racine *rmỉ*.

C'est ainsi que nous avons:

Organe	*Son action*
œil, voir	pleurer, larme
phallus, mâle	uriner, semence
bouche	cracher et tous les verbes analogues[1].

L'urine est représentée comme les larmes ou la salive par le liquide sortant de l'organe.

Remarquons que le signe est un véritable signe-mot, c'est-à-dire qu'il est employé soit seul, soit entouré des éléments de sa lecture:

sans lecture P. 533 (3 fois) (1283 a.).

W. 236 (163 d.), P. 160 (550 b.) — P. 371 (1163 c.) — comme

N. 1147 (1163 c.) — W. 569 (460 b.) — comme

P. 611 (1365 c.) — comme

Il est inutile d'insister[2]: ces remarques suffiront pour

[1] Par ex. dans les Pyramides 1460 b., 241 a., 26 c, d, 521 a., etc., etc.

[2] Le classement de nos signes hiéroglyphiques tient trop peu de compte de leur valeur primitive et devra être repris de ce point de vue.

faire comprendre l'intérêt que présente la distinction de et de .

L'origine de ces deux hiéroglyphes et leur signification première est donc claire. Plus tard ils se sont confondu. Dans le Papyrus des signes de Tanis nous voyons l'aboutissement: il n'y a plus qu'un seul signe pour le phallus[1], tandis que l'on distingue encore nettement et . L'historique des deux signes et reste à faire. La distinction établie par M. MÖLLER marque précisement un des moments de leur histoire.

---

[1] GRIFFITH, *Two Papyri from Tanis*, pl. II. L'extrémité du signe est détruite, on ne sait donc pas si le scribe a conservé ou . Mais une seule des deux formes a survécu.

P. Lacau.

Ligne 18 de la Stèle du Songe

Par

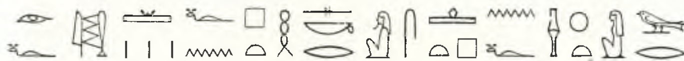
Ernst Andersson.

La présente petite étude veut faire suite en quelque sorte à celle que j'ai imprimée dans le numéro XV: 5 du *Sphinx*[1] où j'ai essayé de déchiffrer un passage épineux de la ligne 9 de l'inscription principale de la Stèle du Songe.

Le nouveau passage de la Stèle du Songe — l. 18 — que j'examinerai ci-dessous, a été reproduit par DEVÉRIA dans MARIETTE, *Monuments Divers*, etc., pl. 7, l. 18, de la manière suivante:



La même leçon se voit chez M. MASPERO[4]:



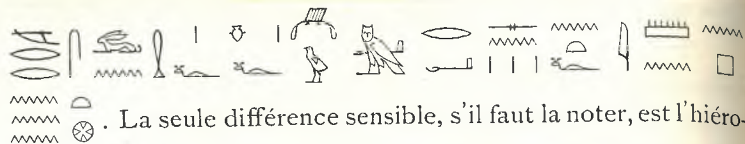
---

[1] pp. 180—184.

[2] Le caractère fondu dont je suis obligé de me servir ne rend pas exactement le signe gravé sur la stèle.

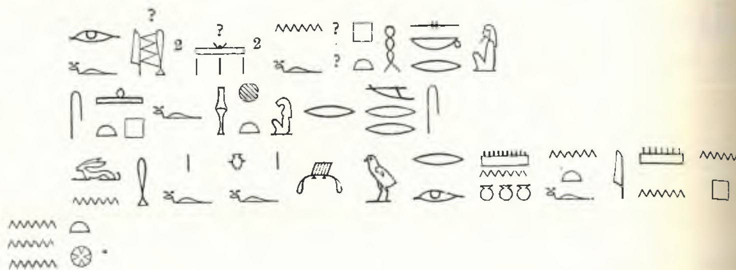
[3] La queue de l'oiseau représentant l'hibou est «schraffiert».

[4] *Revue Archéologique*, 1868, t. XVII, p. 329—339; cf. *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. III. pp. 5—18.



. La seule différence sensible, s'il faut la noter, est l'hiéroglyphe qui n'est pas «schraffiert» chez M. MASPERO.

M. SCHÄFER[1] donne une leçon qui diffère essentiellement de celles de MARIETTE-DEVÉRIA et de M. MASPERO:



Cette nouvelle rédaction du passage en question présente des points très intéressants. Vérification faite sur l'original et sur les estampages que j'ai eus à ma disposition, je n'hésite pas à énoncer l'avis que la leçon de M. SCHÄFER ne peut pas être admise comme rédaction définitive. La prudence que M. SCHÄFER a montrée en présentant sa leçon me confirme dans mon opinion. Voici des exemples de la prudence avec laquelle a procédé M. SCHÄFER: il a mis des points d'interrogation sur les signes , et et ces groupes ont donné lieu à la note explicative suivante (*loc. cit.*, p. 67, note *g*): «D. doch wahrsch. Ist zu lesen? ganz unsicher»; quant à M. SCHÄFER se contente de citer la lecture de DEVÉRIA: «D. » (*loc. cit.* p. 67, *note h*); le signe qui est entre et lui paraît également incertain (*loc. cit.*, p. 67, *note i*):

[1] *Urkunden der älteren Äthiopenkönige*, I, p. 67, 68.

[2] «schraffiert».

«D. doch wohl unrichtig. unmöglich»; enfin M. SCHÄFER prétend que la lecture est«ganz unsicher», cf. la note «a bis b», *loc. cit.*, p. 68, où il ajoute en passant que DEVÉRIA a lu .

Tels sont les résultats de déchiffrement qu'on a présentés jusqu'ici de ce passage difficile de la ligne 18 de la Stèle du Songe. Aucun d'entre eux ne paraissent satisfaisants. Le passage en question a évidemment besoin d'une revision. J'essayerai de le déchiffrer de nouveau, et l'on verra en ce qui va suivre si j'aurai échoué ou si j'aurai réussi dans cette tâche.

Je commence par la phrase telle qu'elle se trouve dans l'édition de DEVÉRIA et de M. MASPERO.

Verification faite sur l'original, je n'ai trouvé qu'un seul groupe sur l'aspect duquel on pourrait disserter. C'est . Le premier signe de ce groupe est en très mauvais état sur le monument. Cependant ce qui reste du signe et la dimension qu'il occupe indique que c'est l'hiéroglyphe qui a été gravé à cet endroit. Tout sera clair, si j'ajoute que la hauteur et la largeur du signe correspondent à merveille aux dimensions et à la forme qu'a le même signe à la ligne 9: et à la ligne 11: .

Je comprends parfaitement l'incertitude où se trouve M. SCHÄFER devant l'hiéroglyphe dont nous venons de parler, mais je ne parviens pas à m'expliquer pourquoi il a mis un point d'interrogation sur . Il est vrai qu'en déchiffrant l'original, on a l'impression que le est peu net. L'estampage fait du passage, on distingue sans aucune difficulté le rouleau de papyrus.

La suite du passage, d'après DEVÉRIA et M. MASPERO, est , tandis que M. SCHÄFER lit . A la première vue il est un peu difficile de décider s'il faut mettre au-dessus ou au-dessous de . En déchiffrant l'original j'ai lu : c'est ainsi que j'ai écrit les signes dans ma copie au crayon. Mes estampages donnent également . La leçon que propose M. SCHÄFER (cf. ci-dessus) n'est appuyée ni par l'original, ni par les estampages que j'ai pris de la stèle.

Je lis donc: . C'est la même lecture que donnent les éditions de DEVÉRIA et de M. MASPERO.

La phrase qui suit donne aussi lieu à quelques petites observations. Chez DEVÉRIA et M. MASPERO elle est ainsi conçue: . Cette leçon a été corrigée par M. SCHÄFER, qui lit: . Les deux notes, signées *h* et *i* — l'une placée au-dessus du signe , l'autre au-dessus de —, contiennent les renseignements suivants: 1) *(note h)* «D. »; 2) *(note i)* «D. doch wohl unrichtig. unmöglich». Voyons si nous devons suivre la leçon de M. SCHÄFER où s'il y a lieu de la remplacer par une meilleure lecture.

D'abord, quant au groupe , il me semble douteux que ce soit là la reproduction fidèle de l'original. Il est certain qu'il y a un signe au-dessus de , c'est ce que montre, par exemple, la manière dont le graveur a disposé son groupe. Le n'a nullement été mis au milieu de la ligne, comme le veut M. SCHÄFER, le signe est au contraire à la hauteur de et dans . Déjà l'extérieur du groupe

aurait donc suffi à nous faire deviner un signe au-dessus de . En réalité le signe en question existe, mais il est très difficile à voir sur le monument. L'estampage fait, on le distingue mieux, mais la forme du signe n'est pas suffisamment distincte. J'hésite entre et . La question de savoir lequel de ces deux hiéroglyphes il faut préférer me paraît d'ordre secondaire. Ce qui est le principal ici, c'est que, sur le monument, il y a un signe au-dessus de .

La note que M. SCHÄFER a signée par la lettre *i* est en rapport intime avec son déchiffrement des groupes . Je ne ferai pas l'apologie de la leçon *Sekhemt* (cf. DEVÉRIA-MASPERO), je voudrais seulement attirer l'attention sur un point qu'on ne semble pas avoir observé. La stèle présente une scissure un peu abrupte en haut tout près de la tête de l'hiéroglyphe qui représente la déesse Sekhemt. Cette scissure s'allonge dans la direction du bord supérieur de de sorte qu'au premier coup d'œil on croit distinguer quelque chose qui aurait été mise au-dessus de . Il est probable que c'est ce détail qui a fait lire à DEVÉRIA et à M. MASPERO. Cependant le n'est surmonté d'aucun autre signe, mais il est seul et il est placé à peu près au milieu de la ligne. M. SCHÄFER a donc trouvé une leçon qui est bonne en elle-même, bien qu'il ne soit pas certain que ce soit là la leçon exacte. Il hésite à l'adopter, c'est ce que montre sa façon de commenter sa lecture: il déclare que est «doch wohl unrichtig» et il ajoute qu'il ne faut pas penser à . Pourquoi à ? Il n'y a pas un trait sur l'original qui ressemble à ce signe. J'ai dit que la leçon de M. SCHÄFER est bonne, mais il y a une chose qui doit être modifiée, si l'on veut avoir une reproduction fidèle de la stèle. Il faut la corriger en .

Nous devons conserver la scissure, surtout parce que la tête de la déesse n'apparaît pas d'une façon assez distincte.

Il est curieux de noter que déjà BRUGSCH paraît avoir été d'avis qu'il n'y a pas sur la stèle. En dépouillant le texte de la Stèle du Songe pour son *Dictionnaire*[1], il a lu et il s'y arrête.

Jusqu'ici le déchiffrement de notre phrase a été assez facile. Les difficultés commencent avec les groupes qui viennent après les mots , etc. Ici, les copies de DEVÉRIA-MASPERO et celle de M. SCHÄFER divergent sensiblement. D'un côté, nous avons (DEVÉRIA-MASPERO), de l'autre: (SCHÄFER). En comparant ces deux rédactions avec l'original qui est ici en très mauvais état, et en prenant pour point de départ seulement la correspondance externe entre les hiéroglyphes gravés et les signes imprimés, il n'y a aucun doute que la leçon de DEVÉRIA-MASPERO ne soit la meilleure. D'où vient chez M. SCHÄFER le groupe ? Je crois qu'il sera difficile de retrouver sur la stèle le prototype de ce groupe. N'est-ce pas là une simple construction qui, de plus, jure avec l'ordre d'idées de cette partie du texte de la stèle?

Je laisse de côté la lecture de M. SCHÄFER, parce qu'elle ne m'aide point à comprendre ce que le graveur a voulu exprimer ici. Je ne prendrai pas non plus pour guide la rédaction de DEVÉRIA-MASPERO, quoique je reconnaisse qu'elle a tenu compte scrupuleusement de l'extérieur probable des

[1] BRUGSCH, *Dict. Suppl.*, p. 866.

signes qui entrent dans cette phrase. Je reviendrai à l'original et aux estampages que j'en ai pris. J'examinerai chaque signe pour voir s'il n'est pas possible d'arriver à une lecture qui nous permette de saisir l'idée du texte.

Je n'ai pas besoin de m'occuper du début de la phrase. Tout est clair ici et l'on distingue nettement . Après vient le groupe dont le est visible. Au-dessous de ce dernier signe le graveur a buriné un autre hiéroglyphe. Les traits qui en restent sur la stèle sont peu distincts. En regardant attentivement les contours, on conviendra qu'ils forment l'hiéroglyphe qui est ici de dimensions très restreintes. Cette façon de combiner les deux signes en question ne fait point droit aux lois de la symétrie, mais la Stèle du Songe est loin d'être un chef-d'œuvre de gravure. Cette graphie n'est pas le seul exemple du procédé très libre auquel notre graveur a sacrifié. Pour ce qui est de la disposition des signes dont il s'agit ici, nous avons un point de comparaison à la fin de la ligne 5 où il y a: , etc.

Voici comment il faut lire la suite du passage d'après les copies de DEVÉRIA et de M. MASPERO: , etc., et je répète que ce déchiffrement correspond à peu près à ce qu'on croit voir sur la stèle. En effet, le existe sur la stèle. Il est vrai que l'hiéroglyphe est très mince et en mauvais état, mais on peut distinguer un oiseau percé d'un bras . L'examen fait de l'aspect qu'a pris cet oiseau, on voit clairement qu'il s'agit d'une représentation de l'hibou . Les dimensions qu'occupe le signe et les divers détails qui apparaissent dans la façon de le dessiner in-

diquent que ce n'est nullement à que nous avons affaire. Tout milite en faveur de la leçon .

Je continue mon examen. Y a-t-il en effet sur le monument après l'hiéroglyphe ? Je ne le crois pas. D'abord quant à l'aspect du prétendu groupe , j'attire l'attention sur deux points qu'on ne semble pas avoir assez considérés. Le signe qui se voit au-dessus de n'a pas la forme de . Ce n'est pas un signe gravé en conformité de la manière conventionnelle de représenter la bouche en face. C'est plutôt l'hiéroglyphe de l'œil , mais sans la pupille. Au-dessous de ce on croit distinguer, à la première vue, le bras . Cependant on n'a point raison de faire place à à cet endroit. L'examen approfondi que j'ai fait de l'original et de mes estampages m'a convaincu que le graveur a voulu mettre *deux signes* au-dessous de . De ces deux signes, celui qui a sa place tout en bas me paraît être , tandis que celui qui est entre et n'est, paraît-il, autre chose que , très mince et peu distinct ou peut-être gravé de travers. Je conclus des ces observations qu'il faut lire .

En admettant que la leçon est exacte, je ne vois aucune difficulté d'expliquer le groupe qui suit. Il nous faut un régime direct de la forme verbale . Ce régime se compose des signes suivants: 1) que j'ai pu distinguer très nettement; 2) □ placé au-dessous de . Ce signe est cependant difficile à reconnaître; 3) ◎, O ou ⓢ placé à côté de □. Le ⓢ est d'une forme assez irrégulière, il n'a pas eu l'aspect aussi distinct et net que celui que le graveur a donné, p. ex., au signe ⊗, mais il y a bien sur l'original un signe qui ressemble à un rond, et si l'hiéroglyphe qui le pré-

cède est □, nous sommes en bon droit de penser à ⓢ; 4) les traits du pluriel ı ı ı, mis au-dessous de □ et ⓢ. Je lis .

Je suis donc parvenu à un déchiffrement qui nous donne la phrase suivante: . J'ai essayé de prouver que cette lecture est le résultat d'un examen approfondi de l'écriture de la stèle, et il ne reste que de se demander si elle est justifiée par le contexte. Dans ce cas tout dépend du sens du groupe .

Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire du mot . Tout égyptologue sait par expérience que ce mot apparaît avec des sens très différents. Et l'un d'eux est «*chance, succès, fortune*». Cette signification me paraît tirer son origine de l'emploi qu'on a fait de dans des combinaisons comme, p. ex., (et varr.) *mārṯ sop* (cf. BRUGSCH *Dict. Suppl.*, p. 558 «glückliches Loos, Glück, Erfolg»), qui apparaît çà et là dans les textes et qui veut dire «faire du mal contre», «faire un tour à q.», (BRUGSCH, *Dict. Suppl.*, p. 1035), (*Piankhi*, 67).

C'est justement le mot «chance, succès» qu'il nous faut pour comprendre ce que veut dire notre texte. La stèle raconte comment Sa Majesté a conquis toute l'Égypte jusqu'à Memphis, il ne lui reste qu'à vaincre les chefs du Delta. Memphis pris, le roi exprime sa reconnaissance envers son père Ammon de Napata qui a dirigé son entreprise. Voici ce que dit notre texte: «Le cœur de Sa Majesté fut dilaté

par la joie d'avoir pu procurer ces succès à son père Ammon de Napata, et il ordonna à cause de cela, etc.».

On voit par ce qui précède comment il faut rédiger le passage de la ligne 18 dont je viens de rendre compte, sans que j'aie besoin de le réimprimer ici du commencement jusqu'à la fin. Je reviendrai peut-être à l'explication d'autres passages de la Stèle du Songe. J'ai consacré beaucoup de temps à l'étude du texte de cette stèle et je souhaite vivement qu'il me soit possible de le publier de nouveau in extenso.

Upsala, juin 1912.

Ernst Andersson.

FR. W. VON BISSING, *Die Mastaba des Gem-ni-kai.* Band II (II.1). In Verbindung mit N. BOLLACHER und A. E. P. WEIGALL herausgegeben. — Berlin. Verlag von Arthur Glaue. 1911.

Après plusieurs années d'intervalle la suite de la belle publication de M. de Bissing a paru récemment, et les égyptologues peuvent être reconnaissants à l'auteur de leur donner, non seulement une bonne reproduction d'un des plus intéressants tombeaux de la nécropole memphite, mais encore une étude consciencieuse, abordant beaucoup de questions à peine effleurées jusqu'ici. Il faut aussi lui savoir gré, de façon toute spéciale, de n'avoir pas reculé devant l'interprétation des inscriptions, de ces légendes qui, par leur concision même, offrent les plus grandes difficultés, quand il s'agit des conversations échangées par les divers personnages representés sur les tableaux: dans les cas douteux, des passages analogues, tirés de monuments contemporains, sont cités pour éclaircir la question, et presque partout, les traductions données paraissent bonnes.

En ce qui concerne la présentation même de l'ouvrage, M. de Bissing a bien enregistré les remarques qui lui avaient été adressées à l'occasion de son premier volume, mais n'en a pas tenu compte, et en cela il a eu pleinement raison, car il fallait avant tout maintenir l'unité de l'œuvre et il n'était pas possible de changer le plan primitif au cours même de la publication. Certaines de ces critiques étaient cependant très justifiées et il faut convenir que le livre de M. de Bissing, bien que très soigné comme exécution, ne nous donne pas le type définitif à employer pour la publication d'un mastaba, type qui reste encore à trouver. Ainsi pour les planches, la tendance actuelle est de reproduire les monuments anciens, autant qu'il est possible, par les procé-

dés photographiques, et ici en particulier, on a eu recours à la phototypie, qui donne les meilleurs résultats quand le cliché est bon, mais malgré tout le soin apporté à ces clichés, beaucoup sont loin d'être parfaits et il était matériellement impossible qu'il en fût autrement: d'abord, dans les tombeaux, les conditions ne sont pas favorables à la photographie, les bas-reliefs sont souvent dégradés et par endroits ce n'est qu'après une longue et minutieuse observation sur place qu'on peut arriver à reconnaître le dessin original; aucun cliché ne pourra dans ces cas remplacer l'observation directe; souvent les couleurs sont conservées par places seulement, formant ainsi des taches qui naturellement se reproduisent sur la photographie et nuisent beaucoup à la clarté de l'ensemble; enfin, dans les salles étroites d'un tombeau, on n'a pas toujours le recul nécessaire et l'éclairage, en général très insuffisant, ne peut se régler comme dans un atelier ou même comme dans un musée. Le résultat est donc inévitable, et il ne faut pas s'étonner si sur plusieurs planches on ne peut qu'à grande peine et à l'aide d'une loupe, retrouver le contour des personnages ou des objets et déchiffrer les inscriptions; ce n'est la faute ni de l'auteur, ni du photographe, ni du graveur, car partout où cela a été possible, les planches sont claires et rendent admirablement le caractère du monument (p. ex. pl. IX, XI, XVI, XXIII, XXVIII, XXXI). Je crois donc qu'à l'avenir et surtout après une expérience aussi décisive que celle de l'ouvrage de M. de Bissing[1], il vaudra mieux revenir — pour les mastabas memphites au moins — à l'ancien procédé du dessin au trait, auquel M. de Bissing lui-même a dû avoir recours pour les endroits où la photographie était impossible, obtenant de son dessinateur de très bonnes planches[2] qui reproduisent avec une fidélité remarquable le caractère artistique des sculptures. A mon sens, il faudrait faire de tous les bas-reliefs d'un tombeau des dessins trés soignés, à grande

---

[1] L'ouvrage de M. Capart, *Un rue de tombeaux à Saqqarah*, dont les planches sont du reste moins soignées que celles de Gem-ni-kai, donne lieu à la même critique.

[2] Je ferai cependant remarquer une petite lacune de la pl. XII où le nom du «chef mesureur» Noub-doua, n'a pas été dessiné, tandis qu'il se trouve dans le texte imprimé et dans la traduction (p. 5 et 17, n:o 124).

échelle, et y joindre des tableaux d'ensemble de chaque paroi, ainsi qu'un certain nombre de scènes entières et de détails photographiés, partout où l'état du monument le permet: ainsi on pourrait obtenir une publication qui ne laisserait rien à désirer au double point de vue documentaire et artistique.

Le texte, comme je l'ai dit plus haut, constitue un travail remarquable à tous égards; seule la division en chapitres distincts est regrettable, car elle nuit beaucoup à l'unité de l'ensemble: d'un côté on trouve l'explication générale avec la traduction des légendes, plus loin les textes hiéroglyphiques, ailleurs le commentaire des inscriptions, et pour finir, un chapitre spécial est consacré à l'analyse de certaines scènes: ainsi, pour étudier un des tableaux, il faut consulter en même temps une planche et le texte en quatre endroits différents, ce qui complique sensiblement le travail. Avec le système de planches au trait que je voudrais voir adopter pour les monuments de ce genre, les hiéroglyphes seraient suffisamment lisibles pour qu'on pût se dispenser de les imprimer une seconde fois, et on pourrait condenser tout le texte, explication, traduction et commentaire, dans un seul chapitre, ce qui donnerait à l'ouvrage beaucoup plus cohésion et en faciliterait l'étude.

Cette seconde partie du livre de M. de Bissing nous donne le relevé des quatre dernières chambres du tombeau de Gem-ni-kai (ou Kagemni) et nous permet maintenant de nous rendre compte avec une certitude presque absolue des idées générales qui présidaient, pour les Egyptiens, à l'élaboration d'un mastaba. De tous les grands tombeaux des fonctionnaires de l'Ancien Empire qui nous sont parvenus, celui-ci est en effet de beaucoup le plus clair et le mieux distribué; un simple examen suffit pour comprendre le sens et la destination de chaque salle, le rapport qui la lie à ses voisines et la cause qui lui assigne sa place au milieu de l'édifice; cette disposition, qui se présente ici dans des conditions si favorables, n'a pu échapper à M. de Bissing, qui se réserve sans doute de la développer dans son troisième volume, aussi ne ferai-je ici que l'esquisser.

Le tombeau d'un grand seigneur égyptien, résidence

assignée à son double, est en raccourci la représentation figurée d'une demeure de l'époque: d'un côté est l'habitation proprement dite, la maison avec ses dépendances, greniers et magasins, de l'autre le domaine, les fermes, la campagne, centre des opérations agricoles, lieu de chasse et de pêche, où sont en même temps cantonnés les artisans de toute sorte, menuisiers, potiers, orfèvres, etc., attachés à la personne du maître et travaillant pour lui. Le domaine apporte à son propriétaire les produits du sol et de l'industrie, comme les magasins tiennent leurs réserves à sa disposition, et les inscriptions qui font la distinction entre les [hiéroglyphe] «maisons» et les [hiéroglyphe] «domaines» montrent bien le double caractère de cet ensemble qui constitue le [hiéroglyphe], la «maison du double»; ce terme ne doit donc pas être pris dans le sens matériel de «tombe», mais dans une acception plus vaste, toute idéale: c'est le domaine immatériel du mort représenté sur les parois du tombeau, correspondant au domaine réel du vivant dans la mesure même où le *Ka* correspond à l'homme. L'idée émise par M. de Bissing (p. 23) qu'il faut élargir le sens de «tombe» donné jusqu'ici au mot *haït-ka* est donc pleinement justifiée, mais dans nos langues modernes nous ne possédons pas de mot pour désigner ce domaine spirituel des morts, représenté ici-bas par les tombeaux.

Les quatre dernières salles du mastaba dont ce 2e volume de Gem-ni-kai nous appporte la description, sont celles qui constituent la maison même du mort, la [hiéroglyphe], en opposition avec le domaine [hiéroglyphe] localisé dans la Ire salle et dans la cour qui la précède, cour non encore déblayée et qui fera l'objet du 3e volume. Le plan de ces appartements intérieurs est des plus simple: un vestibule (salle II) donne accès à la pièce principale (salle IV) où se dressent la stèle et la table d'offrandes et qui n'est autre que la salle à manger du mort; dans le vestibule s'ouvre également l'entrée du garde-manger (salle III) où s'entassent les provisions de bouche, réelles ou figurées, tandis que la lingerie-parfumerie (salle V) se trouve reléguée tout au fond, derrière la grande salle.

Les représentations qui couvrent les parois du vestibule nous montrent de longues théories d'hommes apportant au défunt des produits du sol de toute sorte et ne présentent pas de différence appréciable avec les figurations analogues des autres mastabas, aussi n'aurais-je à faire ici à l'auteur que quelques remarques de détail. Ainsi le nom ordinaire du sceptre [hiéroglyphe] que les grands personnages tiennent dans la main gauche n'est pas *sekhem*, comme le dit M. de Bissing (p. 1 et 2), mais *āba* [hiéroglyphe]; dans les listes d'objets des sarcophages du Moyen Empire, ce mot [1] est extrêmement fréquent quand il s'agit de désigner le sceptre en question, tandis que l'emploi de ses synonymes *sekhem* [hiéroglyphe], *hou* [hiéroglyphe] et *kherp* [hiéroglyphe] est très rare [2]; de même dans les textes religieux, cet insigne est presque toujours nommé *āba* [3]. Quant à l'interprétation nouvelle du mot [hiéroglyphe], elle me paraît tout à fait exacte, mais je préférerais encore au mot «cadeau» celui d'«hommage» qui ajoute à l'idée de don celle de l'acte de déférence accompli envers un supérieur, la salutation en même temps que le présent.

La salle III, d'après les tableaux qui ornent ses murs, ne peut être qu'un endroit où l'on serrait les provisions de bouche, viandes, grains et légumes. On y voit une disposition architecturale toute particulière dans laquelle M. de Bissing (vol. 1, p. 4 et pl. XXXI. fig. 2) voudrait voir une construction d'époque postérieure sur laquelle on aurait pu poser une momie, mais dont l'explication me paraît beaucoup plus simple: ces murs bas faits de dalles posées de champ forment trois compartiments dans lesquels on devait déposer des dons en nature, les victuailles énumérées sur les parois, d'un côté les viandes, de l'autre les légumes, et au milieu, les

---

[1] Lacau, *Sarcoph. ant. au Nouv. Emp.* II p. 157 (index). — Steindorff, *Grabfunde des M. R.* I. pl. III, etc.

[2] Lacau, *Op. cit.* p. 165, 167, 168. Ce sont, semble-t-il, plutôt des épithètes que des noms véritables.

[3] Pyr. Ounas l. 206, 274, 473, 478; Teti 366; Pepi I 364, 415, 613, 711; Merenra 185, Neferkara 798.

grains. Pour ce qui est de la scène occupant le troisième registre sur deux des parois, au dessous du mesurage des grains, je ne vois aucune nécessité de la considérer comme une «fête de la moisson» (Erntefest)[1]; ces *staou* qui plus tard changèrent de nom et de destination paraissent bien avoir été à l'origine, comme le dit M. de Bissing, des objets analogues à ceux dans lesquels on emmagasine le grain avant de le serrer dans les greniers, mais d'un modèle plus petit et montés pur patins pour pouvoir être transportés, comme l'indique du reste leur nom, dérivé du verbe «traîner». Il s'agit simplement ici du transport aux magasins du tombeau des diverses sortes de grains, et non d'une fête spéciale que nul autre texte ne mentionne, bien que nous ayons de très nombreuses représentations des scènes de moissons.

Dans l'embrasure de la porte qui fait communiquer la salle III avec le vestibule sont sculptées quelques figures de serviteurs portant des offrandes, qui sont représentés non pas comme entrant dans cette sorte de garde-manger, mais en sortant pour se diriger vers l'image en pied du défunt, sur la paroi F du vestibule, à côté de la porte menant à la grande salle; devant cette figure, l'inscription usuelle disant qu'il contemple les apports de ses maisons et de ses domaines du midi et du nord se termine par les mots énigmatiques (pl. V, p. 16, n° 93 et p. 23) que M. de Bissing a étudiés sans parvenir à en établir le sens exact[2]: il propose comme traduction le terme «Zubehör der beiden Seen» qui est loin de donner un sens satisfaisant. Je serais plutôt tenté de voir dans ce mot nouveau le nom même du dit magasin à provisions, puisque c'est justement de là que sortent les porteurs qui viennent se présenter devant Gem-ni-kai dans cette partie du tombeau.

[1] Cf. l'étude très développée que consacre M. DE BISSING à cette scène (p. 29—33).

[2] Les passages des textes des pyramides cités par l'auteur sont très obscurs et du reste dans plusieurs d'entre eux, le signe est un peu différent et représente peut-être autre chose.

Au fond de la salle IV est la grande stèle fausse-porte, dressée au dessus d'une table d'offrandes précédée d'un escalier; les autres murailles portent les représentations traditionnelles du mort assis devant un guéridon chargé de victuailles, au dessous de la «pancarte», avec des porteurs amenant encore d'autres provisions, légumes, fruits et animaux vivants; un peu plus loin des bouchers égorgent et dépècent des boeufs. Toutes ces scènes ne nous offrent rien de bien nouveau; seul le tableau, deux fois reproduit (parois A et C, pl. XVIII—XIX; XXIX—XXX) de la cérémonie qui accompagne la présentation de l'offrande funéraire, est intéressant en ce qu'il est un des plus complets qui nous soient parvenus de l'Ancien Empire; M. de Bissing fait le relevé des tombeaux de l'Ancien et du Moyen Empire où se trouve représenté le même cérémonial, (p. 33—36) et cela facilitera beaucoup la tâche à celui qui voudra entreprendre une étude approfondie de ce rite encore très difficile à comprendre, vu la concision des légendes; on pourrait encore ajouter à cette liste deux bons exemplaires de la même scène sur des monuments d'époque postérieure, au temple de Deir-el Bahari et dans le tombeau de Padouamenap[1]. De la pancarte il ne reste qu'une petite partie, à laquelle M. Bollacher consacre une petite étude fort intéressante qui ne laisse que peu de prise à la critique (chap. XII, (p. 37—40), sauf peut-être pour le terme n° 8, dans lequel il voit du «vin bouché» en opposition avec le «vin ouvert» des cases précédente et suivantes, sans donner de raisons suffisantes pour repousser l'ancienne traduction «vin blanc» qui paraissait assez satisfaisante.

La salle du fond enfin était celle où l'on serrait les choses les plus précieuses du mobilier funéraire, les étoffes, les parfums et les bijoux; les tableaux répètent à satiété les mêmes objets dont le propriétaire du tombeau passe l'inspection. Il est seulement à remarquer que dans les inscriptions il n'est plus parlé de ni de ⊗, mais de , mot qui

[1] NAVILLE, *Deir el Bahari* pl. CX. — DÜMICHEN, *Grabpalast des Patuamenap* I. pl. IV.

est sans doute le nom même de cette salle[1], la plus reculée de tout le monument et qui, de ce fait, peut à bon droit prendre le nom d'«intérieur».

Dans un dernier chapitre (p. 41—42), M. Muschler détermine un certain nombre de plantes reproduites à part dans la pl. XXVI du 1er volume; la plus intéressante de ces identifications est celle du *potamogeton lucens,* plante aquatique qu'on n'avait pas encore reconnue dans les tableaux égyptiens; une très bonne représentation de ce végétal se trouve dans un des tombeaux de Bersheh[2], dans une scène de pêche, avec la légende [hiéroglyphes] «buisson de *nesha*»; nous possédons ainsi le nom ancien du potamot.

On voit par ces quelques remarques l'intérêt considérable que présente la publication intégrale d'un des mastabas les plus importants de l'Ancien Empire, surtout quand elle est faite, comme c'est le cas ici, sérieusement et avec méthode. Le troisième volume, qui contiendra des considérations historiques et artistiques générales en même temps qu'un tableau des signes hiéroglyphiques et le relevé de ce qui peut rester des scènes de la cour encore ensablée viendra compléter dignement ce bel et utile ouvrage et quand les tombeaux de Mera et de Ti seront publiés à leur tour, nous pourrons enfin nous faire une idée précise des idées qui présidaient à la construction et à la décoration des mastabas memphites et de la grande liberté laissée aux architectes et aux sculpteurs dans l'interprétation et l'utilisation de ces principes généraux.

[1] Le même nom est aussi employé dans le mastaba de Mera pour désigner la salle où l'on conservait les étoffes et les parfums (Daressy, *Mastaba de Mera*, p. 539).

[2] Newberry, *El Bersheh II*, pl. XVI.

G. Jéquier.



Edouard Naville, Papyrus funéraires de la XXIe dynastie. Le Papyrus hiéroglyphique de Kamara et le Papyrus hiératique de Nesikhonsou au Musée du Caire. Précédés d'une Introduction. Paris. Ernest Leroux. 1912. II + 39 pages; XXX planches.

M. Naville nous a rendu un grand service en publiant ces deux papyrus funéraires. Il est peut-être vrai de dire que ces documents n'offrent pas, en général, un intérêt spécial — aussi l'auteur a-t-il cru devoir expliquer dans sa préface pourquoi il a entrepris la publication des deux papyrus — mais si l'on veut bien considérer que les textes funéraires appartiennent, sous bien des rapports, au groupe le plus important des documents des anciens Égyptiens, on sera unanime à reconnaître qu'on nous a donné, cette fois, une publication du premier ordre. Pour ma part je ne crains pas de me ranger à l'avis de M. Naville, lorsqu'il dit (*Préface,* p. I): «Contrairement à l'opinion reçue, je crois que les documents religieux sont les plus propres à nous renseigner non seulement sur la religion, mais sur la langue.» En se rendant compte sincèrement de l'importance de ces textes, on saluera avec joie toute nouvelle occasion qui se présente pour nous mettre au point d'agrandir nos connaissances du langage des textes funéraires et de leur contenu dont l'explication soulève tant de questions intéressantes.

Il est inutile de parler des grands mérites de la rédaction du présent volume sorti de la plume de M. Naville. On sait que l'auteur est spécialiste sur le domaine difficile des textes funéraires. Il nous a déjà donné beaucoup de bonnes choses — je pense en premier lieu à son édition du Livre des Morts et à

son excellente traduction dans les *Life-Work* de Renouf, vol. IV — et j'espère qu'il nous en donnera plus encore: avec lui il y a toujours quelque chose à apprendre.

Les deux papyrus datent de la même époque (XXI[e] dynastie), ils appartiennent à la même famille et proviennent de la même localité. Cette coïncidence est précieuse parce qu'elle jette du jour sur ce qu'était le Livre des Morts à cette époque. Le langage religieux a conservé, en général, son caractère spécial, mais au point de vue de l'écriture nous signalerons une différence considérable. On commence à abandonner l'écriture hiéroglyphique et l'on passe à l'écriture hiératique. Nos deux papyrus marquent une époque de transition dans la rédaction du Livre des Morts.

Ceci amène notre auteur à faire l'histoire de la manière dont on a écrit auparavant le Livre des Morts. Il rappelle que «le Livre des Morts a été écrit d'abord en hiéroglyphes» et que «c'est une erreur de vouloir expliquer des groupes qui paraissent fautifs, par une mauvaise transcription de l'hiératique». Le bref exposé que l'auteur a fait dans cet ordre d'idées de l'écriture dont les Égyptiens se sont servis est ici parfaitement à sa place, car il nous aide à comprendre le développement de l'écriture surtout pour les textes religieux.

En ce qui concerne l'écriture des anciens Égyptiens, il y a un point qu'il importe de s'expliquer. C'est la question de savoir quels motifs ont poussé le lapicide ou le scribe à donner à son texte une certaine direction: les textes hiéroglyphiques sont tournés dans les deux sens, de droite à gauche ou de gauche à droite, tandis que l'écriture hiératique va toujours de droite à gauche. Les raisons qui déterminent l'écrivain à choisir une direction plutôt qu'une autre sont étroitement liées à l'exécution matérielle, aux «habitudes de ceux qui écrivent» et à «la substance». Pour les textes hiéroglyphiques l'écrivain a le choix libre, mais il faut qu'il tienne compte soigneusement de la forme et de la construction du monument sur lequel il avait à écrire. Pour les textes hiératiques, au contraire, il n'y a qu'une seule direction praticable. Là encore, dit M. Naville, *(Introduction,* p. 3, 4), «je crois qu'il ne faut pas chercher à ce fait une explication religieuse ou autre. Il ne faut pas en particulier voir là une preuve de parenté entre l'égyptien et les langues sémitiques. La raison en est fort simple. Ce qui imposait cette direction, c'est la façon d'écrire du scribe, et la matière sur laquelle il écrivait.» Qu'on regarde les statuettes de scribes ou un Arabe de nos jours qui écrit une lettre. On retrouvera dans leurs gestes beaucoup qui explique le procédé des scribes de l'ancienne Égypte.

Des deux papyrus qui nous occupent, celui de Kamara est écrit en hiéroglyphes, celui de Nesikhonsou en hiératique. Nous venons de dire qu'ils appartiennent tous deux à la même époque. «D'après la chronologie de la famille des rois prêtres, telle qu'elle a été rétablie par M. Maspero, Kamara, fille de Psousennès I, fut mariée à son parent Pinot'mou, alors que celui-ci n'était encore que grand-prêtre d'Ammon. Elle mourut probablement avant lui, en donnant le jour à une fille, Moutemhait, qui fut ensevelie avec elle. Nesikhonsou, qui aurait épousé son oncle Pinot'mou II, et qui mourut en l'an V, serait de la troisième génération après Kamara. Néanmoins, on peut dire, continue M. Naville (p. 1), que ces deux princesses appartenaient à la même famille, dans laquelle l'endogamie était l'habitude. Il est clair que dans un groupe aussi restreint, qui ne se dispersa point et qui, bien loin de se recruter au dehors par des alliances avec l'extérieur, avait pour règle que les mariages ne se faisaient que dans son cercle étroit, les traditions religieuses et le langage devaient se maintenir et se perpétuer à l'abri de toute influence étrangère.»

Le papyrus de Kamara est d'une belle exécution. Les vignettes sont soignées. Le texte n'est pas aussi bon. Il est vrai qu'on y retrouve quelques variantes intéressantes, mais il y a des omissions ou des abreviations qui nuisent à la bonne rédaction du texte. Les chapitres suivants ont été reproduits dans ce papyrus: ch. 1, 6,

77, 79, 82, 83, 85, 86, 87, 99, 100, 105, 110 (tableau), 123, 125, 138, 144, 146, 148, 149 b, 150, 151 f, et un petit chapitre inédit: J'ajoute que cette énumération des chapitres ne correspond pas à l'ordre dont ils sont arrangés dans le papyrus. Pour l'arrangement des chapitres voir l'ouvrage de M. NAVILLE, p. 9.

Le papyrus de Nesikhonsou présente une bonne écriture. L'écrivain a travaillé d'une manière soigneuse du commencement jusqu'à la fin. Tandis que dans le papyrus de Kamara les vignettes prédominent et assez souvent aux dépens du texte, le contraire est le cas du papyrus de Nesikhonsou. Ici, c'est le texte qui est le principal. Les vignettes paraissent n'avoir été ajoutées que lorsque le texte fut achevé, et il se peut que «l'écrivain qui a copié le texte, et l'artiste qui a dessiné et peint les vignettes ne soient pas la même personne; car les places laissées en blanc ne correspondent pas toujours à la dimension du dessin qui devait le remplir» (p. 23). M. NAVILLE en cite plusieurs exemples: pl. XIV, XV, XVI, XIX, XX, XXI, XXII, XXIV. Autre point très curieux à noter, c'est que des signes hiéroglyphiques apparaissent çà et là dans le texte hiératique. C'est ce qui arrive, p. ex. pl. XIII, où nous trouvons plusieurs caractères hiéroglyphiques.

Il faut noter que certains signes et groupes sont surmontés d'un point, p. ex. dans le groupe , pl. XII, 19. Ce point n'est qu'un signe accidentel — une particularité graphique dans la pleine acception du mot.

Le texte donne lieu à beaucoup d'observations au point de vue de la grammaire. M. NAVILLE les réserve pour un autre travail. Il nous en a déjà communiqué une série de points importants, voir *Sphinx*, XV, 6 pp. 193—205.

Le papyrus de Nesikhonsou contient les chapitres suivants — je cite d'après M. NAVILLE: la prêtresse devant Osiris, 1, 2 (deux fois), 4, 5, 6, 10, 17, 31, 38 B, 41, 55, 63 B, 65, 77, 81 A, 82, 83, 84, 85, 86, 96 et 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 107, 109, 110 (tableau), 111, 112, 113, 125 (Introduction), 136 A (deux fois), 153 A, 153 B, prêtresse recevant des libations. Pour ce qui est de l'arrangement des chapitres, il faut consulter l'ouvrage de l'auteur, p. 25 et 26.

Les notes intéressantes sur le contenu des différents chapitres des deux papyrus nous donnent des renseignements précieux. Les planches ne laissent rien à désirer au point de vue d'exécution typographique.

Upsala, juin 1912.

Ernst Andersson.

G. MASPERO, Guide du Visiteur au Musée du Caire. Deuxième Édition. Le Caire 1912. Imprimerie de l'Institut Français d'Archéologie Orientale. XXII + 538 pages.

Dix années se sont écoulées depuis la publication de la première édition du *Guide du Visiteur au Musée du Caire*. Le grand espace de temps entre cette première édition et celle qui a paru naguère représente une période de travail assidu pour le Directeur du Musée et pour ceux qui l'ont assisté. Il est évident qu'on a eu beaucoup de peine à diriger et à exécuter le travail énorme qu'entraînent l'aménagement et le classement des séries d'antiquités qui s'accroissent sans cesse par les fouilles. Nul mieux que celui qui a pu visiter le Caire dans ces dernières années ne comprend la quantité d'énergie qu'il leur a fallu développer. Nous autres égyptologues qui n'ont pas eu l'avantage de suivre le travail sur les lieux, nous n'avons d'autre moyen d'évaluer ce qui s'est passé que de lire les *Guides* qu'on nous a donnés. La comparaison des deux éditions du *Guide du Visiteur* est pour nous ce qu'est à un visiteur le passage à travers le Musée à deux occasions différentes. Elle nous montre clairement le bon résultat d'un travail qui a coûté beaucoup de sollicitude et de perspicacité et qu'il faut louer sous tous les rapports.

La première édition du *Guide du Visiteur au Musée du Caire* ne pouvait être autre que provisoire. L'époque où elle fut publiée (dans l'automne de 1902) n'était point opportune pour entreprendre une pareille tâche et il va de soi qu'on ne pouvait songer alors à rédiger un guide-type. Le transport des monuments du Musée de Gizéh au palais de Kasr-el-Nil venait de s'opérer, leur aménagement dans le nouvel édifice avait marché pa-

rallèlement avec leur transport, et le nouveau Musée du Caire était prêt à recevoir les visiteurs. Un catalogue s'imposait pour aider le visiteur à s'orienter parmi les monuments. M. MASPERO se résolut à le rédiger sans retard et déjà en septembre 1902 parut le premier *Guide du Visiteur au Musée du Caire*.

On avait donc fait de son mieux pour répondre vite aux besoins des touristes et des gens du métier qui désiraient travailler au nouveau Musée. Si le temps n'avait pas manqué à M. MASPERO, il aurait, à coup sûr, donné à cette première édition la forme d'un traité d'archéologie qu'à prise son nouveau guide. Telle qu'elle était, la première édition a rendu de grands services à tous ceux qui s'en sont servis.

En procédant à rendre compte de cette deuxième édition du *Guide* de M. MASPERO, on n'a point affaire à une nouveauté. Les différentes éditions de la traduction anglaise de son ouvrage — la cinquième édition a paru en 1910 — ont rendu le livre familier à tous les égyptologues. Toutefois il ne faut pas dissimuler que nous avons attendu avec impatience le nouveau *Guide*, écrit en français. Chaque nouvelle édition anglaise a marqué un progrès de rédaction par rapport à la précédente. L'auteur a su condenser les notices, et chaque fois il a expliqué les notions d'archéologie d'une manière plus approfondie. Le dernier *Guide to the Cairo Museum* est devenu un instrument de travail dont on ne saura se passer. Le seul désir que j'aurais pu former en lisant la cinquième édition de la traduction anglaise, c'est qu'on eût songé à rendre service aussi au public français en lui donnant un *Guide* écrit dans sa langue. M. MASPERO a répondu à ce désir en faisant plus vite que je n'ai osé le souhaiter. Il convient de l'en remercier sincèrement.

La préface du présent Guide attire déjà l'attention du lecteur. M. MASPERO l'a consacrée à l'histoire en abrégé du Musée égyptien du Caire. Il raconte comment le Musée fut créé et il retrace son développement depuis ses premières années jusqu'à nos jours. Cet historique, quelque concis qu'il soit, a été conçu

de manière à éveiller, à chaque ligne, notre admiration devant le labeur immense qu'a exigé cette œuvre grandiose en vue de sauver et de conserver les monuments des anciens Égyptiens. Il ne faut pas non plus oublier de tenir compte de la partie pédagogique de cette histoire. Combien des visiteurs qui marchent à travers les salles du Musée actuel comprennent ce qu'il a fallu vaincre de difficultés de toute sorte pour arriver à fonder un Musée égyptien et la peine que cela a coûtée de continuer l'œuvre commencée et de la mener à bien? Les égyptologues mêmes tireront profit de retrouver dans la préface de M. MASPERO le résumé succinct et clair des principaux faits et événements qui sont le fil rouge de l'histoire du Musée égyptien du Caire.

L'homme dont la figure sort sur le premier plan, lorsqu'on s'occupe de retracer l'histoire de l'œuvre qu'a exécutée le Service des Antiquités, c'est bien MARIETTE, l'illustre fondateur du Musée. C'est lui qui dut surmonter les plus grandes difficultés, il donna le meilleur de sa vie pour procurer aux monuments de l'Égypte ancienne un asile qui pût les sauver de l'esprit destructeur qui les menaçait de tous côtés. MARIETTE n'eut pas la consolation de voir son rêve réalisé comme il le souhaitait. En revanche son nom est lié à perpétuité au monument magnifique qu'est aujourd'hui le Musée égyptien. M. MASPERO raconte avec piété la vie de MARIETTE aussi loin qu'elle coïncide avec l'histoire du Musée. L'hommage qu'il rend à la mémoire de MARIETTE culmine dans les phrases suivantes que je citerai textuellement parce qu'elles méritent d'être connues et lues par tous:

«Je voudrais, écrit M. MASPERO (*Préface*, p. XXI), qu'à l'une de leurs visites, en nous quittant, les personnes, qui auront parcouru nos salles et s'y seront instruites par le moyen de ce *Guide*, au lieu de tourner à gauche pour sortir par la grande porte, prissent la peine d'incliner à droite, vers l'exèdre en marbre blanc qui s'élève au fond de la cour d'honneur. Le Sarcophage de Mariette est là, avec le corps du savant, et derrière lui, la statue, une œuvre magnifique du maître-sculpteur Denys

Puech. Naguère, à Boulak, un personnage de marque apercevant le sarcophage me demanda qui y reposait, si c'était un Pharaon ou un moderne. «C'est, lui répondis-je, le fondateur de notre Musée.» Il s'approcha, lut l'inscription, MARIETTE *1821—1881*: «Je ne savais pas, dit-il, que le fondateur du Musée fût une femme.» C'était quelques années après la mort du savant, dans cette période de désillusion et de demi-oubli qui suit la disparition des plus grands, et personne aujourd'hui n'ignorerait notre histoire au point de croire, sur la foi de son nom, qu'il fût une femme; on ne lui rend pas toujours la justice qu'il mérite. On critique ses actes, on déplore la manière qu'il eut de conduire les fouilles, on lui reproche d'avoir négligé telles catégories de monuments au détriment de telles autres, et il n'est si petit regratteur d'hiéroglyphes qui ne s'imagine volontiers qu'à sa place il n'eût mieux fait que lui. Certes, Mariette n'est pas un modèle qu'il faut copier toujours, et, qui l'imiterait risquerait de commettre des erreurs irréparables, mais celui qui serait tenté de le critiquer, qu'il se replace par l'esprit dans l'Égypte d'il y a soixante ans et qu'il se demande comment il aurait agi au milieu des difficultés qui l'auraient alors assailli de toutes parts: s'il est de bonne foi, comme je pense, il sera contraint de confesser qu'il se fût peut-être comporté autrement mais qu'il ne se serait pas mieux tiré d'affaire. Mariette était l'homme qui convenait au temps: ses défauts mêmes l'ont servi dans le milieu étrange où sa fortune l'avait jeté, et c'est avec eux autant peut-être qu'avec ses qualités qu'il réalisa cette œuvre admirable, notre Musée égyptien.»

* * *

On me reprochera peut-être de m'être arrêté trop longtemps à la préface du nouveau Guide de M. MASPERO. Je supporterai volontiers ce reproche. J'aurais pu faire le compte rendu détaillé du corps même du livre, mais je n'ai pas voulu procéder de cette

façon, parce que dans cette revue d'il y a un an, M. Foucart a fait l'analyse de la cinquième édition de la traduction anglaise du Guide de M. Maspero[1]. En rédigeant ses guides, M. Maspero a songé avant tout à rendre service aux visiteurs qui désirent comprendre ce qu'il voient. Son livre porte le titre de *Guide*, mais il est, en effet, un traité d'archéologie d'une grande valeur. C'est plus qu'il ne faut demander à un catalogue dont le premier but est de permettre au visiteur de s'orienter parmi la masse des monuments.

Upsala, juin 1912.

Ernst Andersson.

[1] *Sphinx* XV, 2, pp. 70—77.



Petites Critiques

II

par

G. Jéquier.



VI. Destination de l'autel d'Ibsamboul.

(G. Maspero, La chapelle nouvelle d'Ibsamboul. Zeitschrift für aeg. Sprache XLVIII, p. 91—96.)

La découverte récente, à Ibsamboul, d'une petite chapelle située à l'extrémité nord de la terrasse du temple, a pour nous une très grande valeur au point de vue de la connaissance du culte égyptien, puisque c'est la première fois qu'on trouve un édifice religieux avec tout son gros mobilier encore en place. Le rôle de ces divers monuments, et en particulier celui de l'autel, n'apparaît cependant pas encore de façon absolument claire et prête à la discussion, bien que l'idée émise à ce sujet par M. Maspero n'ait, à ma connaissance, pas été contredite jusqu'ici. Cette théorie, d'après laquelle le prêtre serait monté chaque matin et chaque soir sur l'autel pour adorer le soleil à son lever et à son coucher, ne me paraît pas conforme à la réalité, et je crois qu'il faut revenir à une explication plus simple, dans laquelle l'autel joue son rôle habituel de support d'offrandes, plutôt que d'assumer la fonction toute nouvelle pour l'Egypte d'un autel d'adoration.

Dans la chapelle en question [1] le mur extérieur est présente une large coupure qui lui donne l'aspect d'un pylône sans porte; par cette ouverture, les premiers rayons du soleil passant entre les deux obélisques qui flanquent l'autel, tombaient directement sur la plateforme de celui-ci, où ils étaient reçus par deux cynocéphales de pierre dans la pose de l'adoration, tandis que deux statues semblables étaient tournées dans l'autre sens, vers le couchant, du côté où un petit escalier facilite l'accès à l'autel. Contre la paroi nord, un monument de même hauteur et de même forme que l'autel servait de socle à un petit naos ouvert, en pierre, contenant les images symboliques de Toum et de Thot, le scarabée et le cynocéphale.

Les nombreuses représentations d'autels de toutes formes, gravées dans les scènes religieuses sur les parois des temples, les originaux qui nous sont parvenus, les inscriptions qu'ils portent et la place qu'ils occupaient primitivement, tout cela nous renseigne de la façon la plus précise sur le but et la fonction de l'autel égyptien [2]: son origine n'est pas le foyer domestique, centre du culte familial, comme dans les races indo-européennes et il n'a pas non plus de rapport avec l'autel des Sémites [3], le tertre sur lequel on immolait les victimes; c'est un ustensile servant à présenter l'offrande aux dieux, parfois à la brûler, et correspondant par conséquent à peu près à ce qu'est la table d'offrandes dans le culte funéraire. L'autel égyptien n'est pas par lui-même un objet sacré, c'est un accessoire du culte d'ordre plutôt utilitaire, la table sur laquelle on sert au dieu son repas quo-

[1] La description complète du Monument se trouve dans Maspero, Les temples immergés de la Nubie I, p. 146—157, pl. CLV—CLXII (Rapport de M. A. Barsanti).

[2] Nous faisons ici abstraction d'une série de petits monuments sur lesquels se font des libations ou des fumigations d'encens et qui appartiennent à une autre catégorie d'objets, bien qu'on leur donne aussi le nom d'autels.

[3] Le billot où l'on égorge des animaux typhoniens ne paraît qu'à l'époque ptolemaïque (v. plus bas).

tidien. Le plus souvent c'est un vrai meuble, un guéridon semblable à celui sur lequel mangeaient les humains, ou même une simple natte, souvenir des âges les plus primitifs, et alors on l'installait devant le dieu ou son symbole au moment de la cérémonie; plus tard on se servit aussi de tables massives ou même d'autels de pierre, qui ont leur place fixe dans le temple et se trouvent toujours, non pas dans le sanctuaire ou dans sa proximité immédiate, mais soit dans la grande cour où se faisaient les cérémonies publiques, soit dans une salle à part, correspondant exactement comme position à celle qu'occupe par rapport au temple, la chapelle d'Ibsamboul. Quel que soit l'emplacement de ces autels, les grands comme les petits, les mobiles comme les fixes, tous sont destinés à supporter les offrandes et aucun indice ne nous permet de supposer que le prêtre y soit jamais monté pour faire l'adoration.

La position des autels d'Ibsamboul, de Deir-el-Bahari [1] et du temple funéraire de Menephtah [2], excentrique par rapport à l'axe du temple, correspond à celle qu'occupent les tables d'offrandes monumentales dans les chapelles funéraires des pyramides, à l'angle N. O. de la cour [3]. Ces dernières étaient indubitablement destinées à la présentation des offrandes alimentaires, et le nom même de l'autel de Deir el Bahari montre qu'il avait été construit dans le même but. Ces autels, qui se trouvent tous dans des temples de la rive gauche du Nil, ne sont jamais orientés vers le sanctuaire où se trouve l'emblème divin, mais vers l'entrée du temple, vers l'est, c'est à dire vers le soleil levant: c'est au dieu lui-même que sont destinées les offrandes, non à son symbole matériel, et ses premiers rayons peuvent

[1] Naville, Deir el Bahari, pl. VIII.

[2] Petrie, Six temples at Thebes p. 12.

[3] Gautier-Jéquier, Fouilles de Licht p. 22, Borchardt, Grabdenkmal des Kgs. Ne-user-Rê p. 68.

en même temps tomber sur les victuailles et pénétrer dans le sanctuaire sans que l'accès direct à cette partie du temple soit masquée en quoi que ce soit par l'amoncellement des offrandes, placées en dehors de l'axe. Il est à supposer qu'à Deir-el-Bahari, la disposition du mur de face, aujourd'hui détruit, était semblable à celle de la chapelle d'Ibsamboul, avec une échancrure permettant aux premiers rayons, presque horizontaux, d'arriver sur l'autel.

Les obelisques sont toujours consacrés au soleil. Aussi leur place devant l'autel s'explique tout naturellement: leur présence doit attirer les rayons solaires dont ils sont le symbole et les faire converger sur l'autel devant lequel ils sont dressés; ils n'apellent pas l'idée d'adoration plutôt que celle d'offrande.

Les quatre cynocéphales en posture d'adorants forment la partie la plus frappante et la plus inattendue de tout cet ensemble de monuments; le rôle de ces animaux dans le mythe solaire, ou plutôt la légende disant qu'ils adressaient leur hommage au soleil levant, explique cependant assez bien le fait qu'on les ait choisis pour ornementer l'autel voué à ce dieu, toute offrande étant nécessairement accompagnée de certaines formules d'adoration, mais il faut les considérer comme un accessoire et non comme la raison d'être de l'autel et leur présence n'implique en aucune façon, sur le même monument, celle d'un prêtre faisant l'adoration.

L'escalier eût été nécessaire pour monter sur une pierre haute de près de 1^{m} 50, et cela dès l'origine, si le monument avait été une sorte de piédestal sur lequel le prêtre devait monter pour dire un office spécial; or cet escalier a été construit après coup, puisqu'il masque une partie de la décoration sculpturale du côté contre lequel il a été appliqué. De plus il a été bâti de telle manière que, vu la saillie de la corniche, il devait être un peu difficile de passer de la dernière marche sur la plateforme, tandis qu'il est plus que

suffisant s'il s'agit seulement pour le prêtre de se hausser suffisamment au dessus du sol pour pouvoir installer sur l'autel les offrandes alimentaires qu'on déposait entre les quatre cynocéphales.

L'existence du petit naos avec les figures des animaux représentant le soleil et la lune, immédiatement à côté de l'autel, est une nouveauté imputable sans doute au fait que le mobilier des temples n'est généralement pas parvenu jusqu'à nous. La chose s'explique aisément si l'on a recours à une hypothèse suggérée par la position des deux animaux sacrés au nord de l'autel: le festin servi était à la disposition du dieu lui-même pendant toute la journée depuis son lever jusqu'à son coucher, comme l'indique la disposition des quatre singes, tournés deux vers l'est, deux vers l'ouest; pour la nuit, c'était le soleil mort, sous sa forme de scarabée, qui en avait la jouissance, et à côté de lui, le dieu lune qui joue un rôle secondaire dans les tableaux de la chapelle, et qui a sa place toute indiquée dans un festin nocturne.

Si l'autel et la chapelle au milieu de laquelle il est placé avaient été le siège d'un culte spécial, comme celui qu'on a cru pouvoir y reconnaître, il y en aurait certainement des traces dans les inscriptions et les bas-reliefs qui ornent les parois, en dehors aussi bien qu'à l'intérieur: or ces tableaux n'ont aucune originalité, ce sont ceux qu'on retrouve à profusion dans les temples, et qui représentent les dieux donnant la vie au roi ou lui posant la couronne sur la tête, des scènes d'offrandes, et enfin la barque solaire halée par des chacals. Ces tableaux montrent seulement que si le temple avait été élevé surtout à la gloire du roi et en souvenir de ses haut-faits, la chapelle était exclusivement dédiée aux dieux et en particulier au soleil.

En résumé il n'y a rien dans ce monument qui soit contraire à l'idée que l'autel est, ici comme partout ailleurs, destiné à la simple présentation des offrandes alimentaires,

et il n'y a pas lieu, pour expliquer la chose, d'admettre l'existence d'une cérémonie cultuelle dont nous n'avons aucune trace ailleurs.

VII. **Autels ou piédestaux.**

On a coutume de donner le nom d'autel à tout bloc de pierre à peu près cubique et surmonté d'une corniche à gorge, quels que soient son ornementation ou les textes qu'il porte, et cependant il y a tout lieu de croire que la plupart de ces monuments ne sont pas des autels, mais de simples socles. Nous voyons en effet dans la petite chapelle d'Ibsamboul deux blocs ménagés dans le rocher à côté l'un de l'autre, identiques de forme et de décoration et dont l'un est réellement un autel, tandis que l'autre sert de support au naos; les tableaux religieux nous montrent quantité d'exemples de ces blocs, exactement semblables aux autels de pierre, et qui servent de piédestaux à des barques sacrées [1], à des naos [2], à des statues de divinités [3]. La différenciation entre ces deux sortes de monuments est d'autant plus difficile à établir, qu'ils procèdent les uns comme les autres d'une même idée, celle de l'élévation vers le ciel, qu'il s'agisse d'offrandes ou d'emblèmes divins: ainsi quand il y a des représentations sculptées sur les faces verticales, dans les autels [4] comme dans les socles [5], ce sont presque toujours des figures de rois élevant leurs mains vers le ciel et soulevant en quelque sorte les objets placés sur la plateforme. On peut cependant arriver à une solution précise, soit quand ces objets sont

[1] Lepsius, Denkmäler III, pl. 49, 50, 80, 180, 235. — Caulfeild. Temple of the Kings pl. II, IV, V.
[2] Caulfeld, *op. cit.* pl. IX.
[3] Legrain, Statues de rois et de particuliers (Cat. Gén. du Caire) I, pl. XLVIII; II, pl. V, VI, XIX, XXVII, XXVIII, XLI, XLII, XLIX. — Capart, Rec. de Mon. eg. I, pl. XLV, etc.
[4] Autel de Barkal: Lepsius, Denkm. V, pl. 13.
[5] Les socles des barques en particulier.

encore à leur place primitive dans un temple, soit quand ils portent des inscriptions, ce qui n'est pas toujours le cas; je voudrais ici rendre leur véritable attribution à quelques-uns de ces soi-disant autels.

L'«autel» de Seti I à Vienne [1] ne contient, dans les textes qui y son gravés, aucune mention d'offrandes; il est appelé simplement et non comme tous les autels de ce modèle; bien plus, le lambeau de phrase «élever leur maison» indique clairement qu'il s'agit du socle d'un naos qui dans le cas particulier était consacré à Set et Nephthys.

M. Daressy [2], en étudiant les inscriptions d'un monument de Ptolémée XIII provenant de Coptos et qualifié généralement d'autel [3], a reconnu déjà qu'il s'agissait d'un socle de statue d'Isis. Non seulement la grande inscription de la face postérieure est parfaitement catégorique à ce sujet, mais dans les autres textes on trouve les epithètes de et de qui ne sauraient s'appliquer à un autre, pas plus du reste que l'expression «élever sa mère Isis sur son siège».

Pour le soi-disant autel de Sheshonq I [4] sur lequel est gravée la liste des boeufs que devaient livrer annuellement, à date fixe, les différentes localités se rattachant à un certain sanctuaire [5], il est plus difficile de déterminer sa vraie destination. L'inscription ne peut se rapporter à un autel, à moins qu'il ne s'agisse d'un autel à sacrifices: or ce genre

[1] von Bergmann, Rec. de Trav. XII, p. 4—6.
[2] Annales du Service des Antiquités X, p. 36.
[3] Dow Covington, ibid. p. 34. Dans les planches qui accompagnent l'article de M. Daressy, le monument porte encore le nom d'autel.
[4] Kamal, Rec. de Trav. XXXI, p. 33.
[5] Sans doute Héracléopolis, où le monument a été trouvé.

d'autel n'existe pas avant l'époque ptolémaïque (v. plus bas) et encore à ce moment là n'est-ce qu'une sorte de billot mobile sur lequel on n'immolait jamais de boeufs; on pourrait songer aussi à un de ces autels montés sur patins et sur lesquels on posait le boeuf égorgé pour l'amener devant le dieu[1] mais il semble difficile qu'un monument de ce genre pût être en pierre, car vu son poids, il n'aurait guère été possible de le traîner, même sur un dallage bien poli. Reste l'hypothèse du piédestal, qui me paraît la seule acceptable, et alors ce monument aurait servi à supporter soit la statue du roi qui avait promulgué le décret, soit plutôt celle du dieu auquel était faite la donation: les dimensions de l'objet ($0^{m}.75 \times 0.80 \times 0.75$) sont en effet plutôt celles d'un socle qui celles d'un autel.

Les blocs de pierre de ce genre qui se trouvent encore à leur place primitive, dans les temples, ne portent le plus souvent aucune inscription, mais leur position même indique assez clairement leur fonction: s'ils se trouvent au milieu de la cour, dans l'axe du temple, il y a de grandes chances pour que ce soient des autels[2]; si par contre ils se dressent au milieu d'un sanctuaire, il n'en est plus de même, car le saint-des-saints est toujours réservé à l'image du dieu ou à son emblème, et jamais il n'y eut d'autel permanent érigé dans cette pièce: on y apportait les mets sur un guéridon ou sur une table, au moment de l'office, et on les faisait disparaître une fois le naos refermé. Donc, s'il s'y trouve un de ces blocs monumentaux, il est de toute évidence qu'il s'agit d'un piédestal sur lequel on posait soit une barque sacrée, soit peut-être un naos, et ceci nous oblige à rectifier l'attribution qui a été faite récemment encore de divers monuments de ce genre, ainsi ceux des temples de Meroë[3],

[1] Gayet, Temple de Louxor pl. LXII.
[2] Temple de Phtah à Karnak; temple de Kom-Ombo.
[3] Garstang-Sayce-Griffith, Meroë p. 13, 25.

de la chapelle de Ouady-Esseboua[1] et sans doute aussi du temple funéraire du Mentouhotep à Deir-el-Bahari[2].

VIII. **Les sacrifices sanglants.**

(H. Junker, Die Schlacht- und Brandopfer und ihre Symbolik im Tempelkult der Spätzeit: Zeitschrift f. aeg. Spr. XLVIII, p. 69—77.)

L'étude que M. Junker consacre à l'immolation des animaux de toute sorte dans les temples à l'époque ptolémaïque, l'amène à la conclusion que le but principal du sacrifice était l'anéantissement des ennemis du dieu, cachés dans le corps de diverses bêtes; si la chair des victimes est considérée comme un aliment pour le dieu, cette idée ne vient qu'en seconde ligne, et encore provient-elle en grande partie de la théorie que pour détruire vraiment un ennemi, il fallait le dévorer et que de cette manière on s'appropriait ses qualités et sa puissance. Cette conclusion, très bien établie par des textes, paraît absolument justifiée et donne l'impression que nous sommes ici en présence de très vieux rites, remontant aux périodes barbares et même à une époque où le cannibalisme était encore en usage dans la vallée du Nil, rites sanglants à peine un peu adoucis par le temps.

Logiquement nous devrions donc retrouver les mêmes cérémonies dans les nombreux tableaux des temples de l'époque pharaonique, et ce n'est cependant pas le cas. A ma connaissance, il n'existe pas de scène représentant un sacrifice sanglant devant le dieu, à une seule exception près, celle où le roi égorge une antilope en présence de la divinité, et cela non pas sur un billot, comme à l'époque ptolémaïque, mais sur le sol[3]: ici il s'agit sans aucun doute d'un animal typhonien, bien que le texte ne soit pas très explicite. Pour

[1] Maspero, Annales du Serv. d. Ant. IX, p. 187.
[2] Naville, Deir el Bahari XI[e] dyn. II, p. 2.
[3] Gayet, Temple de Louxor pl. XVI, LXVIII.

les boeufs, on les prend au lasso, on les présente devant le dieu, puis les emmène pour les immoler au dehors, comme cela se fait du reste aussi pour le sacrifice funéraire; l'animal une fois dépecé, on apportait parfois le corps entier, le plus souvent seulement les pièces de choix qu'on posait sur le tas des offrandes, avec les légumes, les pains et les boissons. Jamais les viandes ne sont présentées séparement au dieu, avec des formules spéciales, comme le lait, le vin et d'autres offrandes symboliques, et par conséquent elles ne doivent pas être considérées autrement que comme de simples aliments.

Nous constatons donc à ce point de vue une différence très nettement marquée entre les rites ptolémaïques et ceux des périodes antérieures, différence qui provient évidemment d'une évolution des dogmes et de la mythologie: les sacrifices de basse époque sont avant tout destinés à débarrasser les divinités de leurs ennemis, tandis que la conception primitive de ces actes rituels est purement utilitaire et que l'abattage des animaux était considéré comme une simple opération de boucherie, ne faisant pas partie du culte proprement dit. Au Nouvel Empire, l'idée des dieux ennemis les uns des autres commence seulement à prendre de l'importance[1], avec la combinaison des cultes locaux en mythes généraux; à l'origine, le soleil seul avait à lutter contre les puissances des ténèbres, et peu à peu d'autres dieux, jusqu'alors parfaitement indépendants, vinrent s'introduire dans son cycle, Osiris d'abord, puis Set, pour ne citer que les principaux; ce dernier devient dès lors l'élément mauvais, le principe hostile à Osiris et c'est sans doute à ce moment

[1] La première trace que nous ayons de cette tendance est le fait que dans le tombeau de Seti I le nom de Set est partout remplacé, dans le cartouche royal par celui d'Osiris. A ce moment là on commençait donc déjà à considérer Set comme l'élément mauvais du cycle osirien mais ce n'est que plus tard qu'on s'appliqua à faire disparaître son nom des monuments.

là, a la fin de l'empire thébain, que se forme le mythe fameux qui ne devait prendre tout son développement qu'à l'époque ptolémaïque. Un nouvel élément devait donc fatalement s'introduire dans le culte: le dieu ayant à lutter contre des ennemis presque aussi puissants que lui, l'homme devait l'aider dans la mesure de ses moyens et en premier lieu détruire les auxiliaires terrestres des puissances mauvaises, les monstres tels qu'hippotames, crocodiles, tortues et serpents, aussi les massacrait-il devant lui, au moins en effigie; d'un autre côté, on continuait à faire des sacrifices alimentaires et il est naturel que les deux choses aient fini par se combiner et qu'on en soit arrivé à considérer toute victime immolée comme un représentant des ennemis du dieu.

IX. **Un nom d'étoffe.**

(Eug. Dévaud, A propos d'un groupe hiératique. Zeitschrift für aeg. Sprache XLIX, p. 106—116.)

La lecture *daaou (daiou)* pour le vieux mot , et son assimilation avec le mot plus récent , sont maintenant établies de façon certaine et les nombreuses citations de M. Dévaud ainsi que son argumentatation me paraissent assez convaincantes pour qu'il n'y ait pas lieu de revenir sur cette question, tandis qu'il n'a pas osé se prononcer définitivement sur la nature même de cette étoffe ou de ce vêtement. Je crois cependant qu'on peut arriver sur ce point à une solution satisfaisante et par la même occasion, élucider une ou deux questions connexes qui ne manquent pas d'intérêt.

Les Egyptiens avaient trois façons de désigner leurs étoffes, d'abord suivant la couleur (, , , etc.), puis suivant la qualité

de la matière employée par les tisserands (, , , etc.), et enfin par la finesse du fil, auquel cas on se sert d'une simple dénomination numérique, pouvant aller de 1 jusqu'à 10[1]. Il s'agit donc de savoir à laquelle de ces trois catégories appartient le *daaou,* et la solution de la question ne paraît pas douteuse: d'abord la liste des étoffes de couleur ne contient jamais ce mot, et d'un autre côté nous voyons au grand papyrus Harris que les *daaou* se faisaient en lin de qualités très différentes, spécialement en , en et , par conséquent que ce nom ne peut être ni un nom de couleur ni un nom de qualité, mais qu'il doit rentrer dans la troisième catégorie des noms d'étoffes, dans la classification basée sur la finesse du tissu. Il nous reste à voir si cette conclusion peut se confirmer et même se préciser.

Les coffrets d'étoffes représentés sur une des parois du sarcophage de Mena[2] sont tous accompagnés d'une double indication; la première, relative à la qualité, la seconde, à la finesse des tissus qu'ils renferment: ainsi il y a une caisse de *hati* des n°s 6, 5, 4, 2 et 1 (, , , ,) une de *khenti* , n°s 4, 2 et un, puis d'autres encore, et à côté de cela un coffret de qui sont qualifiés de ; ce mot, comme l'a montré

[1] Comme dans notre numérotation moderne de la grosseur des fils, les plus petits numéros doivent désigner les plus gros fils, tandis que les chiffres les plus élévés s'appliquent aux plus fins. Comme base de cette échelle décroissante, on aurait eu un gros fil qui aurait pu se diviser en 2, 3 4, etc. jusqu'à 10 brins; cette solution me paraît préférable à celle généralement adoptée suivant laquelle il s'agirait de fils à 2, 3, 4 brins et plus, le n° 1 designant alors le fil le plus fin, ce qui n'est très probablement pas le cas, comme on le verra plus loin. Quant au fil n° 100 , qui se rencontre parfois sur les plus anciens tableaux d'etoffes, c'est sans doute un terme moins précis désignant tout fil très fin dont on ne pouvait évaluer exactement l'épaisseur.

[2] Petrie, Dendereh pl. III.

M. Dévaud, est bien le même que *daaou,* et ici il occupe, sans aucun doute possible, la place d'un des noms désignant la finesse de l'étoffe; il correspond aux , , et n'en diffère que par la forme, étant écrit phonétiquement et non plus par un idéogramme.

Dans le plus grand des deux sarcophages de qui sont aujourd'hui au Musée du Louvre, les étoffes sont figurées comme d'habitude dans les monuments de cette espèce, par les groupes , , , etc., chacun de ces dix signes étant encore accompagné de son nom spécial écrit en toutes lettres; or ces noms ne sont pas autre chose que les nombres cardinaux, dont nous ne possédions pas encore, à ma connaissance, une liste suivie, et qui s'appliquent fort bien à des étoffes qu'il s'agit de distinguer au moyen du nombre de brins dont est fait le fil. Ici, les trois premiers noms étant de lecture douteuse, la série va de 4 à 10: , , , , [1], , . Le chiffre 5, en particulier, n'était encore établi que de façon assez incertaine[2], et il est écrit ici très clairement *daï*[3], mot qui correspond, à une très petite différence près, à notre *daaou.* Cette étoffe est donc, à n'en plus douter, un tissu en fil n° 5.

Une recette du pap. Ebers (XCIII l. 18—20) est destinée à prévenir certaines suites fâcheuses des accouchements en enduisant d'une drogue spéciale le meuble sur lequel se

[1] Cette façon inusitée d'écrire le nombre 8 qui se lit *khmennou* présente un intérêt particulier en nous apprenant que le signe peut avoir la valeur phonétique ; ainsi dans le verbe , ignorer, il doit être considéré comme un syllabique, non comme un idéogramme.

[2] Erman, Aeg. Gramm. 3e edit. § 241.

[3] Les tableaux des Mastabas donnent le nom de à un groupe de cinq femmes occupées à vanner le grain: Maspero, Études égyptiennes II, p. 98.

faisait l'opération. Ce siège se composait à l'origine simplement de deux briques sur lesquelles s'accroupissait la patiente[1], mais s'il continua toujours à porter son nom caractéristique «les deux briques» [2], il est à présumer que très anciennement déjà on chercha à en modifier la forme primitive pour le rendre un peu moins inconfortable; l'auteur du recueil de médecine emploie l'expression «la brique de (?) *daaou*», montrant bien qu'une étoffe était adjointe à la brique, sans doute comme coussin, mais cela ne suffirait pas pour nous indiquer de quelle sorte d'étoffe il s'agit si nous ne retrouvions la même expression avec une variante très instructive, dans les récits d'accouchement du pap. Westcar[3]: ici le tabouret d'accouchement est nommé . On employait donc pour recouvrir cette sorte de siège en briques des étoffes qui se ressemblent beaucoup comme texture, l'*afd,* en fil n° 4 ou le *daaou,* en fil n° 5.

Ces constations sont donc absolument concordantes et nous pouvons en conclure que *daaou* est une dénomination appliquée à certaines étoffes suivant la grosseur du fil employé au tissage; c'était un tissu moyen comme finesse, puisqu'il occupe à peu près le milieu de la série, mais rentrant plutôt encore dans la catégorie des toiles ordinaires, celles employées surtout par les gens du peuple, ainsi qu'on peut en juger d'après les passages de la satire des métiers ou d'autres textes du Nouvel Empire qui le mentionnent[4]. On s'en servait peut-être pour la fabrication de couvertures ou de manteaux, mais il ne semble pas que ce mot ait ja-

[1] Spiegelberg. Aeg. Randglossen zum Alt. Test. p. 20.
[2] Erman, Zaubersprüche für Mutter und Kind p. 25.
[3] pl. X, l. 12, 20; XI, l. 3.
[4] Devaud, *op. cit.* p. 108.

mais été le nom d'un vêtement spécial ou d'une ceinture, comme le suggère M. Dévaud; du reste le fait seul que les femmes aussi bien que les hommes portent le *daaou* suffit à écarter l'idée de ceinture. Quant à la phrase du conte du paysan[1] où un chemin étroit est comparé à un *daaou*, elle nous donne une indication précieuse en montrant que cette toile se faisait comme encore aujourd'hui dans tout l'Orient les étoffes communes, en pièces étroites, mais d'une longueur souvent très grande.

[1] Vogelsang-Gardiner, Die Klagen des Bauern pl. I, l. 46.

G. Jéquier.

Note on the word [hieroglyphs] *anti*

by

Colin Campbell.

A propos of M. Gustave Jéquier's review of the late lamented M. Lieblein's opuscule on the word [hieroglyphs] *anti* in *Sphinx,* XVI, 23—27, I wish to note an instance of the use of [hieroglyphs] by scribes, as recorded in the rubric of Chap. C. Book of the Dead, Rubric, *Papyrus of Nu.* The injunction there given is to mix grains of green [hieroglyphs] with [hieroglyphs] water of *anti.* In the Royal Scottish Museum, Edinburgh, there is a headless squatting figure of Teta, Scribe & Superintendent of the Craftsmen of Amon in Dêr el Bahri (XVIII Dyn.). He is represented writing on his papyrus roll which is partly spread across his lap; the left hand is holding the roll; and on his left knee rests an oval-shaped vessel with loop attached, containing two small cups or saucers such as scribes might use for their inks or colours. On one of these saucers is incised [hieroglyphs] thus. The other small saucer is blank, and probably held water.

Colin Campbell.

H. M. Tirard. *The Book of the Dead.* With an Introduction by Edouard Naville *London,* Society for Promoting christian Knowledge. Petit in 8° 170 p. et 46 illustrations.

Il s'agit moins, à vrai dire, du Livre de la Mort proprement dit que de l'ensemble de la pensée égyptienne en ce qui a trait aux préoccupations funéraires. Les funérailles, la mythologie de l'autre monde, et les questions de morale et de sanctions tiennent plus de place en ce volume que les chapitres de la recension thébaine du Todtenbuch, même en y adjoignant les autres compilations funéraires du Nouvel Empire. J'aurais presque aimé mieux, comme plus fidèle, que le présent petit livre fût intitulé: «L'autre vie dans l'ancienne Egypte».

C'est en effet la publication, remaniée et mise à jour, d'une série de conférences faites auparavant au British Museum, et dont le Livre de la Mort était le sujet principal, mais avec la quasi-obligation de toucher, à ce propos, aux principales croyances de la vieille Egypte. Aussi bien, le but de l'auteur n'était-il nullement d'arriver à des recherches originales sur la matière, mais bien plutôt de résumer et de condenser les derniers mémoires techniques publiés par les spécialistes. L'illustration indispensable a été fournie par la reproduction des vignettes publiées dans les P. S. B. A. par la traduction Renouf-Naville, complétées utilement par quelques croquis tirés directement des papyrus du British Museum.

La valeur scientifique de ces sortes de manuels de vulgarisation inquiète toujours un peu les professionnels. Nous avons à déplorer trop fréquemment l'apparition de «Religions» ou d'«Archéologies» Egyptiennes dues à la plume d'égyptologues

improvisés d'occasion. Ici, la double garantie nécessaire est fournie sur la page de titre elle-même. L'auteur de la belle traduction des *Ægypten* d'ERMAN (= *Life in ancient Egypt.* Mac-Millan 1894) était hautement qualifiée pour rédiger le présent ouvrage, et la signature d'un des maîtres de l'égyptologie au bas de l'*Introduction*, aurait suffi pour attester, si besoin en eût été, que le nouveau *Book of the Dead* n'a rien de commun avec la demi-douzaine d'«adaptations» publiées en ces dernières années sous des titres équivalents. Le livre est donc de ceux que nous pouvons recommander à nos étudiants et à ceux de nos auditeurs ou lecteurs qui désirent s'initier au principal des croyances de la vieille Egypte.

Je n'ai pas à commenter ici l'excellent résumé où NAVILLE a mis à la portée de tous (p. 10—12) les généralités nécessaires sur les caractères du Livre de la Mort: les origines probables; les contradictions absolues des divers concepts; l'absence totale de composition doctrinale; la difficulté des traductions qui veulent s'élever au dessus des mot-à-mots serviles; la clarté, en revanche, des buts concrets que se proposaient respectivement les séries si incohérentes juxtaposées dans la recension thébaine. Et je tâcherai surtout de donner une idée exacte du contenu du volume lui-même, ainsi que des idées directrices qui ont présidé à l'ordre adopté.

A Funeral in ancient Egypt a paru le chapitre nécessaire pour l'exposition de début. Ce sont 35 pages d'un texte très serré et bourré de faits. L'embaumement et sa justification mènent logiquement à l'étude de la composition de la personnalité humaine, et celle du *ka* à l'obligation de lui restituer ses énergies pour l'autre vie. En ces petits traités, qui s'adressent à tous les gens instruits, je crois qu'il serait nécessaire de multiplier les vues comparatives, et de susciter le goût des rapprochements; les vues générales qu'ils suggèrent rehausseraient l'attrait de la vieille Egypte. Mrs TIRARD aurait pu, ce me semble, indiquer au moins quelques rapprochements avec les coutumes ou croyances des non-civilisés de l'Afrique. Les résultats obtenus

par BUDGE en son *Osiris and Egyptian Resurrection* montrent quel parti on peut en tirer et quelle belle route s'ouvre en cette direction pour la propagation des études égyptiennes appliquées aux grand problèmes de l'histoire des religions.

La reconstitution de l'être humain nous conduit à l'«ouverture de la bouche» et à un fort bon résumé de l'opinion communément reçue par la science actuelle sur le sens et la valeur de ce rituel. On ne peut demander autre chose pour l'instant. Je relève en passant une amusante digression sur la valeur de la plume d'autruche (p. 30). Les cérémonies qui complètent l' nous mènent aux scènes ou textes qui doivent achever dans l'autre monde l'œuvre accomplie au tombeau, et tout naturellement au corps même de textes que nous appelons aujourd'hui Livre de la Mort.

Son histoire et son but font l'objet du chapitre II. Ce chapitre était le gros écueil d'un livre de ce genre. L'auteur s'en est tiré, je ne dirai pas d'une façon satisfaisante, mais de la façon la plus acceptable qu'il était permis d'espérer. Mrs TIRARD divise à la vieille manière la documentation en héliopolitaine, thébaine, et saïte (et l'on voit de suite l'énorme lacune que présente aujourd'hui une telle énumération). Elle signale rapidement les caractères matériels des papyrus types: écriture, illustrations, dimensions. Quant à l'historique de formation, aucune idée générale n'y préside; et il vaut beaucoup mieux qu'il en soit ainsi. Il y a eu déjà bien assez de systèmes hâtifs mis en circulation. L'auteur se borne à rappeler les origines légendaires attribuées à certains chapitres, l'existence des formules des Pyramides, la diversité évidente des provenances de la compilation thébaine, la part raisonnablement attribuable aux concepts héliopolitains ou abydéniens. Il y a seulement un peu trop de simplifications à assurer qu'il semble impossible de comprendre le principe qui a servi à arranger en ordre matériel ces formules provenant de tant d'époques et de tant de localités. Les raisons commencent

à apparaître à la lumière de découvertes dont Mrs Tirard — et ce sera le plus gros reproche que je ferai à son ouvrage — n'a tenu compte à aucun moment de son travail. De telles raisons seraient trop longues à résumer en ce compte-rendu, et j'en réserve l'exposition pour une meilleure occasion. Je me bornerai, pour sortir du vague, à dire que les modes de formation des papyrus médicaux et les tables de provenances dressées d'après les textes protothébains sont deux moyens certains, malgré leurs différences, d'arriver à reconstituer la façon dont la recension thébaine a procédé. Les recherches que j'ai faites depuis plusieurs années sur la matière, et surtout depuis la publication des *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* m'assurent que c'est la bonne manière de procéder.

Les difficultés d'une traduction même littérale — et à plus forte raison d'une traduction raisonnée; le sens du titre général *pir am harou,* et les diverses traductions proposées; celui de *makhroou*; le but magique de ces recueils matériels de formules rédigées sur bois, sur papyrus, ou sur bandelettes terminent cet exposé, où, comme on le voit, le terme *History* a été pris dans un sens très modeste, mais, je le répète, le seul pleinement accessible pour l'instant, et peut-être le seul nécessaire pour un livre destiné à tous. De la grosse lacune que j'ai signalée au début de l'analyse de ce chapitre, je dirai l'essentiel en terminant.

Le chapitre III résume la vie égyptienne de l'autre monde: les champs d'Ialou et leur situation préhistorique dans les marais du Delta; quelques mots sur la cosmographie primitive des Egyptiens (p. 64); l'introduction d'une multitude de paradis juxtaposées et parfois inconciliables; les croyances solaires superposées aux chtoniennes et aux osiriennes (Mrs Tirard a complètement omis les concepts stellaires): voilà pour le préambule. Le reste n'est, purement et simplement, qu'une analyse des chapitres de la recension thébaine, en suivant l'ordre matériel des papyrus-type et de notre numération conventionnelle. Il n'est pas question ni d'étude critique des sources possibles des concepts

ou d'exégèse; encore moins des reconstitutions des moyens imaginés par les théologiens de jadis pour faire de cet appareil hétérogène un semblant de construction cohérente. Je n'en demandais certes pas tant. Mais le chapitre eût gagné en clarté et en intérêt, ce me semble, à répartir, sans se soucier de l'ordre égyptien, les croyances en sections correspondant chacun à un groupe de données élémentaires, de séjours supposés, de routes d'accès et de périls à conjurer; les concepts chtoniens, ultraterrestres, solaires, stellaires ou célestes auraient ainsi apparu avec plus d'évidence, et auraient mieux fait comprendre les antinomies inévitables de formules correspondant à des notions d'origines si opposées et si variées dans le temps ou dans l'espace.

Le chapitre IV résume la mythologie du Livre de la Mort. L'influence possible d'Hermopolis, la cosmogonie d'Héliopolis ouvrent la série des faits. Car le terme «mythologie» couvre exclusivement ici un exposé des mythes pris un à un, et non pas un essai de reconstitution des grands systèmes de mythes tant bien que mal ajustés par les sacerdoces d'autrefois. Il faut savoir gré à l'auteur de n'avoir pas suivi la règle, presque inévitable chez nous, qui consiste à tâcher de continuer les laborieux efforts des théologiens de la vallée du Nil, en ajoutant à leurs subtils efforts d'amalgamation ou de gloses le résultat si pénible de nos propres subtilités. Les allusions supposées au déluge (p. 94), les Mythes de «l'œil d'Horus», le rôle de Thoth et l'apparition du Thot-Hermès, les zoolâtries s'opposant aux cultes solaires, avec un essai (assez faible d'ailleurs) d'expliquer les premiers (p. 105), marquent les principales articulations de ce chapitre. On regrettera seulement de ne pas y trouver une seule allusion au rôle préhistorique, encore si manifeste, des dieux personnifiant la voûte céleste, et de ces divinités si analogues aux prétendus «dieux-suprêmes» de tant de non-civilisés; leurs traces encore si nettes auraient permis à Mrs Tirard de montrer, en quelques lignes, comment leur décomposition en dieux stellaires, élémentaires ou cardinaux, avait mené aux dieux cosmogoniques,

et comment ceux-ci, devenant graduellement stellaires, préparaient la voie à la thèse solaire, la dernière en date. Une partie des contradictions s'expliquait du même et un semblant de séquence historique — la seule nécessaire pour l'instant — aurait pu classer en ordre *relatif* les divers chapitres, en se plaçant non plus au point de vue des origines locales, mais à celui de successifs systèmes cosmogoniques.

L'éthique du Livre de la Mort tient tout le Chap. V. Ce chapitre était de rigueur dans un traité de vulgarisation. Il était également à prévoir qu'il se bornerait à refléter les principales théories admises aujourd'hui en égyptologie. La définition de Maâït, les eulogies des stèles funéraires, le traité de sagesse de Phtahhetep servent d'introduction à un résumé de la vie de l'Osiris légendaire, auquel se soude (un peu artificiellement) un résumé des enterrements secondaires avec démembrement du corps «à l'osirienne». La psychostasie, le texte du chap. CXXV, et le principe de l'imitation osirienne en cette vie terminent le tout. C'est en somme, en fort bon abrégé, la vue classique d'une partie de l'égyptologie actuelle sur le lien de la morale et de la religion en Egypte. On sait que la thèse exactement opposée réunit presque autant de partisans. Il y a longtemps que pour ma part, je m'efforce de faire prévaloir entre ces deux extrêmes un troisième système, où l'existence d'une morale sociale, née de la civilisation matérielle de la vallée du Nil, s'est graduellement associée le concours des sanctions divines par le culte des morts, par les fondations funéraires, et par une vision plus haute du rôle cosmogonique ou organisateur des dieux. On comprendra que je n'aille pas, à propos de ce compte rendu, présenter à nouveau des thèses que j'ai soutenues à plusieurs reprises, et en dernier lieu dans l'*Encyclopedia of Religion* de Hastings ou dans mon *Histoire des Religions*. Je constate simplement que la théorie classique de l'Osiris «moral» et de la religion «morale» de l'Egypte ont trouvé en Mrs Tirard un nouvel avocat, et que

tout ce chapitre résume, avec beaucoup de clarté et de sobriété, l'essentiel de l'argumentation ordinaire sur ce sujet.

Le dernier chapitre est consacré judicieusement aux textes qui commentent ou complètent le Livre de la Mort proprement dit. Celui-ci n'est en effet qu'une partie des concepts funéraires de l'Egypte. Les hymnes à Osiris mènent l'auteur à envisager le concept d'Osiris-Nil, puis les hymnes au Nil (il y a de fortes réserves à faire sur l'antiquité supposée de ce concept naturiste). La part indéniable de la magie dans le Livre de la Mort (et Mrs Tirard veut croire, bien à tort, que la magie n'est pas le *nucleus* initial de cette littérature) justifie une digression sur les conjurations magiques (p. 143), l'envoûtement, la possesion. On revient, sans trop de transition, aux compositions solaires de la théologie thébaine, et aux livres ou extraits de livres dont elle fit inscrire les textes ou les figures dans les syringes thébaines (litanies du Soleil, livres de «l'Hadès», des «Portes» etc.). On aurait aimé quelques extraits des hymnes à Râ, des stèles ou tombes privées, à l'appui de cet exposé, généralement très clair en son succinct résumé. Le caractère panthéiste des spéculations thébaines et le souci des âmes préexistantes à la vie terrestre mènent l'auteur à de belles et nobles conclusions. Je m'excuse de ne pas y souscrire entièrement, et de persister à croire que ces idées se retrouvent, à peu près telles quelles, chez les non-civilisés les moins évolués de l'Afrique moderne. C'est, je crois, ce dont Mrs Tirard conviendrait de suite au prix de quelques lectures ethnologiques.

L'omission la plus grave en conséquences ressortira assez nettement, j'espère, de cette analyse: C'est le silence complet sur les textes protothébains: à peine ont-ils été mentionnés en passant (e. g. p. 41). Après la découverte des inscriptions des Pyramides, la trouvaille des cercueils à livres funéraires antérieurs au Nouvel Empire a été cependant le fait le plus important des quinze dernières années pour l'intelligence des religions égyptiennes. Une partie de nos connaissances doit en sortir renou-

velée et l'ensemble des chapitres nouveaux est indispensable à la compréhension de la formation ou de l'évolution des idées égyptiennes. Mais nulle part je ne vois faire état, dans le présent *Book of the Dead*, d'un répertoire pourtant au moins égal, comme importance intrinsèque, au *corpus* saïtico-thébain. On voit les conséquences de toutes espèces qu'une telle omission a pu avoir sur le principal des divers chapitres de ce petit livre: les chapitres «d'aller vers Orion», les chapitres des «Deux Routes» et des «*Itinéraires*» de El Bershèh, l'absence avant la 18e Dyn. du fameux chapitre CXXV, les chapitres à tableaux magiques disposés par cases, les formules stellaires des décans, et cent autres encore auraient modifié sur presque tous les points l'opinion de Mrs Tirard.

Mais à qui la faute, sinon à l'égyptologie officielle? Où l'auteur aurait-il pu connaître et analyser ces centaines de formules nouvelles, dont quelques lignes du *Zweiwegebuch* et un unique article de Baillet dans le *Journal asiatique* constituent pour l'instant les seuls fragments traduits? On ne pouvait exiger qu'un non-spécialiste allât relever, à travers la bibliographie technique, les textes non pas traduits mais simplement publiés. Il y a dix ans que ce travail devrait être fait et tenu à jour; dix ans qu'une version protothébaine, avec son numérotage conventionnel, devrait être mise sur chantier. Lacau a fait le plus urgent du travail préalable avec ses *Sarcophages*, et ce qu'il a donné au jour le jour dans notre *Recueil*, dans les *Annales* ou dans le *Saqqarah* de Quibell. On ne peut pourtant lui laisser à lui seul le poids d'une pareille tâche, ni attendre, pour travailler sur ces textes, qu'il en ait achevé la publication entière. En vérité, Mrs Tirard est bien excusable, quand on voit des *Books of the Dead* comme le dernier édité par Budge ne mentionner que sommairement, au tome 1er, toute cette immense collection des textes protothébains, et n'en tirer aucun parti pour l'étude critique ou exégétique des versions saïtico-thébaines. Et pourtant l'ouvrage s'adressait déjà à un public bien plus restreint et plus spécialisé dans les études égyptologiques. Ce que je viens de

dire est donc beaucoup moins un reproche adressé à l'auteur qu'un regret profond de constater un résultat dû à la faute des égyptologues. Si on s'était un peu plus occupé de l'édition des chapitres protothébains, on ne verrait pas les meilleurs ouvrages de vulgarisation ignorer des faits religieux aussi importants. Ils ne continueraient pas, par la force des choses, à répandre dans le grand public des idées qu'il faudra gravement modifier, le jour où les textes antérieurs au Nouvel-Empire seront enfin accessibles à tous.

J'ai tâché de dresser l'inventaire fidèle du contenu des différents chapitres et de montrer l'ordre logique qui en avait inspiré la composition. Les critiques que j'ai formulées en cours de route et les omissions que j'ai déplorées prouvent seulement tout l'intérêt que j'ai pris à lire ce livre, et comment j'ai pensé qu'il valait mieux que le compte rendu analytique seul applicable à l'ordinaire à ce genre d'ouvrages. C'est parce que je juge cet ouvrage fort utile et supérieur à beaucoup d'autres que je le voudrais encore meilleur sur certains points. Tout ceci dit, je crois qu'il convient de louer hautement Mrs Tirard d'avoir su se tirer aussi bien des difficultés accumulées sur un pareil sujet. Elle a réussi à dégager l'essentiel de ce qu'il était utile de présenter comme acquis, en ne s'embarrassant pas des effroyables problèmes dont la solution est encore tout à fait hors de notre portée d'ici de longues années. Le risque était grand de les faire trop soupçonner à toute une classe de lecteurs qu'ils auraient découragés sans remède. Mieux vaut — fût-ce au prix d'un peu d'artificiel — présenter en bon ordre ce qui semble le plus évident de tant de croyances accumulées et parfois inconciliables. Il ne s'agit pas encore de faire ni l'historique ni la philosophie des recueils funéraires de l'Egypte. J'en sais qui l'ont tenté prématurément, et leur renom scientifique n'y a rien gagné. Le plus urgent, en fait d'œuvres de diffusion, est de savoir présenter un abrégé substantiel des coutumes funéraires et un clair résumé des croyances dont elles semblent être la traduc-

tion ou l'adaptation. Ce n'est déjà pas tâche si aisée, et Naville a eu raison, en son *Introduction*, de dire qu'on était surpris de voir s'en tirer si bien un auteur qui n'était pas égyptologue de profession. Qu'il me soit permis d'ajouter que les études antérieures de Mrs Tirard permettaient d'augurer ce succès, et que l'étude très approfondie de l'Egypte à laquelle l'avait amenée sa traduction des *Ægypten* d'Erman l'avaient admirablement préparée à faire enfin personnellement œuvre de caractère synthétique.

Il me reste à dire un mot des références sommaires dont ce travail est pourvu suivant l'usage. L'*index*, sans être trop long, est fort bien compris, ce qui n'est pas une qualité si commune en ce genre de publications. Mais je ne sais si l'on peut se déclarer aussi satisfait du petit appareil bibliographique mis en tête du volume. Mrs Tirard, je suppose, se proposait moins d'indiquer ses sources de documentation que les ouvrages utiles à consulter. Et rien n'est plus important aujourd'hui que de bien dresser ces listes abrégées, quand il s'agit de volumes s'adressant au grand public. Dans un ouvrage d'égyptologie proprement dite, muni de tout l'appareil critique de rigueur, il n'importe, après tout, que six à huit omissions rendent incomplète une centaine de références. Autre chose est de savoir choisir et de condenser la dizaine de noms que l'on conseille à toute une classe de lecteurs qui n'aura jamais ni le temps ni les connaissances techniques requises pour compléter la liste par son propre effort et qui s'en tiendra strictement aux indications de son mentor. Que l'auteur me permette donc de lui faire remarquer que des indications aussi vagues que celles-ci: «articles par Maspero, Naville et Renouf dans la Revue des Religions, les Transactions et les Proceedings de la Société Biblique» ne sont pas des références acceptables à notre époque. Jamais personne, à moins d'être du métier, n'ira faire le dépouillement de ces articles à travers des séries de 30 à 80 tomes. Il en est de même de l'indice: «Publications de l'E. E. F. par Griffith, Naville, Petrie, Quibell et autres». Quant aux ouvrages nommément désignés, il aurait peu coûté d'ajouter les indications usuelles d'années, de ville et d'éditeur. On ne sait pas assez combien ces petites difficultés pratiques de recherches empêchent d'étudiants ou de lecteurs bénévoles de pousser plus avant leurs études. En outre, le choix m'a paru un peu arbitraire. La *Religion* de Wiedemann avait sans conteste le droit d'y figurer, mais à condition d'y être accompagnée de celle d'Erman, et si l'on indique — à fort bon droit d'ailleurs — la *Morale égyptienne* de Revillout, il faut y joindre de stricte justice celle d'Amélineau. Une prochaine édition devra aussi, de toute nécessité, ajouter à la liste, le *Book of the Dead* de Budge qui a paru dans la collection si précieuse «*Books on Egypt and Chaldæa*». La bibliographie aurait peut-être pu, en revanche, s'alléger des écrits, déjà un peu vieillis de Renouf dans les *Hibbert Lectures*, et des *Ægypten* d'Erman. J'ai déjà parlé de l'excellente traduction de ce dernier ouvrage, faite jadis par l'auteur *(Life in ancient Egypt)*. Elle explique sans doute ce choix. Mais la *Religion* d'Erman donnerait en plus grand détail et en ordre chronologique tout ce que l'on trouve dans les *Ægypten* en cet ordre d'idées. Enfin, il faudrait résolument rayer la pitoyable compilation du *Dizionario* de Lanzone, instrument de travail dont on ne peut même pas dire qu'il soit démodé, n'ayant jamais été ni à jour ni utilisable à une époque quelconque de l'égyptologie. On ne peut pas laisser croire au grand public que le Lanzone ait jamais été une de nos «autorithies». Je ne crois pas que jamais un savant du métier ait pu tirer parti pour une recherche d'ordre religieux de ce lamentable recueil: ni du texte servilement descriptif, ni de l'amas absurde de références arbitrairement choisies et disposées de la façon la plus incommode, ni même des affreux dessins autographiés qui accompagnent le tout. Il y a peu d'apparence que des étudiants puissent l'utiliser avec plus de profit.

C'est, au total, une page à refaire dans la prochaine édition. Qu'il y soit ajouté un chapitre sur les versions protothé-

baines, puis si possible, sur les versions héliopolitaines des Pyramides, et ce sera parfait. Tel quel, je voudrais voir ce très utile petit livre traduit en français. L'égyptologie, et même les religions de l'Egypte n'ont pas encore chez nous — malheureusement — tant de popularité qu'elles décident le lecteur à surmonter la gêne relative qu'est une lecture en langue étrangère sur de pareils sujets. Une translation serait certainement la bienvenue. Elle nous aiderait beaucoup à répandre le goût de ces questions parmi notre public déjà si nombreux d'étudiants ou d'auditeurs. Les mérites d'ordre et de clarté que j'ai plaisir à signaler en ce petit volume n'y contribueraient pas pour une petite part.

George Foucart.

Bibliothèque égyptologique. t. XXVII. G. Maspero. *Etudes de Mythologie et d'Archéologie Egyptiennes.* 8° 468 p. Paris, Leroux 1911. Prix: 15 fcs.

Il y a plusieurs années déjà que la Bibliothèque égyptologique ne nous avait donné de volume des «Etudes de Mythologie et d'Archéologie». Celui-ci sera particulièrement le bienvenu. Il offre l'avantage de présenter enfin d'affilée deux importantes séries de notes, dont le dispersement matériel était extrême, et dont la réunion constitue deux véritables traités d'égyptologie. Entre les études de géographie et les «Notes au jour le jour» du présent tome, un troisième groupe est constitué par la réunion de divers articles moins homogènes.

M. Maspero a été bien inspiré en réunissant enfin tous ses fragments d'études sur la «géographie de la Syrie Antique». Il ne se trompe guère, quand il dit qu'ils étaient à peu près perdus pour la génération actuelle. Les uns étaient sinon inaccessibles,

au moins si bien cachés, qu'il fallait pour les retrouver à travers tant de périodiques, je ne dirai pas une bonne volonté, mais un temps qui nous est rarement dispensé. La «Revue des Etudes Juives» de 1887, l'«ÆZ» de 1879, les «Etudes Leemans» de 1885, le t. XX du «Recueil de Travaux»: voilà où il fallait aller retrouver les 20 premières pages de cette série qui, présentée en ordre aujourd'hui, n'en contient pas moins de 166. Certains périodiques comme les *Transactions* ou les *Memoirs of the Victoria Institute* sont d'ailleurs pratiquement hors de portée du lecteur français. Et cependant les trois articles qui en sont extraits ici même (années 1886, 1889, 1894) forment justement le groupe le plus important de l'actuelle série (p. 59—121), sans parler des trois fort belles cartes qui éclairent le texte. J'imagine volontiers que M. Maspero a dû éprouver plaisir à reprendre ainsi ces notes qui représentent une période de plus de douze ans, et à mieux distinguer lui-même l'unité scientifique de direction de toutes ces recherches en apparence si fragmentées. Pour nous-mêmes, une leçon s'en dégage, d'une portée toute autre que celle qui pouvait résulter jusqu'ici des lectures au jour le jour de tant de contributions de détail. L'arrangement matériel des seize articles ne s'est pas préoccupé de l'ordre chronologique de rédaction. C'est sur un plan rationnel que M. Maspero les a classés. Nous entrevoyons aujourd'hui ce qu'aurait pu être le livre sur la Géographie de la Syrie qu'il aurait aimé écrire, si le labeur véritablement écrasant qu'il doit fournir sans cesse par ailleurs ne l'en avait toujours empêché.

La section médiale du présent volume s'ouvre sur un charmant discours de distribution de prix de 1887. Je ne puis dire le plaisir que j'ai eu à le lire pour la première fois. Je l'ai lu aussi avec un sentiment de gratitude. Si aujourd'hui, à nos cours publics, notre auditoire nous arrive gagné par avance à notre cause et décidé à aimer notre Egypte, c'est parce que les nouvelles générations sont plus ou moins familiarisées au préalable avec vingt notions préliminaires sur le vieil Orient,

que leurs devancières ignoraient complètement. Et cette éducation première, pour laquelle il a fallu tant d'années, avant d'y amener la société française instruite, c'est à l'effort de MASPERO que nous la devons pour la plus grande partie. À vingt cinq ans de distance, le bénéfice des aimables et familières causeries du type de celle-ci nous revient à nous-même, sous forme d'auditeurs déjà pénétrés, en venant nous écouter, d'une sympathie pour l'Egypte. Elle établit entre le conférencier et le public la communion si indispensable à tout enseignement entendu au sens large du mot.

Nous connaissions tous par la *Revue Archéologique* et la *Revue Critique* les articles consacrés aux fouilles ou aux nécropoles qui constituent le gros de cette seconde partie. Mais j'avoue avoir ignoré jusqu'à aujourd'hui la collection de la *Romania*, et j'ai lu, pour la première fois également, le *Vocabulaire français d'un copte du XIII*e *siècle:* Pages parfois un peu austères: elles s'éclairent soudain, çà et là, d'un de ces rapprochements pleins d'esprit et de connaissance des choses de la moderne Egypte, qui sont comme la signature même de MASPERO.

La réunion, si longtemps différée des «Notes au jour le jour», sera accueillie avec joie par tous ceux qui ne sont pas assez heureux pour posséder l'assez dispendieuse collection des *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique. Je crois même que l'on aurait pu, sans inconvénient, réimprimer les trois notules dénombrées 1, 13 et 29, quoiqu'elles eussent déjà été réditées au tome III. La réunion matérielle en un seul volume de ces sept années de «notes» facilitera grandement dans les Universités le travail des étudiants, généralement encore assez mal entraînés aux dépouillements des périodiques étrangers. A les avoir revues, ainsi groupées, j'ai senti combien ces «Notes au jour le jour» représentaient peut-être la meilleure démonstration de ce qui donnait, à la lecture des grands ouvrages de MASPERO, cette impression de sécurité qui est au nombre des plus grandes satisfactions intellectuelles. C'est parce que l'on y sent que chaque page s'appuie sur une

documentation préalable, sur une série presque infinie de petites recherches analytiques précises, dont cette page est la philosophie synthétique. Mais la preuve directe de la solidité comme de l'ajustement minutieux de ces substructions préalables, nous ne faisons naturellement que la deviner dans la plupart des cas. Ici, nous pouvons la vérifier directement sur tel ou tel point, et supputer par là ce qu'il a fallu d'efforts semblables pour tel résumé de dix lignes. Les trente et quelques «Notes au jour le jour» que voici sont en somme les spécimens de plusieurs milliers d'autres «notes au jour le jour» inédites hélas! sur lesquelles s'est édifiée, le moment venu, la grande «Histoire des Peuples d'Orient». De ces notes, ceux qui ont eu, comme moi, la fortune d'être les auditeurs de MASPERO au Collège de France ou aux Hautes Etudes en possèdent de quoi faire plus d'un volume. Je suis persuadé qu'en les réunissant et en les publiant sous la direction du Maître, ces «remarques au jour le jour», déjà vieilles de bien des années et trop ignorées des nouveaux égyptologues, présenteraient pour tous un intérêt singulier. Elles apprendraient beaucoup à ceux qui nous ont succédé sur les bancs de l'Ecole. A nous anciens auditeurs, elles rappeleraient, en même temps qu'une époque déjà trop lointaine, le souvenir reconnaissant des années où MASPERO nous donna le meilleur de son enseignement.

George Foucart.

GEORGES BÉNÉDITE, Scribe et Babouin. Au sujet de deux petits groupes de sculpture égyptienne exposés au Musée du Louvre. *Fondation Eugène Piot.* Monuments et Mémoires. Premier fascicule du Tome XIX. Paris. Ernest Leroux 1912. 40 pages avec illustrations dans le texte + II planches.

L'ouvrage intitulé *Monuments et Mémoires* et qui entre dans la série des publications de la *Fondation Eugène Piot,* est publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous la direction de MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, membres de l'Institut avec le concours de M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction. C'est une publication de grand luxe illustrée de nombreux clichés dans le texte et de jolies planches en héliogravure, héliochromie et chromolithographie et elle contient des mémoires intéressants dûs à la plume des principaux spécialistes. Cette importante publication vient d'entrer dans son dix-neuvième tome dont le premier fascicule commence par l'étude de M. Bénédite sur *Scribe et Babouin.*

Le sommaire des tomes I—XVIII des *Monuments et Mémoires* répète souvent, dans la liste des noms d'auteurs, celui de M. BÉNÉDITE. Le tome deuxième renferme de sa main le mémoire sur *La statuette de la dame Toui* (Musée du Louvre). Il a collaboré au tome septième avec l'étude *Sur un étui de tablette trouvé à Thebes* (Musée du Louvre). Au tome neuvième nous retrouvons le mémoire sur *Un guerrier libyen, bronze égyptien.* Dans le tome dizième M. Bénédite publie *Une nouvelle palette en schiste.* Il ouvre le douzième tome par un mémoire sur *La stèle dite du Roi serpent* et le tome treizième par l'article *A propos d'un buste égyptien du Louvre.* Son intéressant mémoire *Faucon ou épervier* (Louvre) a paru au dix-septième tome.

Scribe et Babouin est le titre de ce nouveau mémoire de M. Bénédite. Convenons que le choix du titre est heureux, parce qu'il nous initie d'emblée dans le sujet dont il va être question. L'auteur appelle notre attention sur le rôle que Thot, divinité tutélaire des scribes, a joué dans l'ancienne Égypte et il veut nous expliquer les deux formes qu'a prises ce dieu: celle d'ibis et celle de singe. Le point de départ de son mémoire sont deux petits groupes de sculpture égyptienne exposés au Musée du Louvre.

Les deux monuments appartiennent au Musée du Louvre depuis 1908. M. Boreux les découvrit chez le marchand Ali de Gîzèh et après avoir négocié quelque temps, le Musée du Louvre put les inscrire dans son Livre d'entrée. Les deux monuments étant acquis par la voie d'achat, on ne put se procurer aucun renseignement sur leur provenance. Leur nature indique cependant que la provenance doit être un sanctuaire de Thot, et à l'heure qu'il est, on a eu la confirmation qu'ils proviennent du Delta et que le lieu de leur origine est Kôm-el-Moustein, localité qui porte également le nom de Tell Oum Harb. Cette confirmation est pour nous d'une grande valeur, parce que les fouilles que M. C. C. Edgar[1] vient de pratiquer à cette localité ont fait sortir du sol les débris d'un temple de Thot portant les cartouches de Ramsès II, de Menephtah et de Sheshonk III. Les deux monuments datent de la XIXe dynastie.

Je ne saurais suivre l'auteur dans la description détaillée qu'il a faite de ces deux objets *(chapitre I).* Je ne veux pas nier qu'il ne soit d'un certain intérêt de présenter ici une description en abrégé, mais pour me faire comprendre il faudrait l'illustrer de bon nombre de clichés, et je n'ai pas les moyens de les exécuter. Je me bornerai donc à dire l'indispensable.

Le premier des deux monuments est un groupe en schiste qui représente le scribe Nebmertouef lisant aux pieds du dieu cynocéphale Thot. Le scribe est assis à l'orientale. Le

[1] Cf. *Annales du Service des Antiquités,* XI, pp. 164—169.

torse est revêtu d'une chemise à manches courtes, la tête est coiffée d'une perruque «qui s'évase en découvrant le bas des oreilles et ne descend pas au-dessous du niveau des épaules». Le visage est celui d'un jeune homme, les traits sont d'une grande finesse. Le scribe est occupé à lire devant Thot cynocéphale, manifesté par un singe exécuté avec un grand réalisme et placé sur un haut piédestal. Entre le scribe et le bas du piédestal il y a une petite table d'offrandes.

Le monument porte trois inscriptions hiéroglyphiques. Ce sont des légendes se rapportant au dieu Thot et au scribe Nebmertouef. L'une est gravée sur le piédestal sur lequel trône Thot cynocéphale, l'autre se lit sur le socle du monument et la troisième a sa place sur le papyrus que déroule le scribe.

L'autre groupe qui fait l'objet de l'étude de M. Bénédite est d'un type un peu différent. Il est exécuté en albâtre et représente le même personnage Nebmertouef écrivant aux pieds du dieu cynocéphale, Thot. Le sculpteur a su donner à l'image du scribe une impression de vie qui est saisissante. L'ensemble de l'image laisse cependant à désirer quant à l'exécution matérielle, mais c'est dans ce cas la fragilité de la matière qui a forcé le sculpteur à user de précaution au détriment de la virtuosité. Le dieu cynocéphale, Thot, a ici encore sa place sur un piédestal, mais à la différence du groupe en schiste le sculpteur n'a pas interposé de table d'offrandes. Ici, il a découpé, sur le devant du piédestal, une variante de l'*Escalier d'Hermopolis*, représentée sous l'aspect d'une «sorte de contrefort incliné en talus sur lequel est gravée une échelle à huit degrès». Quant au singe — j'emprunte ici les mots de M. Bénédite — il est rendu avec une énergie d'accent qui confine à la caricature.

Le groupe en albâtre porte également des inscriptions hiéroglyphiques sur le piédestal, sur le socle et sur le papyrus déroulé.

C'est un passage de ces inscriptions sur lequel je voudrais attirer l'attention. M. Bénédite l'a reproduit en bas de la page 15 et voici la traduction que l'auteur a donnée du début du

passage: «Offrande royale à la déesse Ounout dans sa ville de Ounou», après quoi le monument porte: , phrase rendue ainsi par M. Bénédite: «pour qu'elle accorde la jouissance des provisions dans le temple et la satisfaction d'être nourri par son Ka». Je préférerai cette traduction: «pour qu'elle accorde la jouissance des provisions dans le temple et la satisfaction de l'abondance des aliments pour son Ka», car il est évident qu'il y a un parallélisme entre et : cette dernière locution est donc la réplique de . Il s'agit ici de la forme substantive du verbe *senem* (cf. Brugsch, *Dict.*, *Suppl.*, p. 1073), et pour expliquer un peu l'usage qu'on a fait ici de cette forme moins fréquente, je citerai deux passages de texte empruntés également à des monuments exposés au Musée du Louvre: 1) , *Statue* A 110[1]; 2) , locution qu'il faut corriger en , *Statue* A 93[2].

Dans la suite de son intéressante étude M. Bénédite aborde la question de savoir s'il y a une différence réelle entre les deux manifestations qu'a prises le dieu Thot: celle d'ibis et celle de singe. Il rend compte des deux espèces du genre cynocéphale dont on a constaté l'existence sur les monuments: le *Cynocéphale*

---

[1] Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée Égyptien du Louvre*, II, p. 53.

[2] Piehl, *Saïtica. La statue A 93 du Musée du Louvre* dans la *Äg. Zeitschrift*, etc., XXXII, pp. 118—122. Aug. Baillet, *La Statue A 93 du Louvre, ibid.*, XXXIII, p. 127. Cf. aussi Piehl, *Un dernier mot sur la statue A 93 du Louvre, ibid.*, XXXIV, pp. 81—83 et Pierret, *op. cit.*, II, pp. 39—41.

Hamadryas et le *C. Anubis* (cf. le grand ouvrage de Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte,* I[re] série, pp. 207—238). L'auteur retrace ensuite minutieusement l'histoire de la représentation du cynocéphale dans l'art égyptien et après avoir consacré un court chapitre à la dénomination égyptienne des deux espèces, il clôt son étude par quelques réflexions générales sur la nature de ces objets votifs et sur les principes qui ont prédominé à leur exécution artistique.

Upsala, juillet 1912.

Ernst Andersson.



La dénomination égyptienne des Bœufs sans cornes



par

Ernst Andersson.

Le bœuf paraît avoir été le plus commun des animaux domestiques qu'ont élevés les anciens Égyptiens. La grande masse des monuments datant de diverses époques de l'histoire d'Égypte et qui sont parvenus jusqu'à nous, répètent presque à satiété les représentations du bœuf soit qu'il figure dans les scènes habituelles d'agriculture ou de boucherie soit qu'il soit mentionné comme élément essentiel du menu funéraire où l'on trouve énumérés les aliments que les vivants apportaient à leurs morts et qui leur étaient nécessaires pour leur vie dans l'autre monde. Toutes les représentations de cette espèce montrent que le bœuf était populaire comme animal domestique dans l'ancienne Égypte, et il a certainement suivi les habitants de la vallée du Nil depuis les temps les plus reculés.

Que les Égyptiens aient porté très haut leur élevage du bœuf, c'est ce que nous montrent les diverses représentations de cet animal domestique qui couvrent leurs monuments, et nous pouvons même distinguer plusieurs races qui se divisent habituellement, d'après leur aspect extérieur, de la manière suivante:

1. Bœufs à longues cornes.
2. Bœufs à courtes cornes.
3. Bœufs sans cornes.

Il faut noter que la littérature égyptologique n'offrait autrefois que très peu de matériaux à celui qui désirait étudier de près la race bovine en Égypte. Le grand ouvrage de Wilkinson: Manners and Customs of the ancient Egyptians (1837) ne contient à ce sujet que les faits communs: «Their cattle, dit Wilkinson (op. cit. vol. III, p. 33), were of different kinds, of which three principal distinctions are most deserving of notice, the short, the long horned cattle, and the Indian, or humped ox: and the two last, though no longer natives of Egypt, are common to this day in Abyssinia and Upper Ethiopia»[1]. Birch qui a publié la nouvelle édition de l'ouvrage de Wilkinson («Manners and Customs of ancient Egyptians», 3 vols. 1878) écrit: «The cattle were of different kinds, of which three principal distinctions are most deserving of notice, — the short-horned, the long-horned cattle, and the Indian or humped ox; the last two, though no longer natives of Egypt, are common to this day in Abyssinia and Upper Ethiopia» et il ajoute dans une note: «A hornless variety was also known»[2]. R. Hartman qui a présenté les résultats de ses recherches sur la faune de l'ancienne Égypte dans la Zeitschrift für äg. Spr. (1864)[3] a consacré un court chapitre à l'existence du bœuf en

[1] Comparer: A popular Account of the Ancient Egyptians. Revised and abriged from his larger Work, by Sir J. Gardner Wilkinson. 2 vols. New Edition. 1878. I, p. 231.

[2] N'ayant pas eu cet ouvrage à ma disposition, je cite d'après R. C. Auld, Hornless Ruminants — dans The American Naturalist. Vol. XXI (octobre 1887), p. 892. R. C. Auld dit aussi (loc. cit) que «Rawlinson (History of Egypt) states that in Egypt 'three distinct races of cattle were affected, — the long-horn, the short-horn, and the hornless'».

[3] Hartman, Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere, etc. — dans la Zeitschr. f. äg. Spr. 1864, pp. 7—12; 19—28.

Égypte. Lenormant[1] qui s'est occupé d'étudier certains animaux domestiques qu'ont élevés les anciens Égyptiens n'a pas porté son attention à l'histoire du bœuf. De tous ces travaux il n'y a que l'article de Hartman qui nous donne des informations plus détaillées sur le bœuf en Égypte. Voici ce qu'il a constaté à ce sujet[2]:

«Man unterscheidet an den Denkmälern folgende genau charakterisirte Hornvieh-Racen: 1) die Langhornrace, mit langen, a) lyraförmig, b) halbmondförmig gebogenen, c) mehr oder minder weit von einander abstehenden Hörnern. Diese schon im alten Reiche vertretene Race kennzeichnet sich durch hohen Rücken, mit langen Dornfortsätzen der letzten Hals- und ersten Rückenwirbel, wodurch ein erhabener Nacken, wie beim Auerochs oder Wisent, erzeugt wird, durch ziemlich hohes Gestell, mässige Schnauze und durch eine Hautfalte am Bauche, welche letztere bei Kühen und Ochsen vorhanden. Die Bullen dieser Race, deren Abbildungen uns zu Theben und Benī-hasan in Stierkämpfen u. dgl. erhalten worden, zeigen sich sehr kräftig gebaut. 2) Kurzhornrace, mit kürzeren, viertelkreisförmig gebogenen Hörnern, sonst von ganz ähnlichem Typus, wie die Langhornrace. Zu Theben ein kurzhörniger Bulle im Kampfe mit einem langhörnigen. 3) Der sudanesische Buckelocks, als Tributgegenstand südlicher Völker, zu Theben z. B. in Farben, dargestellt».

Hartman a donc établi qu'il y a eu des races bien distinctes de bœufs dans l'ancienne Égypte. Les observations qu'il a présentées à ce sujet ont été confirmées plus tard par M. Erman qui, dans son ouvrage: Ægypten und

[1] Lenormant, Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques principalement en Égypte — dans les Premières Civilisations, I, pp. 299—374. Paris 1874.

[2] *loc. cit.* p. 25. Comparer Hartman, Ueber die in Dümichen's Publicationen zur Mittheilung gebrachten Thierdarstellungen: Dümichen, Resultate, p. 29, 30. Berlin 1869.

aegyptisches Leben im Altertum[1], répète en partie ce qu'a constaté Hartman, mais tandis que celui-ci n'a pas tenu compte de la race sans cornes, M. Erman, en s'appuyant principalement sur le fait qu'un personnage nommé Chafrā-ānch et qui a vecu sous la IVe dynastie, a possédé, à un moment donné, non moins de 220 bœufs sans cornes[2], croit pouvoir affirmer qu'il faut ajouter à la distinction de Hartman une troisième race indigène: les bœufs sans cornes[3]. M. Erman énumère plusieurs cas où cette race a été représentée sur les monuments et il fait observer que la langue hiéroglyphique la désigne à l'ordinaire par [hieroglyph], groupe auquel il a assigné la lecture incertaine «*ḥred'eb'a* (?)». En effet de nombreuses représentations sur les monuments confirment cette observation de M. Erman, mais l'auteur se trompe en affirmant que les bœufs sans cornes n'ont été pour les Égyptiens que des objets de simple curiosité[4].

L'ouvrage de M. Erman, cité plus haut, a paru en 1885. Autant que je sais, les notices bibliographiques de l'égyptologie, à partir de cette époque, ne contiennent rien sur l'histoire des bœufs sans cornes, ce qui est à regretter. Si l'on désire des renseignements ultérieurs à ce sujet, il faut recourir à des ouvrages publiés par les spécialistes sur le domaine de la science des animaux domestiques. J'ai consulté, entre autres travaux, celui du Docteur J. Ulrich Dürst: Die Rinder von Babylonien, Assyrien und Ägypten und ihr Zusammenhang mit den Rindern der alten Welt[5]. L'auteur y donne (p. 85 et suiv.) un court aperçu des bœufs sans

[1] Cf. Erman, Ægypten, etc. II, p. 580.
[2] Cf. Lepsius, Denkmäler II, 9.
[3] «Als eine dritte Rinderrasse des alten Reiches wird man die Tiere ansehen dürfen, die in allen Stadien ihres Lebens anscheinend hornlos blieben», Erman, op. cit., p. 580, 581.
[4] «Wahrscheinlich wurden sie als Kuriosum geschätzt», Erman, op. cit. p. 581.
[5] Berlin. Commissions-Verlag von Georg Reimer. 1899.

cornes en Égypte, aperçu qu'on lit avec plaisir, bien qu'il y ait certaines affirmations qui invitent à la discussion, comme, p. ex., lorsque l'auteur dit (p. 87): «Auch die alten Ägypter enthörnten oder schnitten die Hörner des Macrocerosrindes häufig ab». Les deux exemples qu'il a cités en appui de son opinion sont empruntés à Rosellini, Monumenti, etc.: 1) «MC Nr. XXIX, Fig. 1»; 2) «MC Nr. XXVII, Fig. 6». Je ferai observer à M. Dürst que ces deux figures de Rosellini représentent des individus de *bœufs à cornes sciées*. Ces deux exemples suffisent donc pour nous convaincre que les Égyptiens avaient l'habitude de couper les cornes du «bos macroceros», mais ils ne prouvent rien quant au procédé de décorner («enthörnen») le bœuf. Je n'ai pas trouvé, sur les monuments, une seule représentation de ce procédé.

L'ouvrage classique: La Faune momifiée de l'ancienne Égypte par le Dr Lortet et M. C. Gaillard nous donne enfin des renseignements plus précis sur l'existence des bœufs sans cornes en Égypte. Nous ne sommes plus contraints à baser nos recherches seulement sur les témoignages des représentations sur les monuments. Les spécimens de bœufs momifiés qu'on a trouvés décident la chose, et les résultats des recherches de MM. Lortet et Gaillard rendent évident que la race bovine sans cornes a existé dans l'ancienne Égypte.

Je ne suivrai pas l'exposé de MM. Lortet et Gaillard: je me contente de renvoyer le lecteur à ce qu'ils ont établi au sujet des crânes de bœufs sans cornes trouvés à Deir-el-Bahari[1]. Pourtant je crois nécessaire de faire observer que MM. Lortet et Gaillard n'admettent pas l'hypothèse de M. Erman que j'ai touchée plus haut et d'après laquelle les

[1] Lortet et Gaillard, La Faune momifiée de l'ancienne Égypte. Deuxième Série, pp. 59 et suiv. — dans les Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon. Tome neuvième. Lyon 1907.

bœufs sans cornes auraient été élevés comme objets de simple curiosité. Les savants auteurs de la Faune momifiée répliquent avec raison que «ce n'étaient pas des monstres qu'on élevait par simple curiosité, mais bien les produits d'une race spéciale recherchée certainement à cause des qualités qu'elle pouvait présenter»[1].

* * *

Je me suis arrêté trop longtemps peut-être à rendre compte de certaines notices bibliographiques concernant la race bovine sans cornes. Je crois cependant que ce court aperçu présente un certain intérêt quand même on pourrait m'accuser de m'être trop éloigné de la partie strictement philologique de mon article. Je passe maintenant à rechercher quelle a été la dénomination égyptienne des bœufs sans cornes.

Naguère un de mes amis, M. le Dr Arenander, professeur de la science des animaux domestiques à l'Institut d'agriculture d'Ultuna (près d'Upsala), m'a demandé s'il y a dans la langue égyptienne un mot spécial pour désigner la race bovine sans cornes et quel est le sens de ce mot. M. Arenander qui est un des principaux connaisseurs de la race bovine sans cornes en Europe[2] désirait des renseignements très précis sur ce sujet, surtout parce qu'il lui importait de voir si la dénomination dont se servaient les Égyptiens pourrait être la réplique du mot suédois «kulla», «kullor» dont on désigne habituellement les individus de la race bovine sans cornes en Suède[3].

[1] Op. cit. p. 62.

[2] On lira avec plaisir son ouvrage: Studien über das ungehörnte Rindvieh im nördlichen Europa, etc. — dans les Berichte aus dem physiolog. Laboratorium und der Versuchsanstalt des landwirthschaftl. Instituts der Universität Halle, herausg. von Dr Julius Kühn. XIII. Heft, pp. 43—184. Dresden 1898.

[3] Comparer en norvégien «(rød)kolle», «(rød)kolla»; en anglais «(Red)-Polls», «(Red-) Polled» — noms également employés en Norvège et en Angleterre pour désigner la race sans cornes. Cf. Arenander, Rödkullorna på Ellesbo, pp. 13—15. [Les bœufs sans cornes dits «rödkullor» sur le domaine d'Ellesbo (Hisingen, Bohuslän, Suède)]. Upsala 1911.

Je me suis hâté de répondre au désir que M. Arenander a bien voulu exprimer. La chose n'est pas facile: d'une part, je ne saurais affirmer que dans l'état actuel de notre connaissance de l'ancienne Égypte, il soit possible d'arriver à une réponse définitive à cette question; d'autre part — et cela regarde plus spécialement la rédaction de mon article — je ne veux pas dissimuler que je n'ai pas eu à ma disposition tous les livres que j'aurais voulu consulter: la manque de littérature contrarie trop souvent, hélas! la marche de mes travaux[1].

J'ai dit plus haut que parmi les bovidés indigènes de l'ancienne Égypte on distingue habituellement les espèces suivantes: 1) bœufs à longues cornes; 2) bœufs à courtes cornes; 3) bœufs sans cornes.

Cette classification n'est pas complète. Je voudrais la refaire d'après un autre principe.

D'abord je ferai remarquer qu'il y a eu en Égypte des spécimens de bœufs à cornes sciées. Ce sont des individus de «bos macroceros», produits d'un traitement spécial qui consiste à leur couper les cornes pour des motifs purement pratiques. Si rares qu'ils soient sur les monuments, je voudrais leur faire une place dans la classification et je les qualifierai volontiers d'une tribu de bœufs à longues cornes.

Puis — et cela nous intéresse plus particulièrement — je signalerai que les bœufs sans cornes apparaissent, en réalité, sous deux formes qu'il importe de distinguer:

a) la race sans cornes. Les individus de cette race ont toujours apparu sans cornes.

b) les bœufs décornés artificiellement, produits d'un

[1] Je profite de l'occasion pour remercier M. Arenander qui m'a fourni de précieux renseignements et qui a bien voulu me prodiguer ses conseils.

traitement spécial. Pendant le jeune âge, les individus de «bos macroceros» ont été privés de leurs cornes, probablement par la voie de la cautérisation [1].

Voici donc comment il faut classer les bovidés qu'ont élevés les anciens Égyptiens:

1. *Bœufs à longues cornes* («Bos macroceros»).

Cette race a été la plus fréquente surtout dans l'Ancien

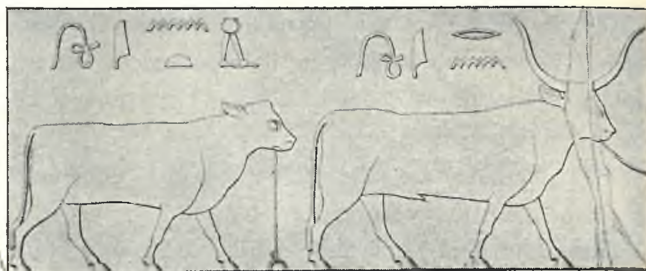


Fig. 1. Bœuf à longues cornes. — Bœuf décorné artificiellement. (D'après LD II, 91 c).

Empire. Il y a sur les monuments une grande quantité de spécimens caractéristiques. (Fig. 1).

1 a. *Bœufs à cornes sciées.*

Spécimens typiques: Rosellini Monumenti, II, XXVII, fig. 6 = Newberry, Beni-Hasan II, pl. VII; Rosellini, II, XXIX = Beni-Hasan, II, pl. IV; Beni-Hasan, I, pl. XIII. — XIIe dyn. (Fig. 2).

[1] Cf. pour cette catégorie l'intéressant article de M. Cornevin, Recherches expérimentales sur l'origine de la race bovine sans cornes ou d'Angus. Empêchement apporté au développement des cornes et reproduction en consanguinité — dans le Journal de médicine vétérinaire et de Zootechnie. Année 1886.

2. *Bœufs à courtes cornes* (Bos brachyceros).

Cette race qui est rare dans l'Ancien et le Moyen Empire, est fréquente dans le Nouvel Empire [1]. (Fig. 3).

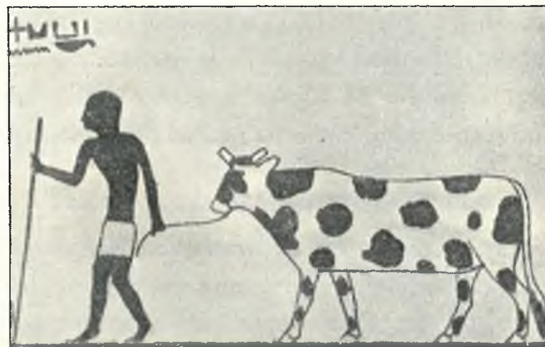


Fig. 2. Bœuf à cornes sciées. (D'après Newberry, Beni-Hasan II, pl. IV, Cf. Rosellini, Monumenti II, XXIX).



Fig. 3. Bœufs à courtes cornes. (D'après Dümichen, Resultate, pl. IX. Mastaba de Ptah-hotep).

Spécimens typiques: Dümichen, Resultate, pl. IX, X, XII (?). (Mastaba de Ptah-hotep). — V^e dyn.; Lepsius, Denk-

[1] Comme il ne s'agit pas ici de faire l'histoire du bœuf en Égypte, je ne donne qu'un petit nombre d'exemples typiques de cette race. Cf. pour la race de bœufs à courtes cornes, Erman, Ægypten, II, p. 580, 588; Dürst, Die Rinder von Babylonien, etc., p. 73 et suiv.

mäler[1], II, 132 (deux taureaux qui se battent à coups de cornes). — XIIe dyn.; Newberry, El Bersheh, I, pl. XVIII (cornes courbées). — XIIe dyn.

Le choix de spécimens que M. Erman a présenté dans l'Ægypten, II, p. 580 (note 5) n'est pas bon. Tous les individus qui se retrouvent dans LD II, 47, 70, 74 c, 104 a, et qui ont été cités par M. Erman appartiennent à la race de bœufs à longues cornes, mais ils ont ici des cornes lyriformes ou courbées en arc.

3. *Race sans cornes* (bos akeratos). (Fig. 4).

4. *Bœufs décornés artificiellement.* (Fig. 5).

Les individus appartenant aux catégories 3 et 4 figurent souvent sur les monuments. Ils sont fréquents dans l'Ancien et le Moyen Empire, tandis qu'ils ont presque disparu dans le Nouvel Empire. Il est en général facile de les distinguer l'un de l'autre. Les individus de la catégorie 3 sont munis d'une haute bosse de la nuque qui leur donne l'air d'avoir la tête pointue. Pour les individus de la catégorie 4, cette curieuse bosse, qui est la marque caractéristique de la race sans cornes, fait défaut: ils présentent la forme habituelle d'un bœuf ayant subi l'ablation des cornes[2].

J'ai recueilli un grand nombre de représentations d'individus appartenant aux catégories 3 et 4. Voici un petit choix de spécimens typiques:

---

[1] Signé *LD* dans la suite de cet article.

[2] Les crânes des individus des catégories 3 et 4 ont des formes différentes au point de vue de l'ostéologie. On en retrouvera d'excellentes illustrations chez MM. Lortet et Gaillard, op. cit. Les figures 129—132 (pp. 60, 61) nous montrent deux individus de la catégorie 3; les figures 136 et 137 (p. 65) font voir la crâne d'un individu de la catégorie 4.

I. **Race sans cornes.**

1. LD II, 22 a. Nom. . IVe dyn.
2. LD II, 25. Jeune individu. Nom [1]. IVe dyn.
3. LD II, 49 a. Nom *àuà.* V^e^ dyn.
4. LD II, 60. Nom: . V^e^ dyn.
5. LD II, 62. Nom: . Même planche: un bœuf

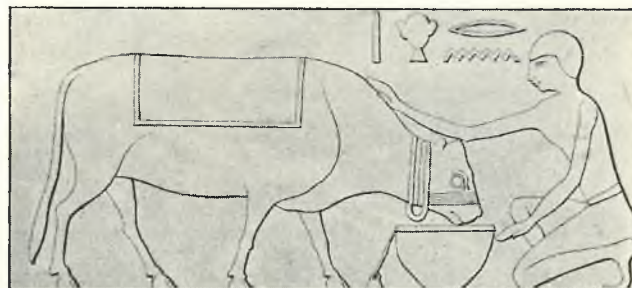


Fig. 4. Individu de la race sans cornes. (D'après LD II, 105 b).

sans cornes transporté dans une barque. Cet individu est difficile à classifier; il porte le même nom. V^e^ dyn.

6. LD II, 77: vache qui allaite un veau. V^e^ dyn.
7. LD II, 96 w. Individu difficile à classifier. Nom: ; même planche, fragment d'un bœuf (la tête a été détruite). Même nom. V^e^ dyn.
8. LD II, 105 b. Nom . VIe dyn. (Fig. 5).
9. Davies, The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqarah, I pl. VI (collection d'hiéroglyphes n° 69; cf. Dümichen, Resultate, pl. IX (ligne de texte au milieu de la planche). V^e^ dyn.

---

[1] Je me sers ici de ce caractère faute du type exact.

10. Davies, The Rock Tombs of Deir-el-Gebrâwi, I, pl. VII. Taureau sans cornes fait l'acte de [hieroglyphs] *nek* avec une vache à longues cornes. VIe dyn.

11. Naville, The XIth Dynasty Temple at Deir-el-Bahari I, pl. XVIII. Fragment de vache avec veau. XIe dyn.

12. Ibid. I, pl. XX. (Sarcophage de Kauit). Deux spécimens. Vaches avec veau. Noter surtout la vache qui se voit en haut à gauche.

Les trois individus, cités sous les nos 11 et 12, nous intéressent tout particulièrement, parce qu'ils sont munis d'une touffe de poil sur la bosse de la nuque. Cette touffe de poil caractérise également les individus de la race bovine sans cornes existant actuellement en Suède [1].

13. Ibid. I, pl. XXII. (Sarcophage de Kemsit).

14. Ibid. II, pl. XI. Vache avec veau; cf. pl. XIII.

15. Newberry, El Bersheh, I (The Tomb of Tehuti-hetep), pl. XVII (en bas); pl. XVIII (deuxième registre). XIIe dyn.

16. Newberry, Beni-Hasan, I, pl. XIII (tombeau no 2). XIIe dyn.

II. Bœufs décornés artificiellement.

1. LD II, 9. (Tombeau de Chafrā-ānch. «220 individus»); Cf. Erman, Aegypten, etc., II, p. 580. IVe dyn.

2. LD II, 15 b. Individu très difficile à classifier. Nom: [hieroglyphs] *ren àua.* IVe dyn.

[1] Cf. E. O. Arenander, Hvilka framsteg har förädlingen af fjällrasen gjort på de två senaste årtiondena. [Quels sont les progrès qu'a faits l'élevage de la race des montagnes pendant l'espace des dix dernières années]. Tirage à part des Kungl. Landtbruks-Akademiens Handlingar och Tidskrift. 1912, p. 348, fig. 7, 8; p. 350, fig. 11. Stockholm 1912.

3. LD II, 30. IVe dyn.

4. LD II, 45 d. Nom: [hieroglyphs] *àua* Ve dyn. (Fig. 5).

5. LD II, 50 b. Nom: [hieroglyphs] *àua.* Ve dyn.

6. LD II, 60. Individu qui marche en tête d'un troupeau de bœufs à longues cornes. Ve dyn.

7. LD II, 62. Nom: [hieroglyphs] *ren àua.* Ve dyn.

8. LD II, 74 c. Même nom. Ve dyn.

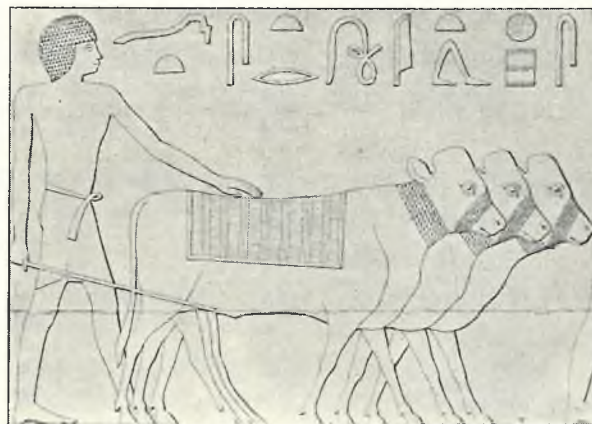


Fig. 5. Bœufs décornés artificiellement. (D'après LD II, 45 d).

9. LD II, 80 e. Nom: [hieroglyphs] *ren àua.* Ve dyn.

10. LD II, 91 c. Nom: [hieroglyphs] *àua.* Ve dyn. (Cf. plus haut fig. 1).

11. LD II, 102 a. Nom: [hieroglyphs] (deux fois). Ces individus ont à peu près les mêmes formes que les trois veaux qui figurent au bas de la même planche et qui portent le nom de [hieroglyphs] *beḥes-u* «veaux». Ve dyn.

12. LD II, 102 b. Nom: [hieroglyphs]. Au-dessous de cette représentation il y a deux veaux: [hieroglyphs] *beḥes-u.* Ve dyn.

13. LD II, 105 b (au-dessus d'un individu de la race sans cornes, cf. plus haut I, 8). VI[e] dyn.

14. Davies, The Mastaba of Ptahhetep, etc., II, pl. XIV. V[e] dyn.

15. Newberry, El Bersheh, I, pl. XVIII (3[e] et 4[e] registre). XII[e] dyn.

16. Newberry, Beni-Hasan, I, pl. XVII. (Tombeau n° 2). Nom: *ren en un-ṭu*. XII[e] dyn.

17. Ibid I, pl. XVIII. Même nom.

18. Ibid. I, pl. XXX. (Tombeau n° 3). Noms: *renen en un-ṭu; ren en àua* = LD II, 131, 132.

19. Ibid. I, pl. XXXV. (Tombeau n° 3). Noms: *ren en un-ṭu; ren en àua* = LD II, 128, 129.

20. Ibid. II, pl. XVII.

21. LD II, 152 h. XII[e] dyn. (Beni-Hasan).

J'ajouterai à cette énumération deux cas importants où se voit la tête d'un bœuf sans cornes dans le menu funéraire comme un objet spécial, distingué de *neg* et de *àua*:

1) LD II, 25: déterminé par une tête de bœuf sans cornes.

2) Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité I, p. 667, fig. 455: également déterminé par une tête de bœuf sans cornes.

Enfin j'appelle l'attention sur la légende [1], Mariette, Mastabas, 167.

[1] Le signe exact nous manque.

En examinant la liste que je viens de dresser, nous voyons que le groupe *àua* est employé quelquefois comme nom des individus de la catégorie I et dans la plupart des cas comme dénomination de la catégorie II. Il n'y a là rien qui doive nous intriguer, étant donné que *àua* est le nom habituel de la race des bœufs *à longues cornes* qui a été la plus fréquente surtout dans l'Ancien Empire.

Les noms spéciaux qu'on a donnés aux bœufs sans cornes sont:

1) et varr.[1]: nom de la *race sans cornes;* ce nom ne s'emploie que fort rarement pour désigner les *bœufs décornés artificiellement.*

2) : nom des *bœufs décornés artificiellement;* employé également comme nom des bœufs à cornes sciées, cf. p. ex. Beni-Hasan, II, pl. IV (cf. fig. 2), pl. VII.

Le premier de ces deux groupes est évidemment un mot composé, formé par la juxtaposition de deux hiéroglyphes: 1) la figure humaine; 2) le doigt. Les valeurs phonétiques de ces deux signes étant habituellement *ḥer* (la figure) et *zebā* (le doigt), on est tenté de croire que la lecture du groupe est *ḥer-zebā*, et c'est précisément de cette façon que M. Erman a compris notre groupe en lui attribuant la valeur phonétique «*hred'eb'a* (?)»[2].

Cette explication ne semble pas heureuse. Sans doute il est possible de trouver une signification qui fasse droit à la lecture d'Erman. Pourtant je suis convaincu qu'il s'agit ici d'un tout autre mot que ce prétendu *ḥer-zebā* (?) et je voudrais montrer comment j'ai été conduit à préférer une toute autre interprétation.

[1] Ce groupe ne se retrouve pas dans nos dictionnaires. Cf. Bunsen, Egypt's Place in Universal History. Vol. V: Dictionary of Hieroglyphics, p. 403: « *her*. Calf's head, veal. L. D. II, 2. 5». London 1867.

[2] Erman, Ægypten, etc. II, p. 581 note 1.

Dans l'écriture des anciens Égyptiens on peut observer certains cas où l'hiéroglyphe qui représente le doigt fait fonction d'un déterminatif des mots qui signifient «ongles», «griffes». Ce phénomène s'explique aisément par le fait qu'il y a une très grande ressemblance entre les formes des deux signes et . Cette variation du déterminatif s'est produite, p. ex.. pour le mot *ānt* «griffe», «ongle», qui s'écrit tantôt , tantôt [1]. Dans le mot composé , le est un signe-mot qui, conformément à ce que je viens de dire, aurait pu se confondre avec et qui, par suite, admet la valeur *ānt.* Nous avons donc obtenu une nouvelle lecture *ḥer-ānt* ou *ānt-ḥer* pour le groupe dont il est question. Voyons s'il sera possible d'expliquer cette lecture et en même temps de trouver un sens acceptable de ce mot composé.

Brugsch a appelé l'attention sur une combinaison très curieuse des deux mots *ānt* et *ḥer*[2]: donc *ānt-ḥer* qui serait le prototype du copte ⲁⲛⲧⲟⲗⲓ = rostrum[3]. Cette expression se retrouve dans un passage du Livre des Morts[4] où il est dit d'un certain dieu: *ānt ḥer-à ent àbi*: «ma figure (mon mufle) est pointue (pointu) comme celle (celui) de l'animal àbi». On compare ici l'aspect de la figure du dieu avec celui de l'animal *àbi* (ou *àbu*) qui paraît représenter «das braunrote, nicht gefleckte Ein- oder Nashorn , das zu den Fabeltieren gehört»[5]

[1] Brugsch, Dict. Suppl. p. 233.
[2] Brugsch, Dict. I, p. 202.
[3] Peyron, Lex. Copt. p. 9.
[4] Ed. Lepsius, Chap. 145, 19; cité par Brugsch, loc. cit.
[5] Lepsius, Denkmäler. Text, II, p 97.

(cf. Rosellini, XIX, 9). L'expression *ȧnt-ḥer* paraît donc signifier proprement: «celui dont la figure a pris la forme d'un museau pointu» ou dans un sens plus large: «celui dont la figure (la tête, le vertex) est pointu», «celui qui a une bosse pointue de la nuque». Je me figure que dans la langue populaire, on s'est servi du même mot *ānt-ḥer* comme dénomination de la *race sans cornes* parce que la bosse pointue de la nuque dont les individus de cette race sont munis leur donne un aspect singulier qui, aux yeux des Égyptiens, aurait été une sorte de configuration curieuse de ce qu'ils entendaient généralement par l'idée *ānt-ḥer.*

Cette manière de voir des anciens Égyptiens est peut-être une sorte de pendant de ce qui s'est produit dans la langue suédoise pour le mot «kulla», pl. «kullor», comme nom habituel de la race bovine sans cornes. Le prototype de «kulla» est certainement le vieux suédois «kulder», ac. «kul(l)», qui signifie proprement «sommet de montagne», «sommet de la tête». Il y a aussi dans les dialectes suédois un mot «koll», «kull» dont le sens est «crâne», «sommet de la tête» (cf. «sommet de montagne»). L'adjectif dérivé du substantif «kulla» est «kullig», et de cet adjectif nous possédons, dans les différents dialectes, les formes suivantes: «kullet», «kullut», «kullug», «kollig», «kolletter». De même le mot «klack» (adjectif «klackig») s'emploie dans certains dialectes pour désigner le «sommet de montagne». Tous ces mots «kulla», «kullig», etc., «klack», «klackig», etc. servent en Suède de dénominations de la race bovine sans cornes, et si l'on tient compte du fait que les individus de cette race présentent une haute bosse pointue à la nuque, on s'expliquera aisément pourquoi, dans la langue populaire, on leur a transféré une dénomination dont le sens propre est «sommet de montagne», «sommet de la tête».

On m'objectera peut-être que cette explication du groupe

est fort hypothétique et en tous cas trop audacieuse pour qu'on en tienne compte. Je serai le premier à reconnaître ce qu'il y a de juste dans une pareille objection. Pourtant j'ai cru être utile en essayant de démontrer la grande analogie qui existe entre le nom suédois des bœufs sans cornes et la dénomination égyptienne de la même race, et je voudrais même insister sur cette démonstration *ex analogia*, surtout parce que la comparaison que j'ai faite entre les planches de MM. Lortet et Gaillard[1] et celles qui se voient dans l'ouvrage de M. Arenander[2] m'a convaincu que la conformation des crânes est absolument identique. Nous voyons dans les deux cas la même bosse pointue de la nuque qui caractérise les individus de la *race sans cornes*.

Je n'insisterai pas plus longtemps à ce qu'il y a de plausible dans l'explication que je viens de proposer. Je suis arrivé au même résultat par une autre voie. La langue égyptienne possède en effet un mot *ānz* dont le sens est *extrêmité d'une chose, pointe*. Ce mot apparaît dans les textes des Pyramides. En voici quelques exemples:

1. . P. I, 615[3].

3. . M. 783[4].

3. . P. II, 1143[5].

expressions qui signifient: *le fouet de l'aile*.

Le mot *ānz* a donc le sens de *pointe* et on voit qu'il se détermine tantôt par , tantôt par , variation de dé-

[1] Op. cit., p. 60, 61; fig. 129—132.
[2] Studien über das ungehörnte Rindvieh, etc. Tafel II, fig. 6 et 8.
[3] MASPERO, La pyramide du roi Pepi Ier, dans le Recueil de travaux rel. à la philol. et l'archéol. égyptiennes et assyriennes, VIII, p. 95.
[4] MASPERO, La pyramide du roi Mirinri Ier, ibid. XI, p. 29.
[5] MASPERO, La pyramide du roi Pepi II, ibid. XIV, p. 131.

terminatifs qui s'accorde à merveille avec ce que je viens de dire au sujet de l'emploi de ces deux hiéroglyphes. Certes, c'est le même mot *ānz* = *pointe* qui apparaît comme un des éléments du mot composé , et j'en conclus que ce groupe doit se lire *ḥer-ānz* et, en conséquence, qu'il signifie proprement: *celui qui a une figure*, *ḥer*, *pointue*, *ānz*, c'est-à-dire dans un sens plus large: *celui qui a le vertex (la tête) pointu (pointue); celui qui a une haute bosse de la nuque:* sens qui indique précisément l'aspect des individus de la *race sans cornes*.

La dénomination *ḥer-ānz* ne paraît avoir été employée que dans l'Ancien Empire. Plus tard, elle a disparu et le nom général du bœuf: *àua* sert de nom aussi pour *la race sans cornes*.

Il n'est pas aussi facile d'expliquer le groupe *un-ṭu*[1] que je voudrais regarder comme nom des bœufs décornés artificiellement. C'est évidemment, cette fois encore, à un mot composé que nous avons affaire. Il se peut que ce soit là une composition du verbe *un* «ouvrir», «se montrer» et *ṭu* «montagne», mais comment faut-il rendre ce mot? Je crois que nous pouvons le comparer avec le mot composé *un-ḥer* (*un* = ouvrir + *ḥer* = figure): «ce qui montre la figure», «miroir». *Un-ṭu* pourrait donc être une sorte de pendant de *un-ḥer*. Ce mot-ci signifiant proprement: «ce qui ouvre (montre) la figure», on serait peut-être tenté de croire que *un-ṭu* a un sens analogue: proprement

[1] Cf. pour le sens généralement adopté de ce mot: BRUGSCH, Dict. Suppl. p. 78: *tem* «das Kalb»; ERMAN, Aeg. Glossar, p. 30: «*wndw* (?) Bezeichnung für Rinder und Ziegen».

«ce qui montre (*un*) la forme d'une montagne (*tu*)», «ce qui montre la forme de l'hiéroglyphe 𓈋». Je croirai volontiers que les anciens Égyptiens ont donné le nom d'*un-ṭu* aux bœufs décornés artificiellement, parce que la forme de leurs crânes ressemble, d'une certaine façon, à la configuration de l'hiéroglyphe 𓈋 qui représente originairement une crête entre deux sommets. Mais si cela est ainsi, le groupe *un-ṭu* doit avoir servi originairement de nom des bœufs à cornes sciées, parce que la conformation des cornes de ces individus montre d'une manière plus claire la forme du signe 𓈋.

Je ne saurais rien affirmer à ce sujet, et je présente cette explication du groupe *un-ṭu* sous tous les réserves.

En résumé, je crois avoir démontré dans cet article:

1. 𓁷 𓋹, dénomination de la *race sans cornes* dans l'Ancien Empire, doit se lire *ḥer-ānz*, mot composé qui signifie: *celui qui a une bosse pointue de la nuque* = le suédois *kulla*, *kullig*.

2. 𓋹 𓈋 *un-ṭu*, groupe qui sert originairement à dénommer les bœufs à cornes sciées, est le nom spécial des *bœufs décornés artificiellement*.

Upsala, août 1912.

Ernst Andersson.

The Manchester Museum. The Tomb of two Brothers by MARGARET ALICE MURRAY with reports by Dr J. CAMERON, Dr P. HAAS, Prof. DIXON, E. LINDER, TH. W. FOX and Prof. J. HÜBNER, g^d 8°; 80 p. et 21 pl. dont une en couleurs, *London, Dulau and C°.* Prix: 5 sh.

Les monuments dont il s'agit en ce petit volume, fort bien présenté, ont été découverts par PETRIE en 1907 à Rifêh, et achetés par souscription pour le compte du Musée de Manchester. Le surplus de la somme souscrite, en excédent du prix d'achat, fut affecté à la publication détaillée des objets ainsi acquis. La méthode est à recommander, surtout pour les Musées dont la collection égyptologique est de second rang. Il arrive trop fréquemment que leurs acquisitions, faute d'un catalogue général, restent ignorées de nous comme du grand public.

Le groupe se compose de deux sarcophages protothébains et de leurs momies, accompagnés du mobilier funéraire canonique. La publication peut se diviser rationnellement en deux parties. L'une s'adresse plus spécialement aux profanes, l'autre aux spécialistes. Les généralités indispensables à faire connaître aux visiteurs qui sont peu familiarisés avec l'égyptologie sont contenues dans les deux premiers chapitres. En une première section, l'auteur prend la défense du droit de la science aux investigations funéraires, malgré la répugnance qu'éprouve au premier abord le penseur, à l'idée de troubler le repos de ceux qui ne sont plus. Ce préambule peut sembler quelque peu surprenant aux gens de métier. Mais si l'on songe que le volume s'adresse à la fois aux égyptologues, et à la masse des visiteurs un tel plaidoyer *pro domo* n'est peut-être pas un hors-d'œuvre, au moins

en Angleterre. Il y a eu quelquefois, en certains milieux, des scrupules, voire des protestations, d'ordre sentimental sur l'examen des momies ou de leur appareil funéraire. Il n'est pas mauvais, à l'occasion, de s'adresser à un public, dont l'opinion peut avoir, à un moment donné, des contre-coups imprévus sur les fouilles — et sur les crédits affectés aux fouilles — et de lui donner les raisons péremptoires qui militent en faveur du droit de l'égyptologie à ces enquêtes documentaires.

Je passe rapidement sur la description matérielle de la tombe de Rifèh où ont été découverts les deux cercueils. C'est le plan habituel des sépultures de l'époque en cette partie de l'Egypte (pl. 2). Les deux sarcophages appartiennent aux deux frères Onkhou-Nakhiti et Khnoumou-Nakhiti, fils du Khnoumou-Aô, et petits fils du Khnoumou-Nakhiti. Onkhou-Nakhiti ne nous a pas révélé ses fonctions. Son frère est un *oïbou* du culte de Khnoumou.

Ni l'un ni l'autre n'ont cru devoir orner l'intérieur de leur dernière habitation de formules ou de représentations, et les textes (voir plus loin) consistent uniquement en quelques lignes horizontales ou verticales réparties, suivant le dispositif ordinaire, à l'extérieur des caisses. Trois panneaux simulant ce qu'il est convenu d'appeler la fausse porte; le troisième, celui à hauteur de la tête, décoré, comme de règle, des deux *ouzaït:* tel est le dispositif des côtés longs des deux cercueils, qui se rattachent, comme on le voit, à la série type des sarcophages de la région.

L'emboitage intérieur, ou cercueil momiforme, se ramène également au modèle ordinaire: quadrillage de lignes jaunes enfermant des carrés rouges, bandelettes simulées; une bande de texte verticale, du bas du collier aux pieds de la momie: le masque à claft et barbiche, le grand collier magique *ouoskhit*, etc.

Une caisse rectangulaire contient, intacts, les quatre vases canopiques à tête humaine. Les «images de double» des défunts etaient déposées à l'intérieur des sarcophages, sans que l'on s'ex-

plique bien pourquoi Onkhou-Nakhiti, non content d'avoir en son cercueil l'image de son frère, possédait une seconde statuette de lui-même, celle-ci dans le cercueil de Khnoumou-Nakhiti (p. 15). Une explication ingénieuse de cette anomalie se trouvera plus loin. La plus grande de ces statuettes, toutes trois en bois peint, est la meilleure comme style. Cette petite série donnera aux visiteurs du Musée de Manchester une fort exacte idée de la technique moyenne de la statuaire privée, pour cette époque et pour cette région du Saïd.

Le mobilier funéraire comprend deux «servantes», deux bateaux, et de la poterie courante. Les deux statuettes de «servantes» appartiennent à la série bien connue, type «domaine»; l'auget-panier carré évasé sur la tête et soutenu du bras droit; la cruche tenue du bras gauche. La «navigation vers Abydos et retour» est également figurée comme à l'ordinaire, par le navire à la voile pour la direction Sud et le navire à rames pour la descente au Nord. Les navires appartiennent au groupe à «cabine». A signaler la bonne conservation des deux vergues du mât dressé, et la jolie décoration de la rame-gouvernail. Equipage et apparaux accessoires sont en bon état. A noter encore la conservation des voiles sur le navire, à mât abaissé. Le vaisselle funéraire, assez sommaire, est représentée par un plateau, un plat creux, imitation de corbeille en vannerie, et par une cruche; le tout en poterie sans inscriptions.

Au chap. IV sont données les transcriptions des textes par le Dr Walker et Griffith. C'est le formulaire ordinaire des inscriptions extérieures des sarcophages et de caisses canopiques de l'époque, avec de courts fragments de propositions empruntées au rituel des Pyramides. Je crois que l'on aurait pu faire mieux que ce mot à mot juxtalinéaire pur et simple. Si ce livre s'adresse au public, le sens de bien de passages lui échappera. Un commentaire religieux du sens et de l'origine de ces textes lui aurait beaucoup appris et l'aurait intéressé. Les allusions aux destinées des morts et aux mythes peuvent faire le sujet d'un

petit traité plein d'enseignement, à la manière de ceux que MASPERO rédigea autrefois à l'usage du Musée de Marseille. De tous ces intitulés tirés du formulaire usuel, je signalerai brièvement, comme plus particulièrement notable pour nous autres, le du sarcophage de Onkhou-Nakhiti, et sur celui de Khnoumou-Nakhiti, l'intitulé:



Je n'ai pu vérifier si ce fragment protothébain figure dans le répertoire de LACAU, et je le signale à tout hasard. Et ces deux simples extraits montrent que même dans ces *excerpta*, de première apparence banale, il y a encore à glaner et beaucoup à élucider. Les six chapitres qui suivent s'adressent véritablement aux égyptologues qui les liront avec profit.

C'est d'abord l'examen somatologique le plus minutieux et le plus méthodique des deux momies. Après constatation de l'état général de préservation (p. 31), le Dr CAMERON analyse les résidus des vases canopiques. Il discute l'âge des deux défunts d'après l'examen histologique, et attribue la soixantaine à Onkhou-Nakhiti, tandis que son frère atteignait à peine la moitié de l'existence normale. L'examen des crânes l'amène à conclure que, d'après comparaison avec les statuettes des deux frères, celles qui sont étiquetées Onkhou-Nakhiti appartenaient à Khnoumou-Nakhiti et réciproquement, par une de ces erreurs si fréquentes dans les ateliers de fournitures tombales.

Je ne suivrai pas l'auteur dans son examen si détaillé des crânes, de leur capacité, de leurs indices, non plus que sur les ingénieuses déductions qu'il en tire (d'après les différences combinées avec la titulature de deux individus) sur leur parenté et leur

ascendance (p. 37). La dentition et les différentes parties du squelette, section par section, donnent matière à une foule de remarques et de comparaisons dont seul un homme de l'art était capable de faire un exposé aussi clair et d'intérêt aussi soutenu. Jusqu'à présent des analyses de ce genre et de cette minutieuse ampleur avaient été réservées aux gros livres de pure égyptologie, comme les *Memoires* de la Mission du Caire, le *Catalogue* du Musée du Caire, les fouilles de QUIBELL à Saqqarah, etc., ou encore aux périodiques de notre science. Je souhaite que les lecteurs ordinaires s'y intéressent et voient, par cet exemple, tout ce que la science peut tirer de ces études somatologiques sur les vieux Egyptiens.

Je suis beaucoup moins disposé à suivre l'auteur dans les déductions trop ingénieuses qu'il veut tirer de l'examen des organes génitaux. Ainsi, l'idée de ramener le ☥, figurant à l'origine une boucle de bandelettes, à un appareil protecteur desdit organes, origine de la transmission de la vie, et par conséquent devenu symbole pictographique de la vie. *Onkhou* signifie bien la vie, mais la vie considérée comme un souffle, une *respiration par les narines*, ce qui est le sens philologique absolu; et l'explication du Dr CAMERON se heurte à toute l'iconographie non moins qu'aux concepts métaphysiques fondamentaux de l'Egypte sur l'essentiel de ce qui fait le propre de la vie.

Je suis incompétent pour apprécier les remarques d'ordre chirurgical qui portent sur l'examen des organes sexuels des deux momies. Celle de Onkhou-Nakhiti prouverait, à dix indices non équivoques, qu'il était un «eunuchoïde». Je m'en rapporte à l'auteur pour décider qu'il ne peut s'agir d'«hypospadias congénital»; mais je doute fortement qu'il y ait eu «subincision» analogue à celle des Australiens. Cette opinion a entraîné le Dr CAMERON a étudier dans le répertoire ethnologique la *mika* des Australiens. Un détail l'y frappa: l'opération s'y complète par l'ablation rituelle d'une des incisives supérieures. Il eut l'idée d'examiner la mâchoire d'Onkhou-Nakhiti: il lui manquait juste-

ment l'incisive supérieure de droite. Est-ce vraiment assez d'une coïncidence, si curieuse soit-elle à première vue, pour conclure à une hypothèse, presque à une assertion, de la pratique de la subincision dans la vieille Egypte, avec mutilation dentaire? Je ne puis y acquiescer. D'autant plus que la circoncision — comme je l'ai établi ailleurs — était de règle dans la civilisation égyptienne, et que la pratique de la circoncision exclut pourtant, en ethnologie, l'usage parallèle de la subincision. Subincision invraisemblable, de plus, dans l'espèce particulière qui nous occupe, donné que l'examen du membre viril d'Onkhou-Nakhiti supposerait une opération menée deux fois plus loin que celle effectuée en Australie. Quant à la mutilation dentaire, l'auteur me permettra de lui faire observer que c'est trop peu d'un cas unique pour hasarder de pareilles thèses, et qu'il semble ignorer les examens de dentitions faits sur diverses momies royales ou privées par le Dr FOUQUET ou ELLIOT SMITH. La découverte d'une dent isolée, trouvée dans une boite thébaine, près d'un cercueil, ne signifie non plus rien par elle-même. On ne sait même pas s'il s'agissait au reste d'une incisive. La question est d'ailleurs beaucoup plus simple. Où la mutilation dentaire rituelle existait, elle devait être la règle pour les rois avant tous les autres, et après eux, pour les hauts dignitaires du sacerdoce. Or nous avons leurs momies en nombre et en état suffisant de conservation pour constater ce qu'il en est à l'examen. On peut alors soutenir que nous avons affaire ici à une pratique locale. Il faudrait, pour l'affirmer, un certain nombre d'examens de dentitions d'autres momies provenant de la région de Rifèh. J'ignore si ces examens ont eu lieu, ou s'ils sont possibles. *A priori*, je doute fort que la réponse concorde avec les vues un peu hardies sur ce point du Dr CAMERON. Le tout n'en constitue pas moins une forte intéressante contribution à la question si importante et si controversée de la mutilation rituelle dans les religions de l'Egypte.

L'analyse chimique des restes, par le Dr HAAS, remplit le

7ème chapitre de savantes listes analytiques (p. 48, 50). M. LINDER analyse au même point de vue les résidus de Khnoumou-Nakhiti et aboutit à de fort curieuses conclusions sur l'art de l'embaumeur protothébain. Je reconnais avec lui que tout est encore à faire pour l'analyse des momies de cette époque; il serait à souhaiter qu'un bon nombre d'études, conduites comme la sienne, nous donne enfin la matière d'un traité définitif sur la matière. On parle toujours des momies et de l'embaumement dans l'Ancienne Egypte, mais on sort rarement des généralités insuffisantes dès que l'on touche à la technique même de la momification.

Les bandelettes des momies ont été examinées une par une au chapitre suivant, suivant la méthode inaugurée il y a quelques années par ELLIOT SMITH à propos des momies du Caire (42 et 52 pièces pour les deux momies, respectivement).

Les étoffes des momies sont un beau spécimen d'étude scientifique poussé à la plus extrême minutie. Pas une particularité n'a été omise. M. TH. W. FOX constate, en passant, qu'à la toilette funèbre des momies on employait économiquement tout les vieux linges ou vieilles étoffes que l'on pouvait se procurer. L'histoire des tissus égyptiens, avec les tableaux des p. 70, 71 reçoit en même temps nouveaux et précieux documents.

Au dernier chapitre, M. HÜBNER consacre son étude aux matières colorantes des étoffes des momies. L'examen détaillé de la matière colorante jaune constitue la section la plus importante. Les épreuves analytiques ont montré qu'elle était extraite du *Carthamus tinctoria (Safflower)*. Appuyé sur l'érudition d'une excellente bibliographie technique, le savant rédacteur de cette intéressante monographie a rédigé un traité substantiel sur l'emploi de la *Carthamus* dans la teinture des tissus anciens, et c'est un petit traité que je voudrais signaler à l'attention des ethnologues spécialistes des civilisations de l'Afrique noire. Des rapprochements avec les industries des non-civilisés actuels du continent africain seraient d'un haut intérêt. Un autre jaune plus

riche, et d'un revient plus coûteux, teignait aussi quelques pièces du linge funèbre des deux momies. Il suggère à l'auteur une curieuse citation du vieux dictionnaire d'Abraham Rees de 1819 sur une couleur de l'antique Orient «*like the golden yellow flower Elichryson*».

Je n'ai pu que condenser le plus essentiel de tous ces chapitres rédigés par des praticiens émérites. Voilà une excellente besogne, et rien n'est plus utile pour notre égyptologie que ces contributions de techniciens à l'étude de ces points spéciaux où notre savoir est manifestement insuffisant. Au résumé, le Musée de Manchester a édité un petit volume qui saura inspirer à beaucoup la curiosité des choses de l'Egypte, en même temps qu'il nous apprendra, sur plusieurs points de l'archéologie funéraire, bien des choses tout-à-fait nouvelles.

George Foucart.

Bibliothèque égyptologique t. XXIV. Emmanuel de Rougé, *Œuvres diverses,* t. IV. Paris. Leroux 1911 g^{d} 8°. 472 pages et cinq planches hors textes. Prix: 20 fcs.

Les trente cinq articles ou mémoires qui constituent ce nouveau volume des œuvres de Rougé se répartissent sur la période de 1858 à 1868. Près des deux tiers sont réimprimés des *Compte-Rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; la *Revue Archéologique* et la *Zeitschrift* Egyptienne ont fourni à peu près tout le reste. On y trouvera cependant quelques contributions fournies par des périodiques ou des journaux moins connus ou même difficiles à se procurer. De ce nombre est le célèbre «discours d'ouverture» du cours au Collège de France (1860). Les tirages à part, édités chez Panckoucke, sont devenus malaisés à trouver; il faut recourir, à leur défaut, à la collection du *Moniteur Universel.* Une «communication» sur les fouilles de Mariette, parue dans le *Journal général de l'Instruction Publique,* est, je crois, généralement assez ignorée (p. 31), ainsi que la brochure de Firmin-Didot (1861) d'une «note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Egypte par les ordres de S. A. le Vice-Roi» (p. 185). Le morceau de résistance, dans cette série de publications plutôt rares, est le beau mémoire intitulé «Travaux de M. Biot sur le Calendrier et l'Astronomie des Anciens Egyptiens» (p. 219—261), qui ne fut jamais l'objet d'un tirage à part, et qu'il fallait jusqu'ici aller découvrir dans la collection de la *Revue Contemporaine.*

Au milieu des notices ou petits articles de toutes espèces, six gros mémoires forment l'essentiel de ce nouveau volume. Ce sont, en plus du «Cours d'ouverture» déjà mentionné, la grande étude sur l'inscription de Karnak, dite «Annales de Thoutmès

III»; celle sur les monuments de Karnak appartenant à ce même Pharaon; le mémoire sur Biot, également mentionné plus haut; le célèbre commentaire de l'inscription de Piankhi; enfin le mémoire non moins connu sur «les Peuples de la Mer au temps de Ramsès III».

Les recherches d'ordre historique tiennent, comme on le voit, la première place en cette période, si ignorée déjà des nouveaux égyptologues, où s'affirma d'une façon si profitable pour l'orientalisme, et si brillante pour le renom de la science française, la coopération de Mariette et de Rougé. Autour des quatre grands articles que je viens de citer se groupent de plus brèves études, telles que celles sur le Traité de Ramsès II avec les Khatis, ou sur la Stèle Triomphale de Thotmès III. Tant d'«Histoires d'Egypte» ont passé sur ces monuments fameux qu'il est rare que les nouvelles générations d'étudiants consultent les beaux travaux que Rougé leur consacra le premier, au moment même où l'ardeur infatigable de Mariette les exhumait du sol de l'Egypte, ou bien quand les efforts des Lepsius et des Brugsch venaient d'en donner enfin les textes définitifs.

Ce n'est pas toujours seulement l'ardeur et l'enthousiasme que suscitaient ces grandes découvertes dont Rougé montrait à ses confrères de l'Institut la valeur et l'intérêt. Comme de nos jours, de pénibles contestations de priorité, ou des publications trop peu soucieuses des droits de découverte apparaissaient par instants. Birch, par exemple, omettait, en publiant la stèle de Thotmès III, de mentionner même le nom de Mariette, qui l'avait découverte et en avait donné de longs aperçus dans ses lectures à l'Académie. Ce fut encore l'interminable discussion à propos de la seconde table d'Abydos, entre Chabas et Rougé. Les lecteurs de la bibliothèque égyptologique connaissent le fond du début par la notice biographique du t. I[er], et par les articles aigre-doux — bien plutôt aigres que doux — rédigés par Chabas (et réunis au tome III de ses *Œuvres*). Les réponses, toujours mesurées, mais quelquefois très-vives de Rougé parurent

un peu partout: aux *Compte-Rendus*, au *Moniteur*, en une «lettre à Egger», à la *Revue archéologique*. Les voici réunies pour la première fois. Il y a là une page curieuse de l'histoire de l'égyptologie. Elle peut être à l'occasion une leçon de philosophie.

Si les fouilles et l'histoire ont été largement représentées, les études religieuses sont à peu près absentes de cette nouvelle série; elles consistent, plus que brièvement, en une annonce du travail de Chabas sur le papyrus magique Harris et en un petit abrégé d'un travail, dont le manuscrit n'a pu être retrouvé, sur le chap. LXIV du Todtenbuch. La part des questions de philologie y est également réduite au minimum: l'annonce d'un papyrus araméen; une lettre à Lepsius sur un fragment du Papyrus Sallier; une discussion sur la transcription des hiéroglyphes en caractères latins. Ce dernier article n'a plus, bien entendu, qu'un caractère de curiosité. Mais que dirait Rougé, s'il voyait les systèmes que nous nous sommes laissé imposer, avec une incompréhensible docilité; systèmes qui font de certaines transcriptions une énigme cabalistique dont on ne comprend le sens qu'à la condition d'avoir en regard le texte égyptien?

En revanche, nous avons dans le présent volume une magnifique série de contributions à l'étude du calendrier. J'ai cité, il y a un moment, le beau mémoire sur l'œuvre de Biot. La critique des tentatives de Martin et de Vincent; une lettre à Brugsch sur les noms des saisons; trois notes sur les calculs de dates calendriques et sur les fêtes lunaires; un examen pénétrant des interprétations parfois téméraires de Brugsch sur ces questions attestent à quel point le problème chronologique ne cessa de préoccuper l'attention de Rougé. On n'a pas oublié le parti qu'il avait déjà tiré, dans la période précédente, de la collaboration des spécialistes, de Biot, de Letronne, de Martin, de Vincent, pour ce qui était plus particulièrement consacré à l'astronomie. Beaucoup des conclusions qu'il formula dès ce temps là mériteraient d'être rappelées aujourd'hui. C'est quelquefois avec étonnement qu'il m'arrive de noter, dans certaines publications

fort récentes, des efforts laborieux dont le résultat final est d'aboutir exactement à ce que Rougé avait déjà dit — et quelquefois beaucoup plus clairement (cf. 9, p. 336 et 370).

Une autre surprise est de constater combien les connaissances astronomiques des anciens Egyptiens ne furent envisagées par lui que dans leur rapports avec la possibilité d'une chronologie. Les interminables discussions sur la période sothiaque en sont la meilleure des démonstrations. Pas un moment, son attention ni celle de ses contemporains ne fut attirée sur l'importance des textes qu'il citait au point de vue des idées religieuses. En eût-il été de même, si le grand égyptologue eût connu les textes des Pyramides ou ceux des sarcophages protothébains? Il est permis d'hésiter et de pencher plutôt pour l'affirmative. Le «mythe solaire» et l'influence de Max Müller, comme celle de Lepsius, obscurcissaient encore entièrement la vision de la période des croyances «stellaires». La «magie-religion» était d'ailleurs insoupçonnée, et l'absence totale d'enquêtes ethnologiques sérieusement conduites privait l'égyptologue de toute vue comparative qui eût pu le mettre sur la bonne voie. A constater au reste le peu de parti que l'on a tiré depuis, chez nous, de tant de renseignements réunis en Egypte ou hors l'Egypte sur les magies, les mythes, ou les rituels fondés sur les croyances astrales, il n'est pas surprenant que l'égyptologie d'il y a cinquante ans l'ait ignoré. Un instant, il sembla que les recherches s'engageraient enfin dans la voie qu'indiquaient de façon si neuve les «études de mythologie et d'archéologie» de Maspero, ou vers laquelle aboutissaient, en fin de compte, les recherches de Lepage-Renouf ou de Lefébure. Que l'on prenne cependant la bibliographie des vingt dernières années. Qu'y trouvera-t-on à ajouter, sur ces matières, au peu que pouvait citer la première édition de l'«Histoire des Peuples de l'Orient Classique»?

Nous supposons bien que le prochain volume nous donnera l'admirable série des textes géographiques du temple d'Edfou.

George Foucart.

H. Gauthier, Nouvelles notes géographiques sur le nome Panopolite.



Par

G. Daressy.

Les études comme celles que M. Gauthier a consacrées au nome Panopolite[1] méritent d'être encouragées; en réunissant ainsi pour chaque nome tous les documents le concernant on récoltera les éléments d'un Dictionnaire Géographique destiné à remplacer celui de Brugsch qui commence à dater, ne renferme que la partie hiéroglyphique, et se trouve forcément incomplet de l'abondante moisson de noms grecs ou coptes que les récentes découvertes de papyrus ont mise entre nos mains. Il faut louer M. Gauthier d'avoir compris que les documents de toutes les époques doivent être coordonnés et que ce n'est parfois que grâce aux intermédiaires d'époque chrétienne qu'on arrivera à identifier les noms hiéroglyphiques avec les désignations actuelles. Sur quelques points je diffère toutefois d'avis avec l'auteur de ces Notes et voudrais présenter ici mes observations.

La plus importante dissidence est celle concernant les limites du nome qui me semble n'avoir jamais eu l'extension vers le sud que M. Gauthier lui accorde et je crois être d'accord sur ce point avec M. Maspero quand il écrivait

[1] Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale T. IV p. 39 et T. X. p. 89.

«Apou gouvernait sur la rive droite un canton enfermé si exactement entre un coude du Nil et deux ressauts de la montagne, que ses limites n'ont jamais pu varier beaucoup depuis les temps anciens»[1]. M. Gauthier me paraît avoir pris le texte de Ptolémée dans un sens trop strict; l'indication de cet auteur que le nome était sur la rive droite ou la rive gauche du fleuve me semble devoir être interprétée comme nous informant que le chef-lieu de la province, probablement avec la partie la plus importante de son territoire, se trouvait à l'est ou à l'ouest du Nil, mais il n'en faudrait nullement déduire que le nome n'enjambait pas le fleuve et ne s'étendait pas sur la rive opposée. Dans la géographie de la France, pour comparer avec un exemple récent, lorsqu'on dit que tel département est compris dans tel bassin, cela signifie seulement que le chef-lieu est sur ce versant, ce qui n'empêche pas le département de s'étendre au delà de la ligne de partage des eaux; la Côte d'Or par exemple compte comme appartenant au bassin du Rhône, alors qu'une bonne moitié de son sol est arrosé par la Seine ou ses affluents. Cela est si évident que M. Gauthier n'a pu éviter de reconnaître qu'une partie du nome Panopolite se trouvait vers l'occident, comprenant notamment la ville d'Athribis et la nécropole d'où proviennent les étiquettes de momie dont l'origine panopolitaine est indéniable; seulement il ne considère que comme temporaires des extensions de territoire qui en réalité ont toujours existé, depuis l'Ancien Empire jusqu'aux Byzantins. Une fois cela reconnu peut-on affirmer que Lépidotonpolis, Chénoboskion et Kainêpolis dépendaient de Panopolis après laquelle elles sont mentionnées? Ptolémée a eu tort de présenter la géographie politique comme d'accord avec la géographie physique et de ne pas faire une coupure dans son texte; après avoir indiqué Panopolis comme métropole d'un nome, il

[1] MASPERO, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. T. I, p. 73.

aurait dû dire «on rencontre ensuite Lépidotonpolis, Chénoboskion et Kainêpolis, dans les nomes Thinite, Diospolite et Tentyrite déjà nommés» car toutes ces provinces étaient à cheval sur le fleuve. La frontière méridionale du nome d'Akhmim ne devait guère été placée plus loin que le Gebel Toukh qui ferme au sud la plaine où se trouve Akhmim et on comprend qu'il en soit ainsi: cette montagne qui borde le Nil sur une longueur de plusieurs kilomètres sans laisser même un passage pour un sentier le long du fleuve est cause que la région est une des plus redoutées par les matelots en raison des coups de vents subits qui ont amené nombre de naufrages. Autrefois comme récemment, jusqu'à l'établissement du chemin de fer, le Nil étant la grande voie de communication entre les régions de la Haute Egypte, un tel obstacle, qu'on ne peut parfois franchir de plusieurs jours, coupait les relations entre les pays situés de part et d'autre et formait une frontière naturelle; aussi bien Thomu (El 'Aissawieh) devait marquer l'extrémité du nome. Les inscriptions des carrières du Gebel Toukh ne font nulle mention de Panopolis[1]; leur nom est composé avec celui de Min uniquement parce que le dieu ithyphallique est le grand maître de toutes les montagnes et exploitations de pierres; les inscriptions grecques ne les désignent que comme «carrières de Ptolémaïs», la ville la plus proche sur la rive opposée, dans un district autonome de la province Thinite. Plus au sud que les carrières et dans le voisinage de Béni Mohammed el Koufour on remarque des tombes qui ont été explorées par M. Sayce[2]. L'une d'elles donne les titres d'un certain qui était «gouverneur de Thinis et d'Antæopolis», mais non de Panopolis.

[1] Les Carrières de Ptolémaïs dans les Mémoires de la Mission Archéologique Française du Caire, T. VII, p. 353 et suiv.

[2] SAYCE, Gleanings dans le Recueil, T. XX, p. 166.

Il se fit sans doute enterrer sur le territoire d'une de ses provinces et en effet Beni Mohammed est en face d'El Birbeh ou Thinis. Comme selon toute probabilité il existait, surtout à cette époque féodale, des barrières administratives entre chaque nome, analogues à celles qui jusqu'à la Révolution isolaient les provinces françaises les unes des autres, ce personnage n'aurait pas été se faire creuser un tombeau sur un sol qu'il considérait presque comme étranger.

Pour Lépidontopolis il n'y a aucun doute qu'il faille la rattacher au nome dont Thinis était la capitale. Le temple est dédié à Anhour et Mehit, les divinités officielles du VIIIe nome, la grande tombe dans la montagne au dessus de Mécheikh est creusée pour Anhour-mès, premier prophète d'Anhour, chef des prophètes et des voyants de Râ dans Thinis[1]; de Min et de sa ville il n'est plus question.

Peu après Mécheikh la montagne s'écarte du fleuve et laisse sur la rive droite une vaste plaine, un bassin, vis à vis de Béliabeh; puis la chaîne arabique revient longer le Nil de près sous le nom de Gebel Tarif; ce n'est qu'après ce nouvel obstacle que dans la vallée on trouve Kasr el Sayad, Faou, Dechna sur la rive droite, après avoir passé Hou (Diospolis) sur la rive gauche. Or à Kasr el Sayad on voit la tombe d'un Harsiési[2] qui était et Nefer-hotep est la forme locale d'Osiris à Diospolis; pour Faou — ⲫⲃⲟⲟⲩ et Chénoboskion — ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ on a le témoignage formel qu'à l'époque copte ces villes dépendaient de Diospolis. Tout cela me paraît décisif contre la non extension du nome Panopolite en amont; sa frontière à toute époque a été au Gebel Toukh, à peine plus de 20 kilomètres d'Akhmim en suivant le fleuve.

Au nord le Gebel Cheikh Haridi qui ferme la plaine

[1] Mariette, Monuments divers pl. 78.
[2] Lepsius, Denkmaeler, Texte II, p. 18.

marquait aussi sans doute l'extrémité du nome qui était important par la richesse de sa capitale, non par son étendue.

Je connais pas de publication des inscriptions des carrières de Cheikh Haridi. A l'étage inférieur il y a une inscription démotique d'un Ptolémée comptant 11 lignes, à 3 mètres de hauteur. Un tableau montrant un Ptolémée faisant offrande à Min, Horus et Isis a en dessous un texte démotique de 4 lignes. A l'étage supérieur Ptolémée XII Alexandre II est devant Min, un Osiris léontocéphale couronné du pchent, qualifié de , Isis, Horus coiffé du pchent et une déesse à tête de lionne surmontée du disque qui est appelée . Sur d'autres piliers on voit Ptah dans un naos et Thot . N'ayant pas eu le loisir de copier ces inscriptions, du reste mutilées, je les signale aux égyptologues qui remonteront le Nil; on y trouvera peut-être des indications topographiques intéressantes.

Il me paraît patent que , etc. était le nom du grand temple de Panopolis, ou plutôt de l'enceinte renfermant les chapelles de différentes divinités, et formant une ville religieuse à côté de la cité commerçante[1], tout comme Karnak à Thèbes, c'est pourquoi je n'avais pas cru utile dans la Litanie d'Amon de préciser Panopolis-temple et Panopolis-ville. Pour l'origine du mot il ne semble qu'il ne faille pas chercher plus loin que «les acacias», ou «l'acacia». Par malheur la grande liste d'Edfou présente une lacune pour le IXe nome, mais je suis disposé à croire que le temple de Min fut construit dans le bois sacré, contenant comme celui de beaucoup d'autres

[1] Cfr. Gauthier, Nouvelles notes géographiques, p. 9.

cantons surtout des acacias et en prit le nom. Un acacia était probablement spécialement révéré et ce serait celui qu'on voit figuré au dessus (derrière) de la chapelle placée si fréquemment derrière les images de Min.

Un certain nombre de stèles ptolémaïques du Musée du Caire (nos 22045, 22053, 22087, 22209 etc.) donnent à de hauts personnages des titres qui peuvent se synthétiser ainsi . Je traduis , le signe dont la lecture est encore incertaine par «prêtre du dieu ithyphallique». Il est à remarquer en effet que ce titre ne se trouve que dans les villes ayant un culte du dieu générateur. A Thèbes on trouve le , , , et ces variantes montrent bien les rapports du prêtre avec la forme particulière d'Amon Ka-mut-f. A Coptos existe le et je n'ai pas besoin de rappeler que dès la période archaïque on y trouve trace du culte de Min; enfin à Panopolis le , est tout naturellement le serviteur du dieu de sa ville. Le second titre , doit désigner le personnage comme chef du sanctuaire local, enfin le troisième titre est mentionné dans la grande liste des prêtres à Dendérah sous la forme simple comme celui du grand maître du sacerdoce de Panopolis, qui dans les processions portait une enseigne en forme de fleur de lotus. Ces trois titres marquent donc trois degrés du *cursus honorum* des grands prêtres de Panopolis.

La ville ? figurant dans la liste géographique du

temple de Médinet Habou [1] a eu à mon avis une réelle existence et n'est pas une localité mythologique. J'en connais une autre citation sur la statuette n° 232 du Musée de Marseille [2] où est dit ; on retrouve bien Horus en rapport avec cette ville dont le nom est seulement simplifié.

Du reste, outre Wanina où j'avais relevé le passage (Recueil T. XIX p. 21) on trouve encore à Edfou .... (Brugsch, Drei Fest-Kalender pl. V l. 7). On pourrait craindre de n'avoir là qu'un surnom d'Horus, mais l'inscription d'une statue de Turin (Brugsch, Dictionnaire Géographique p. 1357) lève tous les doutes sur l'existence d'une localité s'appelant «300». Si la lecture antique du nombre 300 est semblable à celle du copte, on remarquera que la première partie du mot ϣⲙⲛⲧϣⲉ se rapproche singulièrement du nom copte d'Akhmim ϣⲙⲓⲛ dans le voisinage duquel devait se trouver cette localité.

La même statuette de Marseille porte les cartouches et permettant de voir que les deux cartouches appartiennent bien à la même personne, la grande prêtresse d'Amon sous Pinezem II, et que l'enfant qui repose dans le cercueil de la princesse est anonyme. C'est par un étrange lapsus que M. Gauthier dans son dernier fascicule

[1] Daressy, Notes et Remarques. Dans le Recueil T. XVII, p. 120. Gauthier, Nouvelles notes géographiques, p. 17.

[2] Daressy, Lettre à M. Maspero dans le Recueil T. XIII, p. 148.

du Livre des Rois[1] a confondu la Mâkerê de la XXII[e] dynastie avec la reine Hâtchepsitou de la XVIII[e] et porté à l'article de cette dernière p. 243, XXVI, XXVII des inscriptions du temple de Khonsou, p, 250, LXXIX et p. 252, C la titulature sur le cercueil de la fille de Psusennès.

Monsieur Gauthier a peine à admettre l'existence d'une Crocodilopolis à l'ouest du Nil dans la région qui peut avoir dépendu des nomes Aphroditopolite ou Panopolite[2]. Je ne vois pour ma part aucune difficulté à ce qu'il y ait eu de nombreuses villes de ce nom en dehors de celles bien connues du Fayoum et du voisinage de Gebelein. Toute [hieroglyphs] devait régulièrement être pour les Grecs une Crocodilopolis. Or pour l'existence d'une cité désignée ainsi dans la région nous avons 1° la mention de Ptolémée 2° le témoignage de la liste de Médinet Habou[3] qui cite [hieroglyphs] ; mais selon toute probabilité cette Pa-ankh — Pankhis aura aussi porté le nom religieux de [hieroglyphs], d'où Crocodilopolis. Enfin 3° dans ses premières Notes Géographiques, p. 60, L, M. Gauthier relève une Βοσῶχις comme figurant sur des étiquettes de momie et la transcription [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] admise par M. Spiegelberg ne nous défend pas de penser qu'il est question du même lieu dont la situation est encore inconnue mais dont je ne doute nullement qu'on ne rencontre quelque jour des vestiges au dessous de Tahta.

Il manque à l'énumération des noms hiéroglyphiques se rapportant au nome celle des trois divisions territoriales

[1] H. Gauthier, Livre des rois d'Egypte, T. II. 2[e] fascicule, dans les Mémoires de l'Institut Français du Caire.
[2] Gauthier, Nouvelles notes géographiques p. 28.
[3] Daressy, Notes et Remarques dans le Recueil, T. XVII, p. 119.

mentionnées dans les listes ptolémaïques: le [hieroglyphs], canal ou lac [hieroglyphs], le [hieroglyphs] ou haut-pays [hieroglyphs], le [hieroglyphs] ou bas-pays [hieroglyphs], car aucun indice n'est à dédaigner dans ces sortes de recherches. Le nom du bas-pays est apparemment en connexion avec les tissages et filatures [hieroglyphs], aussi importants à Akhmim dans l'antiquité que de nos jours. Enfin un index alphabétique aurait été le bienvenu et serait d'une grande utilité pour la consultation rapide de la brochure contenant les résultats de ces patientes recherches.

G. Daressy.

Les signes et après l'Ancien Empire

par

Pierre Montet.

M. Lacau[1] a montré quels étaient les différents emplois des signes et et expliqué les motifs de ces emplois. Il y avait aussi intérêt à suivre l'histoire de ces deux signes après l'Ancien Empire; ce sera l'objet de la présente notice.

Les règles constatées par M. Lacau mirent longtemps à s'oublier. Durant tout le Moyen Empire et dans la première moitié du Nouvel Empire le signe fut employé, *dans les textes hiéroglyphiques,* comme il l'avait été aux anciennes époques:

1°. Avec la valeur *mt:* (Inscription du temps de Neb-taoui-rê au Ouâdi Hammâmât = LD II, 149, g.); (inscription datée du même roi = LD II, 149, f.); (inscr. du temps de Sankh-ka-rê = LD II, 150, a; BH, I, pl. 7, l. 2); (inscr. de Khnoum-hotep à Beni Hassan l. 164; *Siout,* ed. Griffith, I, l. 220) les mêmes mots sont toujours écrits avec à Deir el Bahari (par exemple , III, 81), sur les obélisques d'Hatchepsouit et dans les inscriptions de Thoutmès III à Karnak.

[1] *Sphinx,* XVI, pp. 69—80.

2° Avec la valeur *bꜣḥ,* dans les prépositions *m bꜣḥ* ou *dr bꜣḥ: Siout,* ed. Griffith I, 246, *El-Bersheh,* I, pl. 18, inscription de *Khnoum-hotep* à Beni Hassan l. 109 et 118, constamment à Deir el Bahari et dans les inscriptions de Thoutmès III et d'Hatchepsouit à Karnak et dans le mot (lire) BH. II, 7 et 13.

3° Comme déterminatif de certains mots désignant l'homme ou des animaux mâles: (BH. I, pl. 18), (inscr. d'*Ameni* à Beni Hassan, l. 21—22), (Sethe, *Urkunden,* IV, 139, 140), (Stèle de Sesostris III = LD II, 139 h), (*Siout,* ed. Griffith, III, l. 26, I, l. 292; B. H. II, 30; *Deir el Bahari,* IV, 170; Sethe, *Urkunden* IV, 171), (Deir el Bahari) (BH. I, 30), (*Deir el Bahari,* III, 69).

Dès l'époque de Thoutmès III on peut constater de nombreuses exceptions: Le signe , avec la valeur *bꜣḥ,* se substitue généralement à ; à Deir Rifeh on trouve avec la valeur *mt:* le nom d'un personnage enterré à Cheikh abd el Gourna est constamment écrit . Le papyrus des signes ne mentionne plus que le signe ; ce serait pourtant une erreur de croire que n'était plus employé. Voici une liste d'exemples empruntés à l'inscription de Piankhi[1] qui prouvera que et s'employaient toujours mais qu'on avait complètement oublié leurs valeurs d'origine: (l. 15), (l. 158), (l. 132), (l. 157), (l. 110), *m bꜣḥ* (l. 71), (l. 55), (l. 69).

[1] D'après la copie de M. Schäfer, Urkunden der älteren Äthiopenkönige, I pp. 4—56.

Ces confusions avaient pu être facilitées par les usages de l'écriture hiératique. Les scribes du Moyen Empire employaient dans l'écriture des papyrus quatre signes , , et entre lesquels ils répartirent les emplois que remplissaient dans l'écriture hiéroglyphique des temps anciens et dans celle de leur temps les signes , et [1].

1° le signe a une partie des valeurs de l'hiéroglyphe :

Paysan B, 11, 14; *Kahun*, pl. V, l. 18; *Pap. Ebers* 80, 11; 24, 13; 25, 15, 19; 58, 22.

Hirtengeschichte, l. 8; *Ebers*, 105, 13.

Ebers, 21, 7; 26, 1; 82, 20.

avec la valeur *mt* est employé constamment dans le *papyrus Prisse*, les *papyrus de Berlin*, le *papyrus Ebers*.

2° le signe correspond à la fois à et à :

Pap. Kahun, pl. 3, n° 6 l. 9.

bꜣḥ *Sinouhit* B, 253, 163; *Kahun*, pl. 13, I, l. 2 et II, l. 10.

Pap. Prisse, 10, 3; *Hirtengeschichte*, l. 14.

Paysan B. 63 et R. 106. M. Vogelsang transcrit inexactement .

Sinouhit B. 190.

[1] Le signe exact manque.

Pap. Prisse, 7, 11; *pap. Ebers*, 38, 7.

Pap. Prisse, 7, 11.

Pap. Ebers, 12, 16.

Pap. Ebers, 48 22.

ibid., 25, 8; 6, 15; 93, 12.

3° le signe correspond aussi à et à :

Pap. Ebers, 93, 2; 49, 16 et *Ibid.*, 49, 15, 18.

Ibid., 100, 7.

Ibid., 49, 1.

Ibid., 69, 2.

Ibid., 16, 11; 8, 10; 20, 7.

Ibid., 32, 21; cf.: *Ibid.*, 88, 7.

4° le signe semble remplir les emplois de .

Pap. Prisse, 14, 4. Le mot *nk* est déterminé dans les textes hiéroglyphiques tantôt par (*Ounas*, 181, 182, 628) et tantôt par (*Ounas*, 324; *Deir el Gebrawi*, II, pl. 7). Le premier de ces deux signes est probablement l'équivalent exact de .

(*m bꜣḥ k* — *Pap. Prisse*, 6, 11). Ici encore il est probable que doit être transcrit par ; ce

dernier signe se rencontre 2 fois dans une inscription hiéroglyphique d'Amenemhat III au Ouâdi Hammâmât (LD. II, 138c): (l. 4—5) et (l. 12). Ces exemples justifient la transcription de par ; on pourrait aussi en tirer un indice pour la date du papyrus Prisse. S'il a été de mode au temps d'Amenemhat III de déterminer le mot *bȝḥ* non par ou , mais par le signe , il faut dater le papyrus Prisse du milieu de la douzième dynastie; c'est d'ailleurs sans preuves décisives que M. MÖLLER (*Paleographie*, I, p. 12) le faisait remonter jusqu'à la XIème dynastie.

Ce tableau montre que les différents emplois de , et ont été répartis d'une manière complètement arbitraire entre les 4 signes que nous venons d'étudier. Les inventeurs de l'écriture qui écrivirent avec les différents noms de l'organe et avec ou les mots qui désignaient une action de l'organe étaient parfaitement logiques, mais il n'y a pas lieu de chercher un motif logique à la convention qui attribua à la valeur *mt* et à la valeur *bȝḥ*. C'est avec les valeurs *mt* et *bȝḥ* que le phallus était le plus fréquent dans l'écriture égyptienne. Les scribes du Moyen Empire adoptèrent donc un signe différent pour chacune de ces valeurs alors que dans les textes hiéroglyphiques avait encore les deux lectures. L'écriture hiératique est remplie de conventions de cette espèce qui ensuite envahissaient les inscriptions hiéroglyphiques.

P. Montet.

British School of Archaeology in Egypt. Studies. Vol. II. Historical Studies, by E. B. KNOBEL, W. W. MIDGLEY, J. G. MILNE, M. A. MURRAY and W. M. F. PETRIE. — in 4:o. VIII. 50 p. et XXV planches dont une en couleurs. London. Quaritch 1911. Prix: 25 shillings.

Le titre couvre en réalité beaucoup plus que des études de caractère strictement historique, puisque on trouvera en ce volume non seulement des études se rattachant subsidiairement à l'histoire (comme les chapitres consacrés à la géographie et à la numismatique), mais aussi des sections consacrées à des sujets de pure archéologie: tissus, études sur les terres émaillées, vases à formes humaines ou animales, etc. En réalité, ce second volume des *Historical Studies*[1] est le bilan annuel d'une partie de l'activité scientifique de la *British School of Archaeology*, dont *Meydum and Memphis* III résumait d'autre part le travail essentiel: celui des fouilles annuelles portant sur une ou deux localités déterminées.

[1] Je hasarderai seulement une requête au Prof. W. F. PETRIE. Le système de ses publications adopte une numération qui n'est pas toujours commode à suivre. Il a fait d'abord entrer l'*Egyptian Research Account* dans la liste des publications annuelles; la série commence donc en 1895. A partir de 1908, cette série s'est dédoublée. Fort bien. Nous prenons note qu'à dater de là, nous devons compter sur deux volumes annuels. Mais voici qu'en cette même année 1908 apparaît une nouvelle série de même format, même reliure, avec le sous-titre *Studies*. Or le premier volume (cf le compte rendu de ce volume intitulé MURRAY, *Index*, etc. paru ici même t. XVI p. 55) n'entre pas dans la numération des publications de la *British School of Archaeology*. On pouvait donc en inférer qu'à côté de deux volumes annuels, il serait publié désormais à intervalles irréguliers une collection nouvelle indépendante de *Studies*. Et voici que le présent tome, tout en étant donné comme le second des *Studies*, figure comme XIX des volumes de la *British School*, où le tome Ier des Studies n'a pas de numéro! M. PETRIE conviendra de bonne grâce que ces complications sont bien gênantes, et il nous obligera en y portant remède.

A le bien juger, le volume que voici peut se diviser en deux parties d'importance très inégale. Dans l'une, les divers mémoires ou chapitres, tout en constituant des monographies indépendantes, se rattachent les uns aux autres et se fortifient mutuellement par la recherche d'une question prédominante, qui en règle la composition et en lie l'argumentation générale (quelquefois, avouons-le, d'un lien un peu trop lâche). C'est la série des cinq premiers chapitres consacrés à des problèmes de chronologie et d'histoire. Les six autres constituent des contributions isolées, sans lien commun, et comme autant d'annexes. C'est de ce second groupe que je parlerai tout d'abord, pour plus de clarté, en renversant l'ordre matériel du livre et en réservant pour la fin de ce compte rendu le groupe des chapitres historiques.

Les petites monographies se rapportent à la numismatique de l'Egypte gréco-romaine, aux céramiques émaillées des ateliers romains, aux tissus, et à un chapitre particulier de l'histoire de la poterie égyptienne.

Dans la partie consacrée à la numismatique, à la suite d'une courte notice de Petrie sur *l'Island of Besa*, M. J. G. Milne, étudie d'abord le tetradrachme égyptien, d'Auguste à la réforme monétaire de Dioclétien, ses variations de teneur en argent et de dimensions etc. Le tetradrachme fut la monnaie type, l'or de Rome ayant été, semble-t-il, employé à peu près exclusivement par les fonctionnaires romains. Les pièces examinées proviennent surtout du Fayoum et de Tell-el-Maskhuta. L'auteur tire de curieuses conséquences historiques des coïncidences entre les dates fournies par ces séries numismatiques et les événements qui se succédèrent en Egypte sous la domination impériale. Bien entendu, ce ne sont pas des conclusions fermes, mais de simples aperçus préliminaires. M. J. G. M. est le premier à se rendre compte de l'insuffisance des matériaux réunis pour le moment.

L'archéologie débute par une étude de Petrie sur les fours à poterie trouvés à Memphis. Après l'étude des divers procédés techniques constatés d'après les fouilles, et après quelques

lignes consacrées à la fabrication de la couleur bleue des émaillages, l'auteur commente successivement la série des pièces émaillées ou fragments de pièces reproduits aux pl. XIII—XVII. Sauf exception, les objets appartiennent aux ateliers du I[er] siècle avant notre ère. Je me borne à signaler dans ce long catalogue descriptif le 25 et le 170 de la pl. XIII, le 101 de la pl. XVII et les «moules osiriens» de la pl. XX. La question la plus importante (§ 69) est celle de l'origine des thèmes. L'influence exclusive de la Grèce est évidente pour les lampes; mais pour le reste, l'influence perse ou assyrienne prédomine manifestement dans le thème du dragon, de l'arbre sacré, des animaux et des plantes. Comment s'expliquer l'action de la Perse à une pareille époque? Petrie signale fort ingénieusement sa persistance dans l'art copte six siècles plus tard. Ne pourrait-on admettre la continuité de l'école persane en Egypte ou penser que les artistes de Perse vinrent se fixer en Egypte? Toute réponse serait prématurée, avant une connaissance plus approfondie des périodes manquant actuellement, et avant la réunion de spécimens provenant d'un plus grand nombre de localités.

M. W. Midgley étudie ensuite des fragments de tissus de Meïdoum, attribués à la fin de la III[e] ou aux débuts de la IV[e] Dynastie. L'étude est trop technique pour pouvoir être analysée ici même. Les photomicrographies de la pl. XXI illustrent excellemment les points essentiels de cette minutieuse démonstration. Elle contribuera à augmenter encore l'estime dans laquelle, depuis les premières études d'il y a trois quarts de siècle, les gens du métier ont toujours tenu l'art des ateliers de textiles chez nos vieux Egyptiens. L'extrême finesse des tissus, déjà signalée avec admiration par Chabas et Mariette à propos des pièces de l'époque thébaine, est d'autant plus remarquable cette fois-ci qu'il s'agit des débuts de la période memphite. On aimerait voir soumettre à des recherches aussi précises et aussi probantes les quelques débris miraculeusement sauvés de la période prédynastique. Je soumets la requête à l'University College.

Deux monographies d'inégale longueur de Miss Murray complètent cette partie archéologique. Dans la première *(An Egyptian Hippocampus)* l'auteur signale sur un cartonnage de momie au nom de Padiamonou, «matelot de la barque d'Amon» un curieux thème décoratif d'origine étrangère. Il s'agit de l'hippocampe bien connu en archéologie grecque, mais traité ici d'une façon sensiblement différente, comme le montre la pl. XXI. La période à laquelle appartient le cercueil de Padiamonou explique fort bien la présence du monstre étranger. C'est celle des vases ioniens et des figurations athéniennes dénommés «archaïques». Si l'influence de l'art grec à cette époque est un fait acquis depuis longtemps, c'est, je crois, la première fois que l'on constate l'intrusion étrangère d'un thème sinon symbolique au moins décoratif dans le domaine de la décoration funéraire de l'Egypte, ordinairement empreinte de l'esprit le plus sévèrement traditionnel, voire canonique. On notera en même temps que l'artiste a traité la tête de l'hippocampe entièrement à l'égyptienne, et sans aucune des méthodes de stylisation conventionnelle propres aux praticiens de l'art hellénique.

La seconde des études de Miss Murray est consacrée aux vases en forme de figures humaines ou animales trouvés en Egypte. Le répertoire présenté ici comporte 113 monuments, répartis sur toute la durée de l'histoire égyptienne. Il est curieux de constater que la mode semble en avoir existé surtout aux deux extrémités de l'immense série chronologique: à la période préhistorique et à la période gréco-romaine. Les spécimens du Moyen et du Nouvel Empire sont extrêmement clairsemés, et je n'en connais point de la période memphite. Miss M., qui a rappelé cette particularité, aurait peut-être pu chercher les raisons de cette constatation, tant soit peu paradoxale à premier abord, et qui semble relier archéologiquement la culture néolithique à celle des derniers siècles de l'Egypte. Elle ne l'a point tenté et je ne chercherai pas à le faire à sa place. Il convient seulement, peut-être, de signaler les coïncidences qui existent entre les

sujets préhistoriques et ceux qu'affectionnent aujourd'hui un certain nombre de potiers de l'Afrique noire. N'y aurait-il pas là matière à des recherches d'ordre plus général, et d'un caractère plus psychologique encore qu'archéologique? Egalement à l'autre extrémité de l'histoire, ne pourrait-on justifier, par l'état général de la société et de la civilisation méditerranéenne cette prédilection, en apparence soudaine, de l'Egypte gréco-romaine pour les vases en forme d'hommes ou d'animaux? Miss Murray a plus simplement réparti les 113 objets examinés en six catégories, d'après la figuration même: êtres humains, quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons et insectes (cette dernière section réduite en fait à une sauterelle d'époque romaine). Quatre planches et un inventaire descriptif suivent les généralités, où l'on trouvera nombre de remarques utiles d'ordre archéologique ou historique.

J'en reviens à présent à ce qui constitue les matériaux de résistance du volume, c'est-à-dire à la question chronologique. Petrie a voulu dresser contre le «comput court» de Meyer une argumentation en règle. Il a mis à contribution tout ce que lui suggérait à la fois son habileté à manier les raisonnements d'ordre astronomique, les probabilités d'ordre documentaire et les preuves de nature archéologique. Il a tour à tour invoqué les dates inscrites sur les «marques de carrière» de la Pyramide de Meïdoum et les périodes de plus ou moins grande activité monumentale, l'inventaire de tout ce qui nous est parvenu de la mystérieuse période dite «des Hyksos» et le contraste entre l'art respectif des Dynasties XII et XVIII, l'évolution du style et les conquêtes sémitiques en Egypte. Il a minutieusement soumis une fois de plus à la discussion la valeur du canon de Manethon. Il a résumé, de la façon la plus claire, les tentatives faites à la suite de la découverte des papyrus de Kahoun et de la mention du lever héliaque de Sothis pour réduire une fois de plus à outrance la chronologie égyptienne.

Il a fait enfin un travail fort utile, en résumant l'argumentation de l'école de Berlin, et surtout en montrant qu'en

somme ni Mahler, ni Breasted, et encore bien moins le reste des archéologues qui se rallient à cette école, n'avaient jamais produit d'arguments décisifs pour leur compte. Seul Meyer a donné une suite raisonnée de preuves ou d'essais de preuve. Petrie les a dressés en un tableau suggestif (p. 21): absence de changement entre la XIIe et la XVIIIe dans la civilisation matérielle et dans la langue; rareté des monuments; continuité des styles d'une période à l'autre; hypothèse de règnes simultanés pendant toute la période intermédiaire entre les premiers et les seconds Thébains.

A chacune de ces allégations, Petrie oppose les constatations de faits, et sa longue existence de fouilleur donne une force toute particulière à cette partie de sa réfutation. C'est le meilleur chapitre de tout le livre. Plus particulièrement en ce qui a trait au premier point de discussion: absence de changements entre la XIIe et la XVIIIe Dynastie, il montre la lente décadence de l'art memphite de la IVe à la XIe qui semble marquer la fin d'une époque. Il signale le renouvellement complet de la poterie sous les seconds Thébains, celui des vases d'albâtre, de la céramique émaillée, des scarabées, des armes de bronze, des statuettes, des perles de verre ou de pierre translucide; les différences de l'art funéraire, des sarcophages, des oushaptis, des «serviteurs». Il signale enfin la rédaction des livres funéraires. Ceci était un argument capital. Petrie l'a noté beaucoup trop brièvement. Il vaut, je crois, à lui seul autant que toute la masse réunie des autres. Il y a un monde entre les rédactions protothébaines et les papyrus de la XVIIIe Dynastie, et s'il est quelque chose qui suppose des siècles d'évolution, c'est bien l'effort de compositions, de recensions et d'éliminations que réclame un pareil travail théologique. C'est un immense labeur que cette tentative d'harmonisation de tous ces concepts hétéroclites, héritage de milliers d'années de la pensée religieuse égyptienne. Soutiendra-t-on qu'il ait suffi de quelques générations pour le mener à bien, et que les rédacteurs des papyrus de la XVIIIe procédaient directement des enlumineurs des sarcophages de la XIIe?

Mais la langue reste immobile? ni plus ni moins que dans l'intervalle qui sépare la VIe de la XIIe. (Et là Petrie a peut-être été un peu bref; il aurait pu aussi ajouter des preuves d'ordre épigraphique.) Mais il n'y a guère de monuments? plus peut-être, répond encore Petrie, que durant les périodes parallèles survenues plus tard. Et il a raison de signaler avec quelle désinvolture Meyer réduit à rien, ou peu s'en faut, les restes monumentaux des Souvkouhâtep de la XIIIe, sans parler des scarabées: au total les preuves de dix-huit règnes, au moins pour l'instant, sur les 53 de la liste manéthonienne. Ira-t-on prétendre qu'il y a eu des règnes parallèles? L'objection a singulièrement vieilli. Il n'est pas mauvais cependant que Petrie ait pris la peine de faire remarquer combien il serait peu satisfaisant que le canon de Turin, qui n'a jamais fait entrer dans ses listes que des règnes consécutifs, eût admis pour cette seule période des souverains parallèles.

Ce n'est pas tout que de réfuter l'adversaire. L'usage veut qu'une bonne plaidoirie ajoute, le terrain déblayé, de nouveaux arguments pour faire masse. Petrie ajoutera donc des preuves nouvelles en faveur du comput long à sa réfutation. Je ne retiendrai que les deux principales.

La première repose sur l'exactitude générale des données chronologiques de Manethon. Certes, il était difficile, après près de trois quarts de siècle de controverses, de donner quelque chose de nouveau sur la valeur des sources manéthoniennes. Et cependant la discussion de Petrie donne souvent l'impression de la nouveauté. Et il est excellent qu'à intervalles, un égyptologue rajeunisse le vieux débat sur Manethon, d'abord en présentant un clair résumé du problème, puis en l'enrichissant de tout ce que la science a acquis dans les dernières années de faits nouveaux. Il ne peut s'agir de résumer ici même des pages aussi compactes, et j'aurais mauvaise grace à insister sur quelques points où se décèle une certaine fragilité: telle l'ingénieuse interprétation proposée par Jéquier à propos des indications numériques de la Pierre de Palerme. J'aime mieux signaler le

suggestif petit tableau de la page 20, auquel aboutit finalement la démonstration.

Dans un autre ordre d'idées — et les lecteurs avertis reconnaitront bien ici la marque originale de Petrie — c'est encore une confirmation de la longueur de la «période mystérieuse» que ce qui s'est passé plus tard, quand les Arabes envahirent l'Egypte. Un chapitre intitulé «Semitic Conquest of Egypt» établit un parallèle entre l'invasion des Pasteurs et celle des premiers fidèles d'Islam. C'est sans conteste le passage le plus original du volume.

Je n'ai pu que ramasser et condenser de mon mieux les articulations de l'argumentation générale. Si tout n'y est pas d'égale valeur, tout y est au moins extrêmement serré et nourri de faits. Rarement vit-on moins de considérations vagues ou de longueurs de pure littérature. C'est surtout la composition qui prête à critique. La clarté du raisonnement eût beaucoup gagné à renverser l'ordre de la dialectique: montrer d'abord en quoi se résumaient les allégations des partisans du comput court; en dresser le tableau; puis les détruire une à une, dans le même ordre; enfin s'élever aux grands parallélismes ou aux preuves ou aux convenances historiques, telles, par exemple, que les arguments en faveur de Manethon. L'ordre adopté par Petrie a brisé en trop de sections sans lien cohérent les excellentes choses qu'il a dites. On sent qu'il a raison; on ne sent pas assez que l'on progresse. Et la meilleure preuve de ce défaut est que lorsqu'il s'agit de résumer commodément sa plaidoirie, on est obligé, pour se faire comprendre, de remanier de fond en comble — comme je viens d'essayer, il y a un moment — tout l'ordre matériel de ses arguments.

Des résultats positifs qui se dégagent de ce long débat chronologique, il me faut bien dire un mot à présent, quoique la rigueur mathématique me déconcerte toujours un peu et me semble dépasser, sans profit, les certitudes honnêtement permises. Petrie arrive finalement à donner un tableau des 18

premières dynasties, où la I[ère] reçoit le chiffre de 5546 ans pour le début, la VII[e] 4077, la XII[e] 3579 et la XVIII[e] 1587. J'ai dit assez de fois combien ces précisions m'inquiétaient, pour ne pas m'expliquer plus longuement. Quant aux trois premières dynasties, je n'ai cessé depuis les premières découvertes d'Abydos — il y a plus de douze ans maintenant — de dire en plus de dix compte-rendus et partout où j'en trouvais l'occasion, comment je me figurais la façon dont qu'il fallait entendre l'amas classé artificiellement par les Egyptiens sous cette rubrique. J'ai indiqué ce que pouvait cacher raisonnablement ce *caput mortuum* en fait de chronologie positive à notre usage. Je m'aperçois qu'amis ou ennemis de l'«histoire longue» sont, en tous les cas, d'accord pour vouloir à toute force trouver des chiffres précis, là où je soutiens l'inanité *a priori* de toute tentative de ce genre. Je reste donc seul de mon avis jusqu'à nouvel ordre et ceci me dispense d'exposer une fois de plus — sans la moindre utilité probablement — ma manière de voir trop particulière.

Je n'aurai garde non plus de reprocher à Petrie d'avoir un peu gâté la valeur de sa magistrale tentative en faveur de la «plus vieille Egypte». Certains hors d'oeuvre, comme le *Month of the Exodus*, auraient pu et dû être relégués aux appendices; ce n'est pas non plus par les *Egyptian Festivals* que j'aurais ouvert, sur de très petites constatations archéologiques, un débat général sur l'Histoire. Et si j'ajoute, dans le même ordre d'idées, que l'étude des *Early Nomes* n'a pas toujours la solidité démonstrative désirable, ce n'est pas pour le plaisir facile de signaler de ci de là une fissure. C'est parce que je crains que les partisans des méthodes de Berlin ne prennent leur revanche sur ces parties plus faibles; puis qu'appliquant la méthode du «raisonnement par analogie» ils ne viennent ensuite à contester les positions conquises par Petrie sur le terrain historique proprement dit.

Aussi bien, et puisque nous voilà revenus à l'Histoire, c'est sur un inconvénient plus sérieux que je voudrais attirer l'attention de l'auteur.

Pourquoi Petrie se donne-t-il tant de mal pour ajouter à sa démonstration si nourrie et si pleine de constatations matérielles une argumentation beaucoup moins solide? Lui aussi, comme ses adversaires, va donner prise au doute, en succombant à l'inévitable tentation de la discussion astronomique. Et voici, en un chapitre, qui a dû lui coûter un long travail de rédaction, une série de déductions tirées du calendrier. Il l'aura fait précéder d'une étude technique, confiée à E. B. Knobel, sur le lever héliaque de Sothis. Il compliquera des mêmes raisonnements astronomiques l'excellente étude *Length of Egyptian History*, en s'appuyant toujours sur le fameux lever héliaque, pour calculer l'intervalle qui sépare la période memphite du premier empire thébain. Je demande la permission de résumer en quelques mots ce dernier point et son raisonnement essentiel, parce qu'il m'a paru un cas typique de ce mélange d'évidences archéologiques et de raisonnements à la fois subtils et fragiles dont l'amalgame ne donne jamais qu'un composé de stabilité précaire: Petrie a découvert à Meïdoum huit pierres portant des marques de carrière avec l'indication usuelle de l'année du règne et les dates de jour et de mois. Les quotations extrêmes vont du second mois de *Pirit* ou troisième mois de *Shomou*. Voilà la constatation archéologique absolue. D'autre part, il est infiniment probable que la saison du travail des carrières, pour toutes sortes de raisons administratives et économiques, se répartissait entre des dates correspondant à notre Ier Mars et notre Ier Octobre. Que dans le système de l'année de Thot le second mois de *pirit* corresponde au *Mekhir*, et seulement au *Tybi* de l'année mésorétique, rien à objecter. Mais le moyen d'aller au delà? Il faudra revenir à la fameuse mention du lever héliaque de Sothis, mentionnée comme ayant eu lieu le 4 du mois de Pirit en l'an VII du règne d'Ousirtasen III. Une série d'équations et de corrections nous mènera à 4777 pour la date ultime du régne de Snofrou, en admettant 3579 pour le début de la XIIe Dynastie. Ce résultat est prestigieux, si l'on songe que les versions du comput de Manethon donnent de 1198 à 1284 ans pour les règnes des Dyn. IV à XI, et que le second mois de Pirit, supposé être en mars sous Snoufrou, nous oblige, par rapport à la mention du papyrus de Kahoun, à supposer entre Ousirtasen III et Snofrou une douzaine de siècles.

Le malheur est que les adeptes du comput court ont toujours trouvé de la même façon des arguments non moins péremptoires. Au fond, partisans de la chronologie longue ou de la chronologie courte ont toujours édifié leurs systèmes sur un *a priori* ruineux: les Egyptiens laissaient courir leur année calendrique sans oser y toucher. Tout s'écroule, si l'on admet que de temps à autre, quand les inconvénients apparaissaient trop lourds, un rescrit venait sans façon remettre les choses d'aplomb, et replacer l'année administrave d'accord avec les indications célestes. Il y a bien vingt ans, si j'ai bonne mémoire, que Maspero a exprimé spirituellement tout son scepticisme, à l'égard du prétendu respect de l'Egypt pour son interminable période sothiaque. Sa comparaison avec le propriétaire d'une montre qui retarde et ce que fait de temps à autre ledit propriétaire reste l'expression pittoresque, mais définitive, de ce qui doit être le plus près de la vérité en matière de calendrier égyptien. Voilà pourquoi il faut déplorer de voir chaque année dépenser stérilement des trésors d'ingéniosité et de calculs difficiles pour arriver, dans les deux camps, à des certitudes opposées. Je ne suis pas suspect de sympathie pour le comput court, et je m'assure que si le comput long a pour lui, avec plus ou moins de réserves et de divergences, les opinions de Maspero, Budge et Petrie, la position n'est pas si mauvaise pour ses partisans. C'est justement parce qu'il y a à faire valoir en faveur de la chronologie longue d'excellentes évidences d'archéologie, d'exégèse, d'histoire (ajoutons: et de bon sens) qu'il vaut mieux ne pas en compromettre la solidité par l'adjonction des raisonnements fondés sur la fameuse période sothiaque. Petrie a sur les raisonneurs de l'école de Berlin l'avantage de ses inventaires archéo-

logiques, ses répertoires monumentaux, sa connaissance intime des styles et de leurs évolutions. Il peut opposer la masse des faits et, au besoin, aller jusqu'à montrer combien le tout s'accorde avec ce que les Egyptiens pensaient de leur propre histoire, qu'il s'agisse du Papyrus de Turin ou des listes de Manethon. Il peut, il doit même montrer l'absurdité d'un système qui comprime l'histoire à ce point qu'elle ne laisse plus une place, si petite soit-elle, à des règnes que le hasard des fouilles peut nous attester demain. (Le fait s'est produit récemment à propos de la XI[e] Dynastie.)

Pourquoi s'obstiner à vouloir aller au delà? On n'obtiendra jamais, je le reconnais, que des indications très vagues, des probabilités de longues durées, des apparences de séquences historiques, des convergences ... Le flottement possible de la chronologie devra raisonnablement s'évaluer en siècles, mais avec une sérieuse chance toujours en réserve, cependant, de pouvoir resserrer le jeu ici ou là, à la faveur d'une fouille heureuse. Est-ce que Deir el Bahri et Coptos n'en ont pas été la meilleure preuve en ces dernières années? Est-ce que tout cela n'est pas très satisfaisant et très suffisant? Ce qui emporte Petrie au delà de ce dont il serait sage de savoir se contenter, c'est cette soif de précisions qui altère autant que lui ses adversaires. Défenseurs de la «longue» ou de la «courte» histoire égyptienne, ils veulent tous des certitudes que l'on puisse évaluer en années, numériquement chiffrées, et comme l'évidence monumentale ne peut les leur fournir assez péremptoires, ils les vont chercher dans l'indiscutable mathématique des choses du firmament. A y bien songer, c'est, chez les uns comme chez les autres, ne pas savoir se résigner à laisser à nos successeurs la tâche que nous devons nous borner à leur préparer. Se souvient-on assez de ce qu'était l'histoire d'Egypte, il y a juste cent ans? Soyons satisfaits en nous remémorant ce qu'a construit l'égyptologie d'hier. C'est elle qui nous a permis de travailler sur ses erreurs et ses approximations et de continuer la tâche. N'empiétons pas sur celle qui

est réservée, par la force des choses, aux égyptologues de demain. Nous avons assez à faire pour la leur préparer. Sans doute serait-il plus agréable à chacun de nous personnellement de tâcher de nous figurer par avance les certitudes futures. Mais il est non moins certain qu'il vaut mieux nous résoudre à nous dire que nous ne les connaitrons pas, que nous ne pouvons pas les entrevoir par avance. Les tentatives prématurées, quelles qu'elles soient, ne sont pas seulement destinées à être rejetées par l'égyptologie future: elles auront encore retardé la marche en avant. C'est, je crois, l'histoire de toutes les sciences. Je ne vois pas pourquoi il conviendrait, en égyptologie, d'être plus impatient ou plus égoïste.

George Foucart.

University of Liverpool. Annals of Archæology and Anthropology, issued by the Liverpool Institute of Archæology. Années 1910 fasc. 3, 4 et 1911, fasc. 1, 2—3.

J'ai tenté précédemment ici même [1] de définir le rôle scientifique de cette publication, ainsi que la composition ordinaire de ses fascicules. Je ne reviendrai donc pas sur ces généralités, et me bornerai désormais à donner un aperçu des mémoires ou articles qui intéressent plus particulièrement les lecteurs du *Sphinx*. Par conséquent, je laisserai en dehors de ce compte-rendu ce qui se rapporte, dans la présente série, soit à l'épigraphie grecque, soit à l'archéologie britannique, soit enfin à l'Amérique Précolombienne. Je vais analyser brièvement ce qui se rapporte indirectement, dans le domaine méditerranéen, aux divers problèmes de l'égyptologie, puis ce qui a trait à l'égyptologie elle-même.

Dans le premier groupe, nous avons d'abord les articles concernant les civilisations orientales de l'époque historique, puis les recherches relatives à la préhistoire méditerranéenne. Parmi

[1] Cf. Sphinx t. XIV, 5 (Décembre 1910) p. 186—197 pour le compte rendu des volumes précédents.

les contributions à l'histoire des peuples de l'Orient classique, citons une série de notes sur les fragments des tablettes hittites en caractères cunéiformes, provenant de Boghaz Keui (M. Th. G. Pinches); une tombe cypriote de l'âge du bronze, un type de fibule de même provenance et de même époque (J. L. Myres). Puis c'est une petite étude sur une statuette hittite en bronze (J. Offard) et, en dernier lieu, un long extrait (par E. Williams) des fameuses «archives» de Boghaz Keui, disposées en ordre chronologique. L'exploration des petites iles de Lampedusa, Lampione et Linosa complète les recherches précédemment faites à Pantellaria par Orsi et Mayr. Leur civilisation antéhistorique s'apparente visiblement, ce semble, aux races du Nord de l'Afrique, et je rappelle à ce propos l'article paru sur la poterie maltaise. Le problème si complexe de la préhistoire dans les iles de la Méditerranée n'est pas près d'être résolu. Ce que nous devons noter pour l'instant, pour ce qui regarde la contribution précitée, c'est l'absence radicale de tout indice en faveur d'une influence nilotique. Nous devons citer à part, comme de valeur exceptionnelle, dans ce domaine de l'archéologie méditerranéenne préhistorique, une fort intéressante collection de notes relatives à l'Adriatique (M. T. E. Peet). A raccorder le tout avec les découvertes publiées dans les fascicules des trois volumes antérieurement parus, on peut arriver à dégager quelques notions directrices. Elles semblent concorder provisoirement, et assez exactement, avec les indications fournies par l'exploration du Sud de la péninsule italique et par les fouilles effectuées en Macédoine. Toute tentative d'aller plus loin dans la voie des conclusions, même sous la forme la plus atténuée, serait on ne peut plus aventureuse. L'exploration méthodique des iles méditerranéennes est encore trop peu avancée, et celle de la péninsule des Balkans est à peu près entièrement à faire. Nous devons nous borner à signaler le service que rendent ces *Annales,* en répandant largement et en publiant rapidement toutes ces contributions monographiques. On aimerait seulement un peu plus de références bibliographiques, orientant le lecteur sur les travaux d'ensemble antérieurement parus sur ces matières difficiles.

Passons à l'égyptologie. J'y relève quatre articles intéressants:

1°. M. Joh. L. Myres restitue le plan du fameux Labyrinthe d'après les témoignages des classiques, et en premier lieu celui d'Hérodote (pl. XXXI). L'auteur donne d'abord une traduction, serrant du plus près possible le texte de l'historien grec, et la fait suivre d'une série de dix notes commentant les propositions typiques. Le passage le plus important lui semble celui où il est question du «corridor» qui courait en arrière des chambres s'ouvrant sur la première cour, et qui les séparait de celles s'ouvrant sur la seconde cour. M. Myres semble avoir tiré tout le parti possible du texte. Mais comment n'y a-t-il pas une référence aux travaux de ses devanciers? On comparera avec intérêt la planche qu'il donne à la suite à la discussion de Petrie sur le même sujet.

2°. Avec l'aide d'une planche de Carter en donnant la reproduction en couleurs, M. R. Mond (t. III, p. 187) décrit un objet de destination inconnue, retrouvé dans un puits de momie de Sheikh Abd-el-Gournah, et appartenant à la XVIII[e] Dynastie. Il est fait de bandes de toiles de couleurs assemblées par tresses diversement coloriées. Le tout présente l'aspect d'un de ces paniers dont se servent encore aujourd'hui les indigènes du Kordofân. Trois sortes de boucles ou d'attaches sont fixées à l'évasement de cette sorte de couffe et semblent bien indiquer une imitation d'ustensile domestique en vannerie. L'auteur veut y voir cependant l'original d'une de ces petits bonnets coniques tant de fois représentés dans les scènes thébaines et que l'on voit placés sur la tête des défunts ou celle des assistants aux scènes dites de «banquets», ou encore sur celle des danseuses. Voilà une opinion qui me paraît impossible à accepter. La décoration et les modes d'attache supposés ne correspondent absolument en rien aux figurations des peintures thébaines, et l'explication que Maspero a donnée jadis de ces singulières coiffures me paraît rester la bonne. Ce sont probablement des sortes de petits casques en perles de verre.

3°. Le second rapport sur les fouilles de Meroë constitue le morceau capital de la série archéologique. Dans la première partie, le Prof. Garstang rappelle le rapport du t. III, qui précéda le tome de *Meroë* aujourd'hui paru sous la signature de Sayce et de Griffith. Le résultat le plus notable de la seconde campagne a été l'achèvement du déblaiement du temple d'Amon, la continuation des travaux au temple du Soleil, et surtout la découverte de la cité royale. On doit noter aussi la découverte de la chapelle, analogue au petit temple du Lion exhumé à côté, l'année d'avant. Signalons encore, entre autres découvertes archéologiques, les scènes retrouvées dans le temple du Soleil (sacrifices humains, supplices (?), et un plan, en perspective à l'éthiopienne, du sanctuaire même). Dans la cité royale, mentionnons les deux palais et un édifice encore décoré de fresques d'une richesse barbare, représentant le couple royal, et, à ce qu'il semble, une scène de «triomphe» assez analogue aux compositions classiques des Ramessides.

Dans la seconde partie du même rapport, le Prof. Sayce résume les résultats historiques acquis au cours de la campagne. Le plus important a trait à la première période du royaume (IXe et VIIIe siècles), où les fouilles dissipent beaucoup des obscurités qui enveloppent l'histoire d'Egypte à l'époque du règne d'Osorkon II et de la conquête assyrienne. Pour les débuts mêmes, l'auteur attribue l'origine de la civilisation méroïtique à l'action de la conquête égyptienne, se superposant dès la XIIe Dynastie à une civilisation indigène néolithique, dont il énumère brièvement les restes connus de nous. Pour la période dite «éthiopienne», il établit que Mal-Neqen aurait été le premier souverain régnant à la fois sur l'Egypte et l'Ethiopie.

Le Dr. Bosanquet a consacré la troisième partie à l'étude d'une tête de bronze du beau style impérial romain (cf. pl. XII à XVI) découverte dans une cachette antique. Il réunit et discute tous les indices qui lui paraissent conclure, sans hésitation possible, à l'attribution de cette tête à l'Empereur Auguste. L'œuvre lui paraît sortir des ateliers d'Athènes ou d'Alexandrie. La

statue entière devait dépasser huit pieds de haut. Quelle peut être la cause qui a fait cacher en Meroë cette œuvre romaine? On sait qu'Auguste vint en Egypte en l'an 30. Il se peut que l'Empereur ait poussé son voyage jusqu'à Syène, et que la statue en question y ait été élevée en commémoration de ce voyage. Elle aurait fait partie du butin des conquérants éthiopiens lors de la première attaque de l'an 24. Elle peut encore avoir été un monument en souvenir de la paix de Samos (en 20) ou bien enfin avoir été envoyée en présent à la Reine des Ethiopiens par l'administration impériale à la suite des négociations engagées avec Candace. Toute cette discussion est conduite avec une grande autorité et les arguments sont appuyés de faits justifiant de la manière la plus satisfaisante les ingénieuses hypothèses de l'auteur.

4°. Au point de vue de l'inventaire des nécropoles égyptiennes, M. Newberry nous apporte une intéressante contribution avec son relevé des tombes d'Akhmim. Quelques fragments en avaient été donnés jadis par Mariette, Bouriant et Schiaparelli. M. Newberry nous donne cette fois un série de 27 tombes. Il a ainsi sauvé de l'inévitable destruction quelques nouvelles parcelles de plus de cette collection monumentale si maltraitée. Je ne crois pas connaître dans toute la haute Egypte de région plus lamentablement pillée que celle-ci. Jamais l'exploration systématique n'en a été faite quand il en était encore temps; nulle part les pillages indigènes ne se sont exercés avec plus d'impudence pendant des années et des années. Aujourd'hui il est trop tard. De cet ensemble monumental, seules ont été publiées de temps à autre et sans le moindre plan scientifique, de brèves notices. Des *excerpta*, quelques stèles, un certain nombre de sarcophages, et c'est à peu près tout. Le total ne représente pas le vingtième de ce que l'on aurait pu tirer d'Akhmim, si l'on eût pris jadis les mesures nécessaires et si l'on avait entrepris en même temps le catalogue méthodique. J'ai toujours regrette que l'*Archeological Survey* n'ait pas assumé au moins la tâche de publier les nécropoles de ce district. Ce que donne aujourd'hui

le fascicule des Annales de Liverpool est fait pour accroître nos regrets. Il y avait là, pour la connaissance de l'histoire d'Egypte, un champs d'investigations de première importance, et les 28 tombes dont les inscriptions sont données ici le montrent assez bien. Elles se répartissent entre la fin de la période memphite et la protothébaine. Cinq appartiennent aux princes du nome de Minou. Les textes aux noms des membres du sacerdoce local sont également d'un intérêt considérable pour la connaissance du culte de Mîn. Je relève en passant ceux de *Mînou-Smâ* ( ) de *Mînou-khiti* ( ), et surtout l'organisation d'un sacerdoce féminin de *Minou-ourshouit* ( ), sous l'autorité de la grande prêtresse, la *Minou-Kimit*. Tout ceci voudrait une étude plus approfondie.

La série des noms propres théophores en *Minou* est encore à signaler. On la comparera avec fruit à ce que nous enseignent les tableaux dressés par Mrs Murray pour les répertoires memphites. L'ensemble de ces inscriptions, joint à l'étude des stèles ou des sarcophages d'Akhmim gardés par le Musée du Caire, peut constituer — faute de mieux et bien tardivement — le moyen de sauver du désastre aujourd'hui irrémédiable une connaissance au moins élémentaire de l'histoire politique ou religieuse de ce nome si important.

Il nous faudrait quelque jour la publication des quelques scènes murales de ces tombeaux- Contentons nous des textes pour l'instant, en remerciant M. Newberry. Qu'il me permette de lui signaler un tout petit détail: son autographie est un peu serrée et parfois aussi un peu pénible à lire. A tous égards la publication aurait matériellement gagné à être présentée en caractères plus largement espacés. Un tableau des titres, grades et fonctions eût été aussi le bienvenu.

George Foucart.

